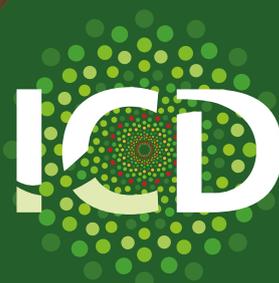


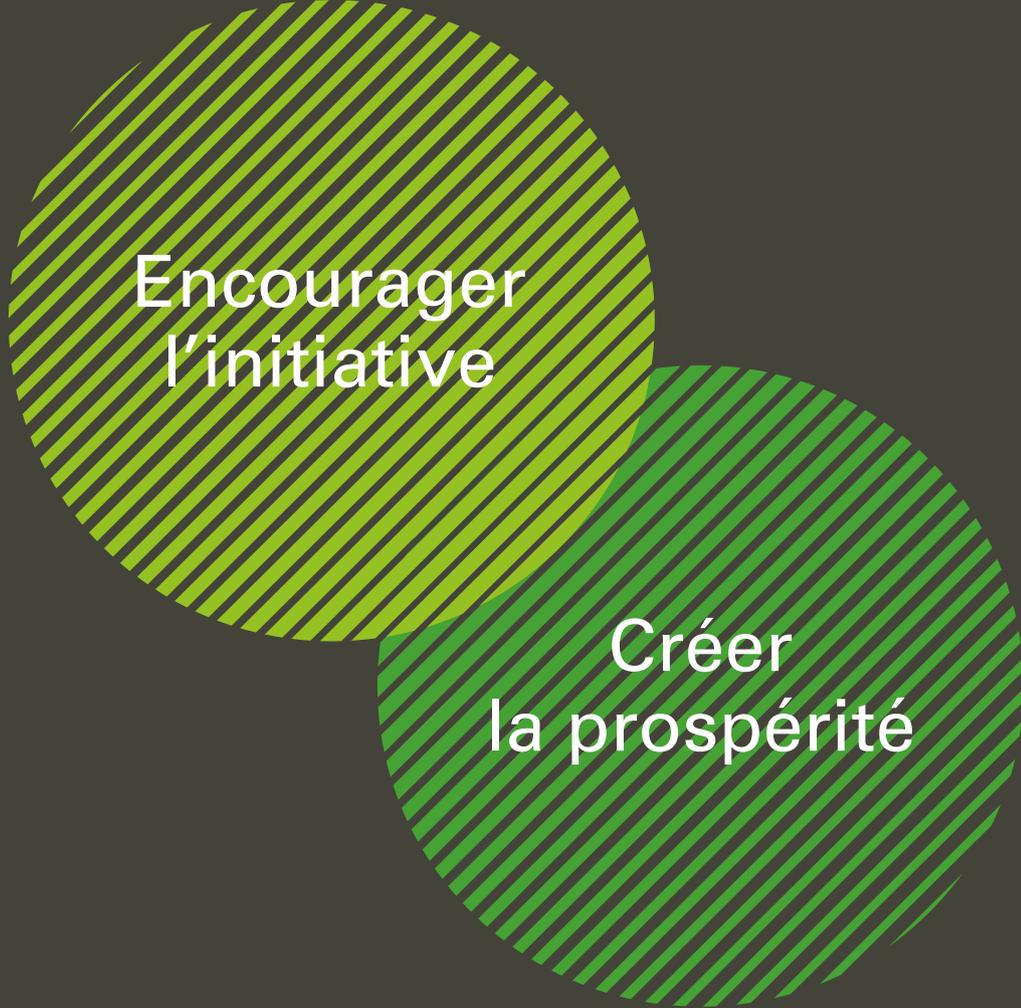
**RAPPORT
ANNUEL**

2016

**Notre stratégie
de croissance**



La Société Islamique pour le
Développement du Secteur Privé



Encourager
l'initiative

Créer
la prospérité

سَمَاءُ
الْقَلَمِ
لِلْمَدِينَةِ

Table des matières

05 Lettre du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale

06 Message du Président Directeur Général

08 2016 en chiffres

10 Points saillants – Depuis sa création

12 Points saillants – En 2016

14 A propos de la SID

16 1. Elargissement de nos circuits financiers

- Ligne de financement
- Investissement dans les Institutions Financières Islamiques

PAGE 16 >

24 2. Cibler nos priorités

- Financement à terme
- Placement en actions dans les sociétés

30 3. Elargir notre domaine d'intervention

- Gestions des actifs
- Services consultatifs

42 4. Exploiter nos partenariats

- Protocole d'accord
- Syndication et activités de financement

46 Organisation et gouvernance

52 Nos collaborateurs

54 Annexes

- Faits saillants financiers
- Approbations et décaissement depuis la création
- Abréviations
- Rapport du comité de la Charia
- Rapport du Vérificateur indépendant
- Rapport Financier (en USB)

PAGE 30 >



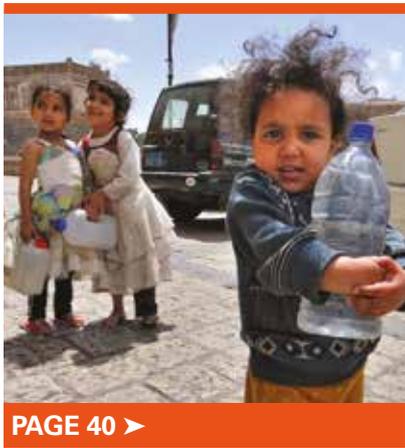


PAGE 24 >

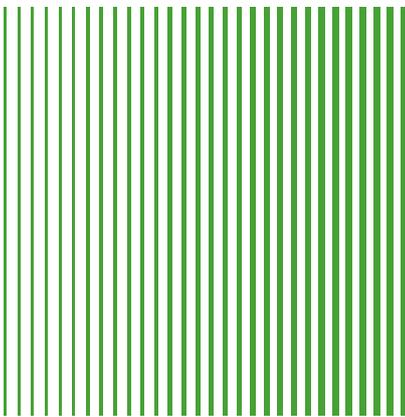


PAGE 28 >

Notre impact sur le développement du secteur privé s'étend sur un large éventail de secteurs, reflétant notre réactivité face aux besoins du marché, ainsi que les priorités et les objectifs stratégiques de notre organisation.



PAGE 40 >



PAGE 42 >

**RAPPORT
ANNUEL**

2016





Lettre du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale

Au nom d'Allah, le Clément, le Miséricordieux

S.E. le Président de l'Assemblée générale de la Société islamique
pour le Développement du Secteur privé

Monsieur le Président,

Assalam-O-Alaikum Warahmatullah Wabarakatuh

Conformément aux Statuts et Règlements de la Société Islamique pour le Développement du Secteur Privé (SID) et au nom du Conseil d'Administration de la SID, j'ai le plaisir de soumettre à cette auguste Assemblée Générale le 17ème Rapport Annuel de la SID pour les 15 mois couvrant la période du 14/10/2015 au 31/12/2016.

Ce rapport contient un aperçu du fonctionnement de la SID au cours de ces 15 mois, y compris ses diverses interventions commerciales, son impact sur le développement et l'analyse financière. Insha Allah, la SID va, déployer tous les efforts nécessaires pour répondre aux attentes de ses actionnaires.

Veuillez accepter, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

A handwritten signature in black ink, enclosed in a simple oval outline. The signature is stylized and appears to be in Arabic script.

Dr. Bandar M. H. Hajjar

Président, Conseil d'Administration



Message du Président Directeur Général

Au nom d'Allah, le Clément, le Miséricordieux

Je suis très heureux de présenter le Rapport annuel de 2016 qui révèle une autre année mémorable et pleine de succès pour la SID.

Au cours de l'année 2016, le monde a connu des conditions du marché volatiles et fragiles, l'affaiblissement du commerce mondial, et certaines instabilités géopolitiques. Malheureusement, la plupart des pays membres de la SID ont été touchés par ces défis, ralentissant ainsi leur croissance économique de manière considérable. En outre, la période prolongée des prix bas du pétrole et des autres principaux produits de base a pénalisé la plupart des pays, de par la baisse des recettes fiscales et l'assombrissement des perspectives d'exportation. Le resserrement des marchés financiers mondiaux et les fuites de capitaux provenant des économies en développement ont constitué une autre crise économique importante à laquelle nos pays membres ont dû faire face durant l'année qui vient de s'écouler.

Ces questions, de même que d'autres questions, ont incité la communauté mondiale à revoir son modèle de développement et à définir un rôle que pourrait jouer le secteur privé dans le rétablissement de la prospérité économique. Nos pays membres ont

également reconnu, dans une plus grande mesure, l'impact du secteur privé en tant que principal acteur et partenaire dans la stimulation de la croissance économique, la création d'emplois et l'amélioration des conditions de vie des populations grâce à la production de biens et la fourniture de services.

Aujourd'hui, la SID est témoin d'un soutien financier et politique beaucoup plus solide de tous les pays membres comme preuve de reconnaissance de son rôle déterminant dans le développement du secteur privé. En témoigne le soutien des actionnaires qui ont souscrit à 80% du capital disponible de la SID lors de la deuxième augmentation générale de capital, contre seulement 65% du taux de souscription lors de la première augmentation générale de capital en l'an 2010.

En dépit de l'environnement mondial incertain caractérisé par de multiples foyers de vulnérabilités, la SID est demeurée ferme dans l'exécution de son mandat de développement en faisant montre d'une plus grande vigilance et en déployant des efforts plus intensifs. Dans de telles circonstances, la proposition de valeur de la SID, son approche stratégique et un cadre bien établi ont permis à la direction d'atteindre les résultats escomptés. Nous pouvons maintenant dire avec fierté que depuis sa création, la SID a libéré un montant record de

La SID est témoin d'un soutien financier et politique beaucoup plus solide de tous les pays membres comme preuve de reconnaissance de son rôle déterminant dans le développement du secteur privé.

près de 5 milliards de dollars US en approbations cumulatives et presque 2,4 milliards USD en décaissements pour le développement du secteur privé.

Une étape majeure dans notre opération en l'an 2016 a été la conversion du calendrier traditionnel Hijri lunaire de notre exercice financier en année Hijri solaire. Le Conseil d'administration de la SID a recommandé et approuvé l'adoption du même exercice financier que la BID.

En conséquence, cette année est devenue une année exceptionnelle et nous avons connu un exercice financier plus long couvrant 15 mois, allant du 14 octobre 2015 (1er Muharram 1437) au 31 décembre 2016. Le présent rapport est donc préparé sur la base de nos réalisations opérationnelles et financières en 15 mois se terminant le 31 décembre 2016.

Au cours de cette période, la SID a enregistré des résultats remarquables en passant par plusieurs étapes positives. Nous avons accordé un financement record pour le développement du secteur privé d'un montant total de plus de 824 millions USD. Les investissements de la SID ont généré de nouvelles opportunités de développement dans 23 pays membres.

Notre impact sur le développement du secteur privé s'étendait sur un large éventail de secteurs, reflétant notre réactivité face aux besoins du

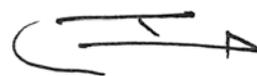
marché, ainsi que les priorités et les objectifs stratégiques de la société. Afin de nous conformer à notre stratégie de circuits financiers, nous avons approuvé environ 462 millions USD d'investissements, soit près de 56% de nos approbations totales en 2016 dans le secteur financier. De plus, la majorité des approbations de nouveaux projets par la SID dans le secteur des entreprises concernaient surtout les secteurs à fort impact, comme l'industrie et les mines, l'énergie et l'infrastructure. Les activités de gestion des actifs de la SID ont également maintenu une trajectoire de croissance, avec des approbations d'un montant de 115 millions USD l'année dernière, ce qui porte le total des actifs sous gestion à 866 millions USD à travers le monde. Par ailleurs, en 2016, la SID a signé 14 mandats consultatifs et six protocoles d'accord (PA) avec les différents pays membres en vue de concrétiser son appui continu au développement des pays membres par des activités de conseils, de renforcement des capacités, d'assistance technique et de partenariat.

L'année 2016 a également été une année spéciale, car le Groupe de la BID a fait ses adieux à S.E. le Dr Ahmad Mohamed Ali, après 40 ans de leadership exceptionnel du Groupe de la BID et en sa qualité de Président de notre Conseil d'administration. Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer ma

gratitude et mes remerciements pour son leadership et sa contribution au succès de la SID et voudrais également souhaiter la bienvenue à son successeur, S.E. le Dr. Bandar M. H. Hajjar, en sa qualité de nouveau Président de la BID et de Président de notre Conseil d'administration, lui souhaiter plein succès dans ses nouvelles fonctions et entreprises.

Ces efforts n'auraient pas été possibles sans la supervision étroite et les orientations du Président du Conseil, du Conseil lui-même et les efforts du personnel de la SID. Je remercie tous les membres du Conseil et de la Direction, les collègues de la SID, ainsi que nos partenaires et clients, pour leur soutien sans faille et leur collaboration exceptionnelle. Cependant, nous pensons qu'il reste beaucoup à faire pour stimuler le développement du secteur privé dans nos pays membres.

Je prie Allah le Tout-Puissant de nous guider dans nos efforts visant à surmonter les défis qui nous interpellent et nous aider à réaliser le bien-être et la prospérité de la communauté musulmane, Amin.



Khaled Mohammed Al-Aboodi
Président Directeur Général

2016

En chiffres

2016 EN CHIFFRES



23
pays atteints



38
projets approuvés



3.886
PME appuyées



68.000
emplois soutenus



12.400
femmes responsabilisées
à travers de nouveaux
emplois



135Mn_{USD}
de devises injectées dans les
systèmes financiers



275Mn_{USD}
de recettes fiscales générées par les
administrations locales



824,4Mn_{USD}
approuvés

53 PAY MEMBRES

- | | |
|------------------|------------------------|
| 1 Albanie | 27 Libye |
| 2 Algérie | 28 Malaisie |
| 3 Azerbaïdjan | 29 Maldives |
| 4 Bahreïn | 30 Mali |
| 5 Bangladesh | 31 Mauritanie |
| 6 Bénin | 32 Maroc |
| 7 Brunei | 33 Mozambique |
| 8 Darussalam | 34 Niger |
| 9 Cameroun | 35 Nigeria |
| 10 Tchad | 36 Pakistan |
| 11 Comoros | 37 Palestine |
| 12 Cote d'Ivoire | 38 Qatar |
| 13 Djibouti | 39 Arabie Saoudite |
| 14 Egypte | 40 Sénégal |
| 15 Gabon | 41 Sierra Leone |
| 16 Gambie | 42 Soudan |
| 17 Guinée | 43 Suriname |
| 18 Guinée-Bissau | 44 Syrie |
| 19 Indonésie | 45 Tadjikistan |
| 20 Iran | 46 Togo |
| 21 Irak | 47 Tunisie |
| 22 Jordanie | 48 Turquie |
| 23 Kazakhstan | 49 Turkménistan |
| 24 Koweït | 50 Emirats Arabes Unis |
| 25 Kirghizistan | 51 Ouganda |
| 26 Liban | 52 Ouzbékistan |
| | 53 Yémen |



FINANCEMENT DU SECTEUR PRIVÉ :

Nous avons accordé un financement
d'un montant total de plus de

824Mn_{USD}

dans 23 pays membres, avec un impact
sur divers secteurs.

FOCALISATION SUR LE SECTEUR FINANCIER :

462Mn_{USD}

– soit 56% de nos approbations –
étaient destinés à l'investissement dans
le secteur financier.

EXERCICE D'UN IMPACT :

La plupart des nouvelles approbations
de projet concernaient des secteurs à
fort impact, tels que l'industrie et les
mines, l'énergie et l'infrastructure

DÉVELOPPEMENT DE NOS ACTIVITÉS DE GESTION D'ACTIFS :

Des approbations d'un montant de

115Mn_{USD}

et augmentation de notre actif total sous
gestion à 866 millions USD.

SOUTIEN AUX PAYS MEMBRES :

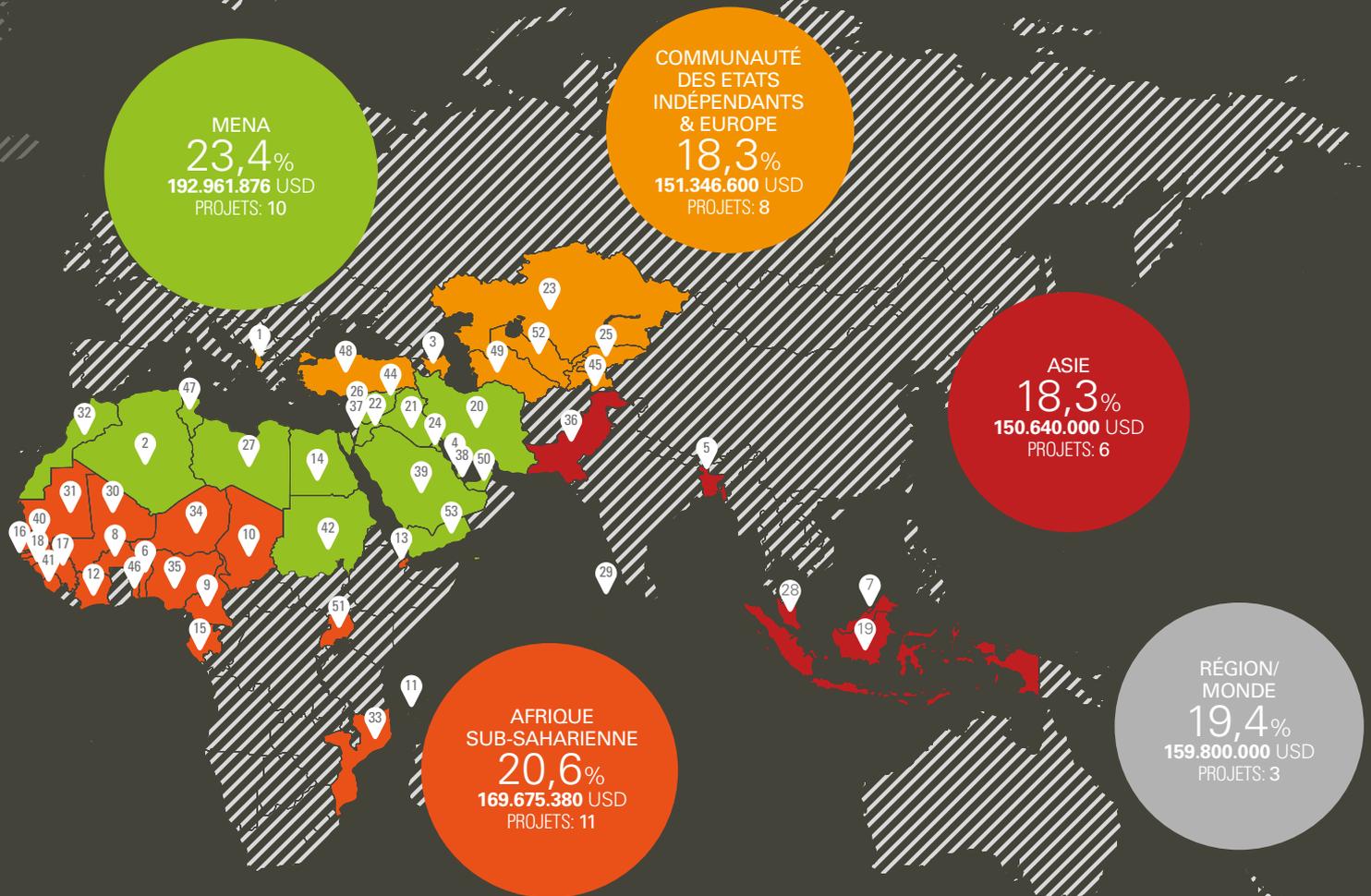
Nous avons signé

14

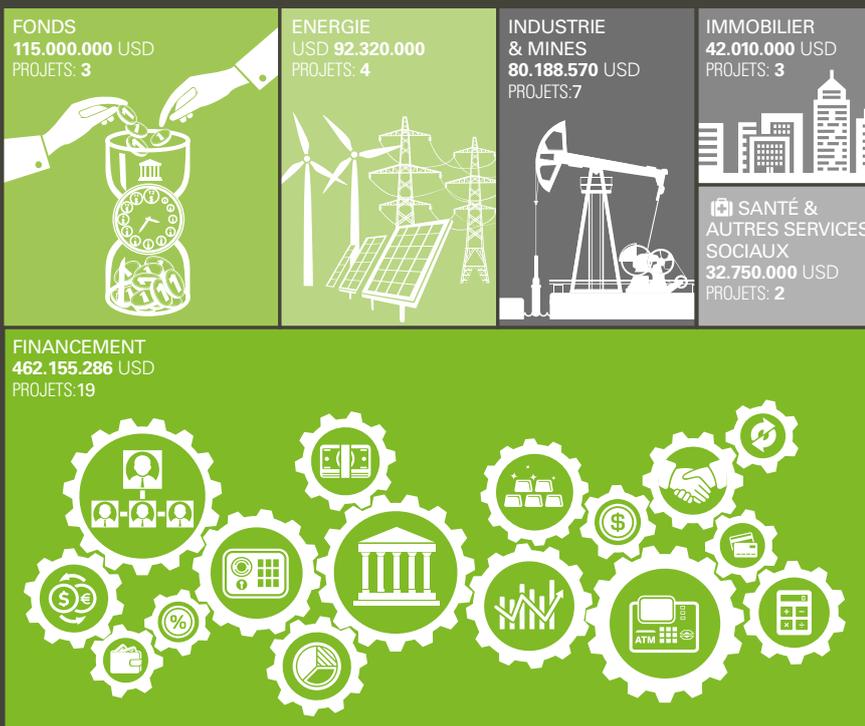
MANDATS CONSULTATIFS

et six protocoles d'accord avec les
pays membres, encourageant les
activités des services consultatifs,
du renforcement des capacités,
d'assistance technique et de partenariat.

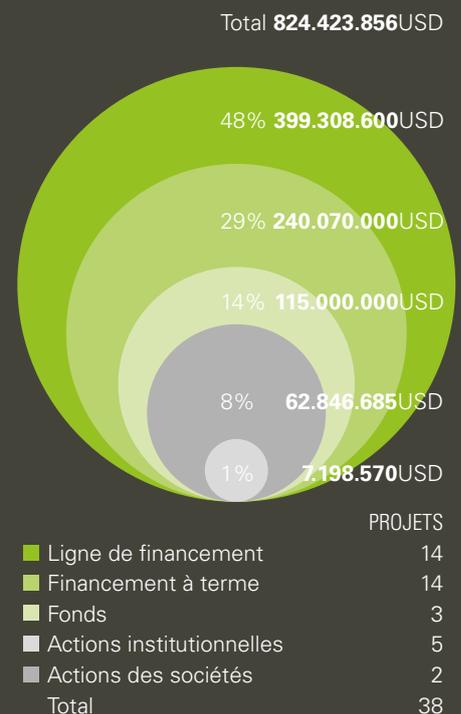
APPROBATIONS 2016 PAR RÉGION



APPROBATIONS 2016 PAR SECTEUR



APPROBATIONS 2016 PAR MODE DE FINANCEMENT



Points saillants – Depuis sa création

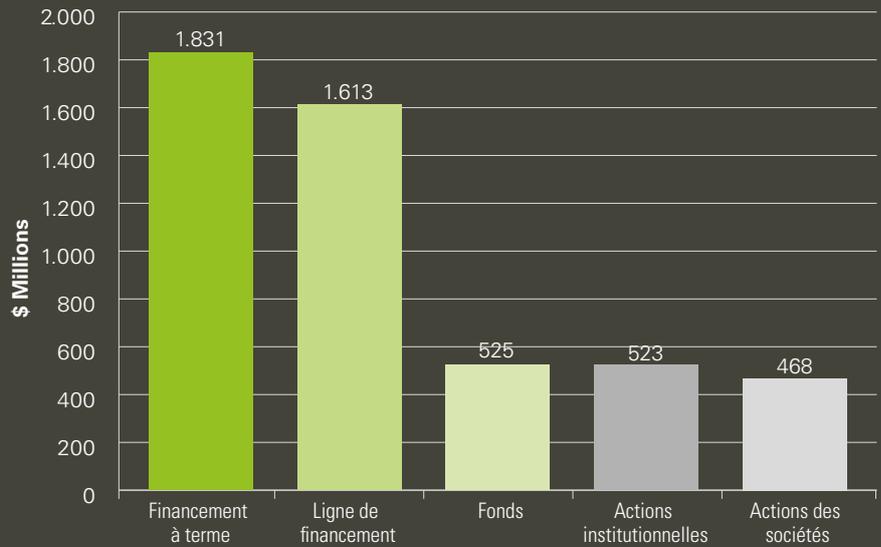
APERÇU DU SECTEUR

Le graphique ci-dessous montre la répartition du montant total des approbations par secteur depuis sa création.

Les approbations cumulées de la SID sont réparties entre diverses industries.

L'industrie financière représente la majorité des approbations brutes, avec un montant brut approuvé de 2 145,5 millions USD. Viennent ensuite l'industrie, les mines et les fonds. Les services immobiliers, de santé et autres services sociaux, l'information et la communication, l'énergie, le commerce et le transport représentent 22,4% du montant total des approbations.

Les 74,38 millions restants, soit 1,5% des approbations cumulées, sont alloués à l'agriculture, à l'éducation, à l'eau, à l'assainissement et à la gestion des déchets.



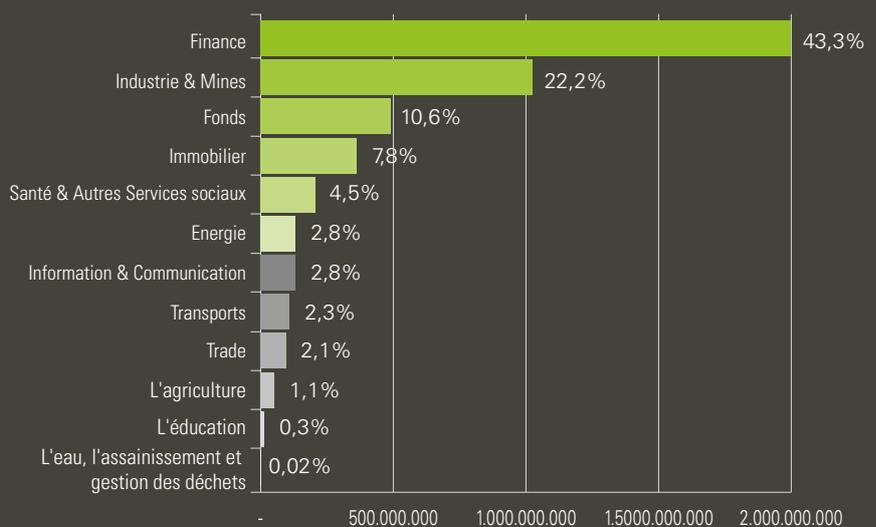
APPROBATIONS – PAR MODE DE FINANCEMENT

Depuis sa création, le montant des approbations brutes cumulées de la SID s'est chiffré à 4,96 milliards USD affectés à environ 350 projets.

Les approbations brutes cumulées de la SID par modes de financement concernent 190 projets en financement à terme, 67 projets en ligne de financement, 47 projets en actions institutionnelles, 32 projets en actions de sociétés, 14 projets en services de gestion d'actifs.

Le graphique dessus montre la répartition du montant total des approbations par produit depuis sa création.

A la fin de 2016, 69% des approbations étaient affectées au financement par crédit (financement à terme et ligne de financement), suivi de 20% en prises de participation (actions institutionnelles et actions de sociétés) et les 11% restants en fonds.





APERÇU GÉOGRAPHIQUE

Nos approbations reflètent l'accent mis sur la diversité.

A la fin de 2016, les opérations d'investissement de la SID se sont étendues à 49 pays membres, en plus des projets régionaux couvrant plusieurs économies.

La région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) représente la majeure partie des approbations cumulées de la SID, avec toutes les autres régions – ainsi que les projets régionaux et mondiaux couvrant plusieurs pays – obtenant des parts à peu près égales.

Le graphique dessus montre la répartition du montant total des approbations par région depuis sa création.

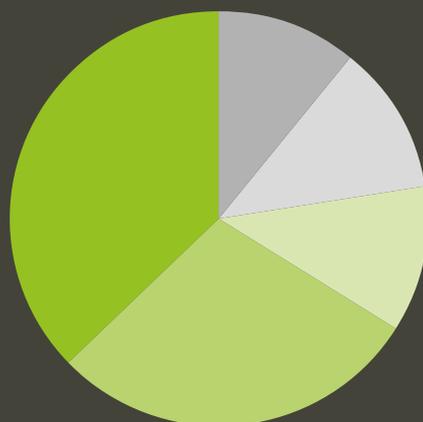
DÉCAISSEMENTS

La SID totalise

2,36 Md USD
d'investissements.

APERÇU DU PRODUIT

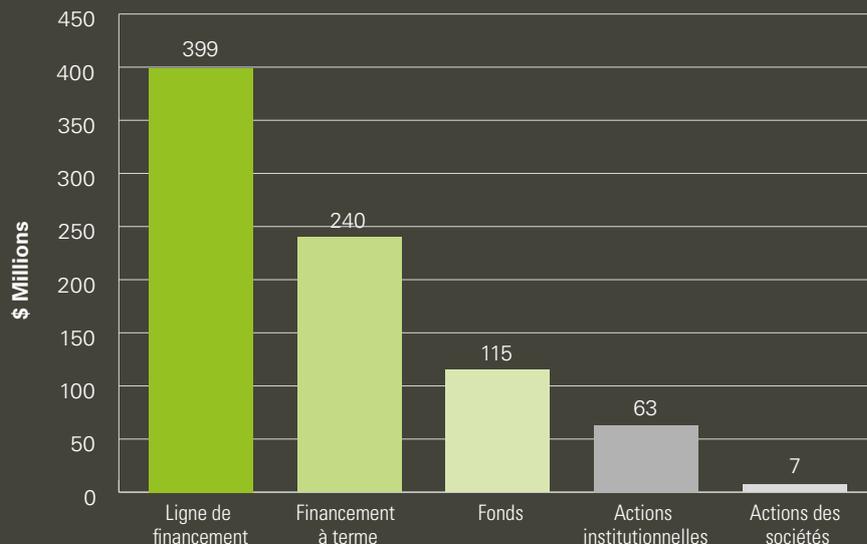
Le graphique ci-dessous montre la répartition du montant total des décaissements par produit depuis sa création.



- Actions de sociétés 11,0%
- Fonds 11,7%
- Actions institutionnelles 11,3%
- Ligne de financement 28,9%
- Financement à terme 37,1%

Depuis sa création, la SID a accordé des approbations de 5 milliards USD et a décaissé 2,4 milliards USD pour le développement du secteur privé.

Points saillants – En 2016



APPROBATIONS – PAR MODE DE FINANCEMENT

Malgré la faible croissance de l'économie mondiale, la baisse des prix des produits de base et la persistance des incertitudes en 2016, la SID a approuvé 38 projets d'investissement et de financement d'un montant total de 824,42 millions USD.

Ces projets ont ajouté de la valeur au développement économique et social des pays membres en créant de nouveaux emplois, en facilitant le transfert de technologie et les investissements transfrontaliers.

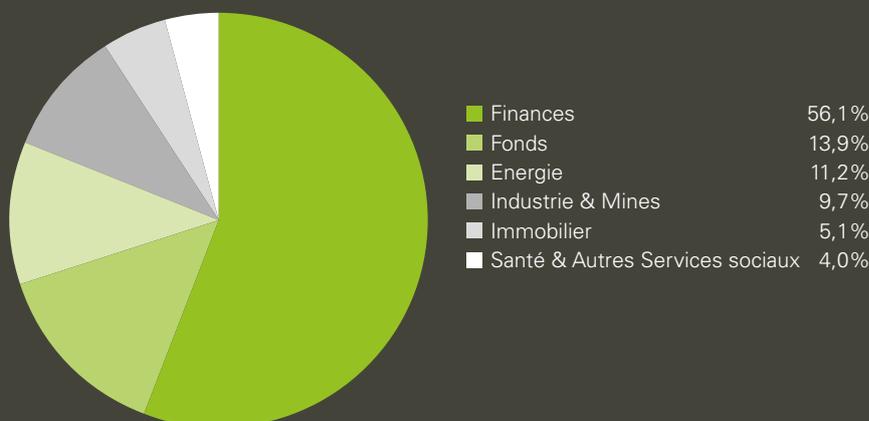
La Ligne de financement (LOF) constituait la majeure partie des approbations de la SID, soit 48% du

montant total. Les financements à terme représentaient le deuxième mode de financement le plus important, avec 29% des approbations, suivis des fonds qui représentaient 14%, des actions institutionnelles qui représentaient 8%, et des actions de sociétés qui représentaient 1%. Outre les projets d'investissement et de financement, la SID a également reçu 14 mandats consultatifs de différentes parties prenantes dans les pays membres.

Le graphique au-dessus montre la répartition du montant total des approbations par produit depuis 2016.

APERÇU DU SECTEUR

Le secteur financier représente la part la plus importante des approbations, soit 462,15 millions USD. Les fonds et les secteurs de l'énergie représentent respectivement la deuxième et la troisième allocation la plus importante, pour un montant total de 115 millions USD et 92,3 millions de dollars des approbations de l'année. Viennent ensuite le secteur de l'industrie et des mines avec 80,2 millions USD, et les autres avec un total de 9%.





APERÇU GÉOGRAPHIQUE

En 2016, nous avons poursuivi le rééquilibrage de la répartition géographique de nos engagements d'investissement, en allouant des ressources en fonction des besoins de développement des pays membres, de la solvabilité et des priorités stratégiques de la SID.

Le montant le plus élevé des approbations de 2016 a été attribué à la région MENA, soit un peu moins d'un quart du montant total des approbations. La région Afrique subsaharienne représente un cinquième du montant total des approbations, avec des projets mondiaux et régionaux, la région Europe et Asie centrale et la région Asie obtenant des allocations à peu près égales.

Le graphique ci-dessous montre la répartition du montant total des approbations par région en 2016.

DÉCAISSEMENTS

La SID a pu déboursier

462,35 Mn USD

APERÇU DU PRODUIT

La plus importante allocation de décaissements au cours de l'année écoulée a été affectée à la ligne de financement (LOF), et elle s'élève à 246,8 millions USD. Le financement à terme représente 43,4% du montant total des décaissements, suivis des actions institutionnelles, des actions de sociétés et des fonds représentant aux alentours de 3% lorsqu'ils sont combinés.

Le graphique ci-dessous montre la répartition du montant total des décaissements par produit en 2016.



La SID a été fondée en 1999 pour promouvoir le développement économique de ses pays membres. Nous le faisons en accordant un financement aux projets du secteur privé en vue de promouvoir la concurrence et l'entrepreneuriat. Tout notre travail est effectué conformément aux principes de la Charia.

A propos de la SID

SOUTIEN AU SECTEUR PRIVÉ APPORTÉ CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES DE LA CHARIA

A la SID, nous encourageons le développement économique de nos pays membres en fournissant une aide financière aux projets du secteur privé, conformément aux principes de la Charia.

Nous finançons des projets qui visent à créer la concurrence, l'entrepreneuriat, des perspectives d'emploi et un potentiel d'exportation. Nous apportons également des ressources supplémentaires aux projets, encourageons le développement de la finance islamique, attirons des co-financiers et conseillons les gouvernements et les groupes du secteur privé sur la façon d'établir, de développer et de moderniser des entreprises privées et les marchés financiers. Nous donnons des conseils sur les meilleures pratiques de gestion et l'amélioration du rôle de l'économie de marché.

Nous intervenons toujours dans les pays membres qui se conforment à leur niveau de développement. Dans les pays membres moins développés, nous axons notre intervention sur l'établissement des bases de la compétitivité et l'amélioration de l'environnement réglementaire. Cependant, dans les pays les plus développés, nous axons notre intervention sur l'amélioration des marchés du secteur privé en renforçant la sophistication des affaires.

Notre travail complète les activités du Groupe de la Banque islamique de Développement dans les pays membres ainsi que celles des institutions financières nationales. Nous faisons partie du Groupe de la BID.

Notre mission

Compléter le rôle joué par la BID par le biais du développement et de la promotion du secteur privé comme moteur de la relance de la croissance économique et de la prospérité.

Notre vision

Devenir la première institution financière multilatérale islamique pour le développement du secteur privé.

Perspectives

RÉALISATION DE NOTRE STRATÉGIE DÉCENNALE

En 2010, nous avons établi une nouvelle feuille de route stratégique. Depuis lors, tous les aspects de l'opération de la SID ont été transformés. En 2015, nous avons élaboré une solide stratégie décennale qui nous permet de consolider notre succès. Cette stratégie consiste essentiellement à promouvoir l'efficacité et la compétitivité pour permettre aux pays de progresser. Nous considérons l'innovation comme un moteur économique essentiel et l'étape ultime du développement.

Tout en continuant d'être active dans l'ensemble de nos pays membres, la SID poursuit l'objectif stratégique de « se déplacer vers l'est et le sud », allouant davantage de ressources aux pays membres d'Afrique et d'Asie, afin de réaliser une structure de portefeuille équilibrée au niveau régional.

COMMENT ALLONS-NOUS RÉALISER NOTRE STRATÉGIE ?

Nous nous considérons comme un catalyseur de développement dans un environnement extérieur en rapide évolution et nous réaliserons notre stratégie en nous concentrant sur quatre objectifs stratégiques.

1. Elargissement de nos circuits financiers
2. Cibler nos priorités
3. Elargir notre domaine d'intervention
4. Exploiter nos partenariats.

**Nous considérons
l'innovation
comme un moteur
économique
essentiel et
l'étape ultime du
développement**

NOS OBJECTIFS STRATÉGIQUES

ELARGISSEMENT DE NOS CIRCUITS FINANCIERS

Nous mettons à profit notre avantage concurrentiel dans la finance islamique, en déplaçant notre attention vers une approche globale à travers le développement de circuits financiers islamiques nouveaux et existants comme les banques islamiques, les sociétés ijara, les sociétés takaful et d'investissement. Nous étendons également les lignes de financement aux partenaires des institutions financières existantes.

EXPLOITER NOS PARTENARIATS

Nous comptons mettre à profit notre partenariat actuel avec la BID et d'autres institutions externes pour ouvrir de nouvelles sources de financement et d'expertise et mobiliser l'investissement et l'action dans les pays membres. Nous élargirons nos activités actuelles de collecte de fonds pour couvrir un large éventail de domaines, y compris l'approvisionnement et l'exécution des transactions.

Le présent rapport montre comment nous avons œuvré à la réalisation de ces objectifs en 2016, et comment nous comptons mener nos activités tout au long de l'année 2017 et au-delà.

CIBLER NOS PRIORITÉS

Dans les pays membres où le secteur de la finance islamique est moins développé, mais où le secteur des entreprises est plus important, la SID finance directement des investissements dans des secteurs hautement prioritaires tels que l'agriculture, l'industrie, les infrastructures, la santé et l'éducation.

ELARGIR NOTRE DOMAINE D'INTERVENTION

La SID collabore avec les gouvernements, les organismes de promotion des investissements, les organes de réglementation et d'autres parties prenantes en vue d'améliorer l'environnement de l'investissement du secteur privé dans les pays membres. Nous proposons aux nouveaux membres un certain nombre de programmes, y compris notre Programme *Industry and Business Environment Support* (IBES) (Programme d'Appui à l'Environnement des Entreprises et de l'Industrie), le Fonds pour les PME, le Soukook et le Programme des marchés financiers et les programmes de développement des institutions financières islamiques (IFI). Nous proposons également des solutions de gestion d'actifs en vue d'offrir aux fonds souverains, aux institutions financières, aux caisses de retraite, aux compagnies d'assurances, aux fonds de dotation et même aux personnes très fortunées, des possibilités d'investissement à travers les marchés émergents et en développement. même aux personnes très fortunées, des possibilités d'investissement à travers les marchés émergents et en développement.

Faire de notre stratégie une réalité

Afin de réaliser notre vision, nous devons :

X2 doubler notre investissement au cours de la prochaine décennie ;

400.000 travailler en collaboration avec les pays membres et les PME pour créer près d'un demi-million d'emplois au cours des 10 prochaines années ;

► créer et appuyer des circuits financiers islamiques dans chaque pays membre ;

60% consacrer près de deux tiers de notre volume d'affaires au renforcement du secteur financier ;

1+ financer au moins un projet d'investissement direct à l'échelle nationale ;

10+ élargir notre champ d'action pour créer un environnement favorable dans au moins 10 pays, en fournissant des services conseils et en développant au moins 10 transactions soukook ;

20+ créer au moins 20 fonds pour mobiliser des ressources dans des secteurs à fort impact ;

X3 pour chaque dollar US de financement provenant de nos propres ressources, nous allons en mobiliser au moins trois en financement.



En 2016, nos approbations et décaissements étaient dominés par la ligne de financement (LOF) à environ 50%.

1.

Elargissement de nos circuits financiers

Nous utilisons des moyens novateurs pour permettre aux bénéficiaires finaux – principalement les petites et moyennes entreprises (PME) – d'accéder aux canaux financiers islamiques. Nous le faisons grâce à des placements en actions dans des banques islamiques et des institutions financières non bancaires (IFNB), et en accordant aux institutions financières un financement à des conditions abordables et conformes à la charia pour appuyer les entreprises privées locales.

Elargir nos circuits financiers

Nous sommes fiers de remplir pleinement notre mission en contribuant au développement et à la promotion de la finance islamique, en renforçant sa disponibilité et sa viabilité dans les pays membres.

Comment y parvenir ?

LIGNE DE FINANCEMENT

En 2016, les approbations et décaissements de la SID étaient dominés par la ligne de financement (LOF) à 50% environ.

La Ligne de financement s'est révélée être un outil de développement très efficace avec un effet multiplicateur plus élevé. Il bénéficie directement et indirectement d'un éventail diversifié de parties prenantes telles que les PME, les micro-entrepreneurs, les entreprises clés du secteur, etc. Cet outil est particulièrement important pour les économies ayant un faible niveau de financement islamique et un accès très limité à un financement à des conditions abordables.

LA SID

La SID a contribué à la création d'une banque islamique à part entière en Asie du Sud-est.

EN LIRE PLUS 38 >

Nos approbations de LOF comprenaient un projet régional pour l'Afrique subsaharienne et 13 facilités au niveau des pays.

L'année dernière, nous avons augmenté nos chiffres d'approbation pour la LOF en engageant 14 nouveaux projets d'une valeur brute de presque 400 millions USD. Nos approbations de LOF comprenaient un projet régional pour l'Afrique subsaharienne et 12 facilités au niveau des pays.

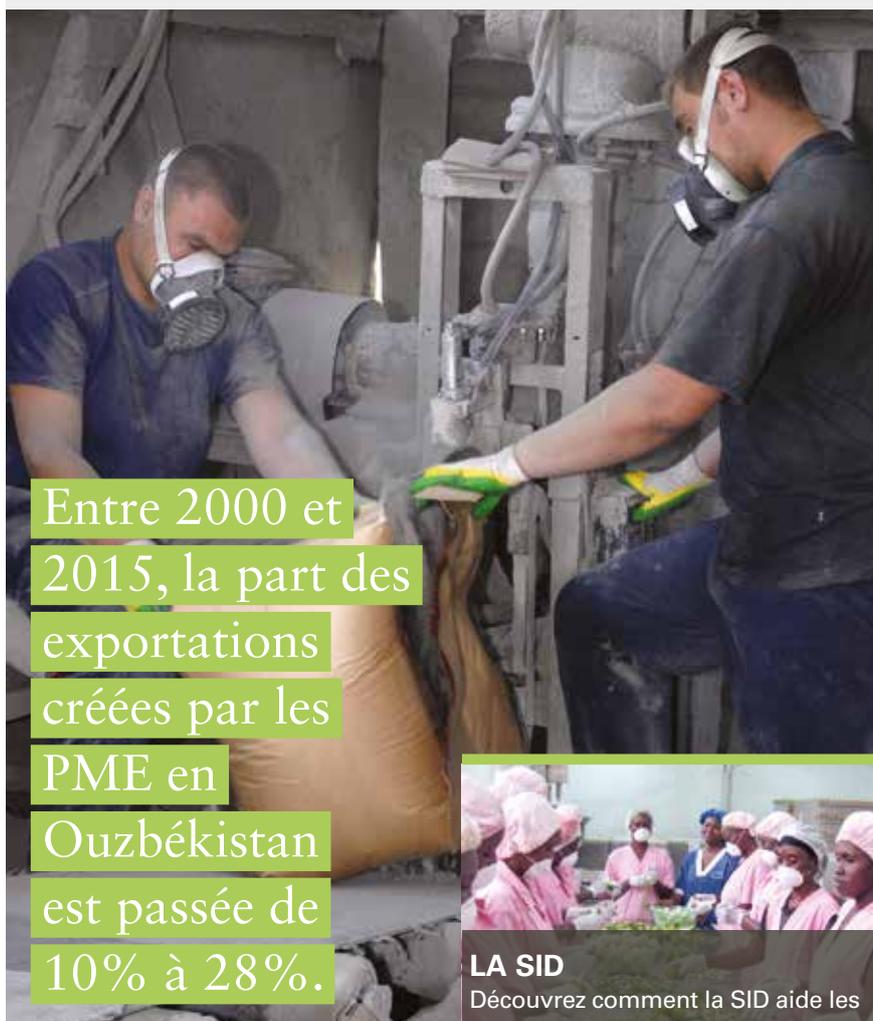
ETUDE DE CAS : OUZBEKISTAN

Soutenir les entreprises vitales dans une économie dynamique

En 2016, la SID a approuvé sa deuxième plus grande ligne de financement en Ouzbékistan de 70 millions de dollars.

Ce pays membre de la SID a une population importante et une économie dynamique et croissante. Les PME sont un moteur clé de l'économie du pays. En 2011, le pays comptait 246 411 PME et 161 000 entrepreneurs. Ils jouent un rôle important dans l'agriculture (98% de la production totale), le commerce (87%), la construction (67%) et les services (56%). Entre 2000 et 2015, la part des exportations créées par les PME est passée de 10% à 28%.

La facilité de LOF est conçue pour étendre les fonds à des institutions financières sélectionnées pour soutenir un large éventail de PME. Nous avons déjà accordé 148 millions USD de financement à 12 institutions financières en Ouzbékistan. Ces institutions financent plus de 200 projets de PME et ont créé plus de 2 500 emplois permanents.



Entre 2000 et 2015, la part des exportations créées par les PME en Ouzbékistan est passée de 10% à 28%.



LA SID

Découvrez comment la SID aide les institutions financières en Afrique de l'Ouest à ouvrir des guichets bancaires islamiques.

EN LIRE PLUS 14 ►

PAKISTAN

Reçu la plus grande ligne de financement de 80 millions USD.

GABON

Diverses facilités de LOF ont été accordées aux banques et institutions financières pour combler le déficit de financement des PME et favoriser la croissance et l'expansion des entreprises.

OUBÉKISTAN

En 2016, la SID a accordé une ligne de financement pour 5 millions USD à Taiba Leasing, maintenant ainsi son soutien à la croissance de l'entreprise et améliorant l'accès au financement en USD pour les PME en Ouzbékistan.

INVESTIR DANS LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES ISLAMIQUES

En 2016, nous avons continué à investir dans les fonds propres des institutions financières islamiques telles que les banques islamiques et les sociétés d'ijara (crédit-bail).

Les banques islamiques, ijara, takaful et les sociétés d'investissement jouent un rôle primordial en créant un effet multiplicateur dans le développement socioéconomique des pays membres. L'établissement de modes et de circuits alternatifs de financement islamique dans les pays membres contribue à répondre à la demande croissante de financement à des conditions abordables des entreprises de commerce de détail et d'autres PME.

Nous avons exploré activement les options d'investissement en actions dans divers pays membres dotés d'une population plus importante, des économies relativement fortes et des secteurs financiers résilients et bien réglementés, combinées à une forte demande de produits conformes à la charia.

A cette fin, nous avons élargi l'exposition de l'investissement institutionnel en fonds propres de la SID au Bangladesh, au Maroc, en Arabie Saoudite, en Turquie et en Afrique de l'Ouest. Ces investissements visaient la prise de participation au capital des



Comme nous diversifions
notre portefeuille nous
prévoyons étendre
nos opérations LOF dans
d'autres régions, comme
Asie du Sud-est,
l'Europe de l'Est et
l'Asie centrale (EECA).

institutions financières conformes à la charia. La valeur totale de ces projets s'élevé à 62,84 millions USD.

BURKINA FASO

La SID a accordé diverses facilités de LOF à certaines banques et institutions financières sélectionnées, en finançant le développement des PME par le biais des institutions financières nationales.

IRAN

Nous avons approuvé la ligne globale de financement d'un montant de

50Mn_{USD}

pour apporter une aide au financement du développement.

ETUDE DE CAS : EGYPTE

Création d'emplois et réduction de la pauvreté en Egypte

Les PME sont vitales pour l'économie égyptienne, car stimulant la croissance économique, favorisant la création d'emplois et la réduction de la pauvreté, offrant ainsi aux entrepreneurs du pays un meilleur accès au financement.

En 2016, la SID a approuvé une facilité LOF d'un montant de 25 millions USD pour une durée de cinq ans, en faveur de la Banque Misr (BM), en Egypte. La LOF sera essentiellement utilisée pour financer des entreprises privées, y compris des PME, mais aussi pour améliorer les ressources financières à long terme des institutions financières du pays afin de les aider à atteindre leurs objectifs de développement.

La BM est la deuxième plus grande banque commerciale en Egypte (par ses actifs), représentant 15% de l'ensemble des actifs du secteur bancaire égyptien. Elle dispose du plus vaste réseau et compte plus de 13 000 employés. Parmi les secteurs d'activités de la banque, on compte les systèmes de banque d'entreprise, de banque de détail, de banque des PME, les marchés de capitaux et le système bancaire islamique. La division bancaire islamique compte 34 branches islamiques et la taille de son portefeuille de financement islamique est passée de 1,9 milliard EGP (livre égyptienne) en juin 2014 à 3,1 milliards EGP au mois de juin 2015.



ETUDE DE CAS : AFRIQUE DE L'OUEST

Soutenir l'expansion vers de nouveaux marchés

24,83 millions USD ont été approuvés pour augmenter la participation de la SID dans Tamweel Africa Holdings basé à Dakar, au Sénégal. Cette opération permettra d'accélérer le processus de transformation de Tamweel Africa, passant d'un holding financier à un groupe bancaire régional. Ce modèle de groupe bancaire permettra à Tamweel d'extraire de la valeur de ses capacités existantes et de travailler avec d'autres partenaires pour s'étendre vers de nouveaux marchés dans la région de l'Afrique de l'Ouest.



BANGLADESH

20,64Mn_{USD}

ont été approuvés pour la prise de participation au capital de la troisième plus grande banque conforme à la charia pour acquérir jusqu'à 10% d'actions dans le capital de la Banque.



SUKUKS

Nous orientons les gouvernements et les entreprises dans l'émission de soukous ou titres islamiques. Pour en savoir plus sur ce travail en Côte d'Ivoire, au Sénégal, Togo et au Suriname.

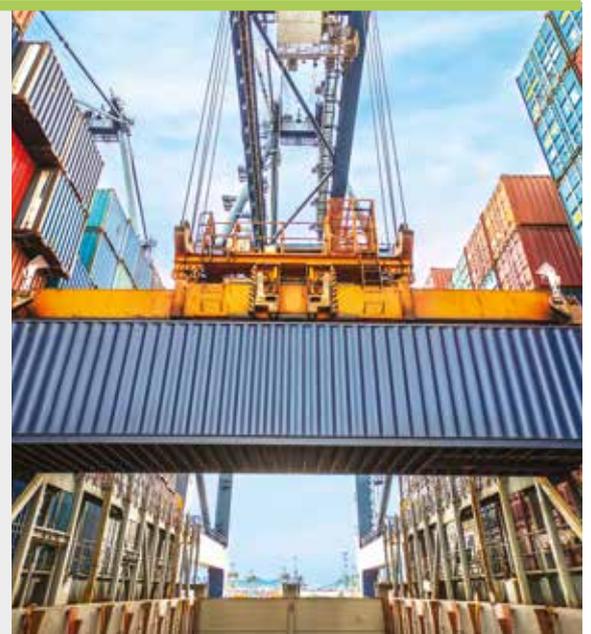
EN LIRE PLUS 32 >

ETUDE DE CAS : MALDIVES

Sortie réussie des institutions financières émettrices

Dans le cadre de sa stratégie de promotion de la finance islamique au sein de ses pays membres, la SID vise à sortir de ses placements en actions au bout de 5 à 7 ans de période d'investissement en invitant des investisseurs stratégiques internationaux ou locaux.

L'année dernière, nous avons négocié avec succès la vente de 5% de la participation de la SID au Maldives Islamic Bank (MIB) à Amana Takaful Maldives (ATM). La cession de 5% des actions de la MIB au ATM a permis à la SID de réaliser ses objectifs stratégiques et a permis à la MIB d'avoir un actionnaire stratégique doté de connaissances et d'une expertise dans le takaful et ayant un accès à un réseau régional d'institutions financières.



ETUDE DE CAS : MAROC

Un secteur en pleine croissance, une nouvelle approche

Nous étions parmi les premiers investisseurs étrangers à exprimer un intérêt et un engagement à nous associer à une banque locale reconnue pour créer une banque islamique au Maroc. L'industrie bancaire islamique en est à ses balbutiements au Maroc, mais elle a une base économique solide, un fort potentiel de croissance et un environnement politique stable, ce qui en fait une excellente opportunité. Nous sommes en partenariat avec le Groupe Crédit Agricole du Maroc (GCAM), l'une des plus grandes banques locales de renommée, pour créer une Banque (islamique) Participative au Royaume

du Maroc. La Banque Al Maghrib (BAM), l'autorité de régulation de la Banque centrale, a émis une lettre d'intention donnant un avis favorable pour l'octroi d'une licence bancaire islamique.

La nouvelle Banque Participative aura un capital autorisé de 400 millions MAD (dirham marocain) (41,2 millions USD) et devrait démarrer ses opérations avec un capital libéré de 200 millions MAD (20,6 millions USD). La SID et le Fonds de Croissance des Banques Islamiques (IBGF) détiendront 49% du capital-actions et le GCAM détiendra les 51% restants.

Quels seront les avantages de la nouvelle banque ?

- Soutenir les secteurs clés de l'économie, y compris l'agriculture.
- Promouvoir la finance islamique dans le pays membre.
- Transférer le savoir-faire technique et assurer le perfectionnement professionnel dans le secteur bancaire islamique.
- Créer des emplois, en particulier dans les secteurs de la vente au détail et de l'agriculture.
- Encourager les meilleures pratiques internationales en matière de gouvernance et de gestion d'entreprise.



L'industrie bancaire islamique en est à ses balbutiements au Maroc, mais elle a une base économique solide, un potentiel de croissance solide et un environnement politique stable.

ETUDE DE CAS : TURQUIE

Une opportunité d'ijara à ne pas manquer

Halic Leasing a été créée en 2004. Toutefois, suite à une nouvelle réglementation exigeant aux sociétés de crédit-bail d'avoir un capital libéré minimum de 20 millions de Livres turques, les anciens actionnaires de la société ont décidé de vendre leurs actions. C'est là une occasion de posséder une société de crédit-bail opérationnelle dans l'une des 20 premières économies du monde.

En juillet 2016, la SID a travaillé en partenariat avec Aktif Bank (la plus grande banque d'investissement privée en Turquie) et Ijara Management Company (une société spécialisée du Bahreïn proposant des solutions pour les sociétés de crédit-bail islamique) pour recapitaliser Halic Leasing au niveau minimum requis.

Halic Leasing est la seule société de crédit-bail proposant des solutions conformes à la charia aux participants du secteur privé, en particulier les PME, en Turquie. L'investissement de la SID s'inscrit dans notre stratégie consistant à créer ou investir au moins dans un intermédiaire financier dans chaque pays membre, en améliorant l'accès au financement par les micro, petites et moyennes entreprises, tout en continuant à promouvoir le développement de la finance islamique dans ces pays.

Grâce à cet investissement, la SID a investi dans 11 sociétés ijara et est sur la bonne voie pour atteindre son objectif d'avoir 20 sociétés ijara opérationnelles d'ici la fin de 1440H (2019).



TURQUIE

Découvrir comment nous soutenons la croissance des PME en Turquie.

EN LIRE PLUS 29 >



L'investissement de la SID dans Halic Leasing fait partie de notre stratégie visant à établir ou à investir dans au moins un intermédiaire financier dans chaque pays membre.

ETUDE DE CAS : ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE

Soutien au secteur du logement

Les institutions financières non bancaires (IFNB) sont essentielles pour répondre aux divers besoins financiers des différents secteurs et contribuer à leur développement économique. Elles aident à combler l'écart de crédit, en permettant à davantage d'entreprises du secteur privé d'accéder au financement.

La SID investit dans ces circuits financiers car ils fournissent un autre mode d'intervention pour atteindre un grand nombre de nos clients finaux dans les pays membres, contribuant ainsi à créer un effet multiplicateur positif.

Catalyst Group International (CGI) est une société de gestion basée à Djeddah. Sa mission consiste à fournir des solutions aux secteurs du logement et des PME dans les pays membres de la SID, en aidant à développer un secteur hypothécaire viable. Le secteur du logement dans tous les pays membres nécessite des investissements importants au cours de la prochaine décennie, car les populations jeunes, combinées à l'urbanisation et à la modernisation, augmentent la demande de logements.

En 2016, nous avons investi 4,5 millions USD dans CGI, suite à notre rachat de la part des autres investisseurs. Nous sommes maintenant un actionnaire majoritaire, avec un investissement d'environ 8 millions USD. Cela nous permettra de tirer parti de l'expertise de l'équipe du CGI au profit des pays membres de la SID. L'équipe donne des conseils sur les politiques et l'infrastructure légale et réglementaire, aidant ainsi à développer les marchés de financement hypothécaire primaire et secondaire pour le financement hypothécaire islamique et l'ensemble du secteur du logement.

Les institutions financières non bancaires aident à combler l'écart de crédit, en permettant à davantage d'entreprises du secteur privé d'accéder au financement.

**LA CROISSANCE**

En savoir plus sur comment nous sommes impliqués dans une initiative de capital-risque pour stimuler la croissance de démarrage dans le Royaume d'Arabie saoudite.

EN LIRE PLUS 28 >

ETUDE DE CAS : PAKISTAN

Restructuration pour un plus grand impact

Outre l'investissement dans le capital des nouvelles banques et des IFNB, la SID est également axée sur la restructuration des investissements afin de maximiser l'impact de ses opérations avec les institutions financières. L'année dernière, nous avons négocié avec succès une opération de fusion entre Burj Bank Limited, Pakistan et Al-Baraka Bank, Pakistan Ltd. Cette fusion a créé une institution avec des actifs totalisant plus de 1 milliard USD et un réseau de 224 succursales dans plus de 100 villes du Pakistan. La fusion a été approuvée par l'organe de réglementation et soutenue à l'unanimité par les actionnaires. Cette accroissement substantiel du réseau combiné de capitaux et de succursales permettra à l'entité fusionnée, Al-Baraka Bank (Pakistan) Ltd, de développer davantage le secteur bancaire et de répondre aux besoins financiers des détaillants, des PME et des sociétés clientes.

Cette fusion a créé une institution avec des actifs totalisant plus de 1 milliard USD et un réseau de 224 succursales dans plus de 100 villes à travers le Pakistan.

2.

Cibler nos priorités

Dans les pays membres où le secteur de la finance islamique est moins développé, mais où le secteur des entreprises est plus important, la SID finance directement des investissements dans des secteurs à fort impact et hautement prioritaires tels que l'agriculture, l'industrie, les infrastructures, la santé et l'éducation.



Cibler nos priorités

Si la SID veut réaliser sa vision et sa stratégie, et maximiser l'impact sur le développement, elle doit s'engager de façon ciblée et directe dans divers secteurs clés des pays membres.

Comment y parvenir ?

FINANCEMENT À TERME ET PLACEMENT EN ACTIONS DANS LES SOCIÉTÉS

Notre financement à terme et nos produits financiers d'actions de sociétés sont essentiels pour nous permettre d'accéder à des secteurs importants dans les pays membres et d'améliorer les opérations du secteur privé. Nous agissons comme une entreprise autonome ou en partenariat avec d'autres institutions financières.

Des investissements plus ciblés et directs contribuent à maximiser l'impact du développement en créant de nouveaux emplois et en transférant la technologie et les connaissances à travers les frontières. Le financement à terme et les produits d'actions de sociétés sont des instruments clés permettant l'entrée de la SID dans les pays membres dont le développement du secteur financier islamique est relativement faible.

Nous avons approuvé un montant total de 247,3 millions USD dans 17 nouvelles transactions réparties dans 12 pays. Sur ce montant, les transactions relatives au financement à terme représentent la plus grande part des approbations – 240,1 millions USD, soit 97%. Les placements en actions des sociétés constituaient les 7,2 millions USD restants, soit 3%, des approbations.

En 2016, nos investissements directs étaient répartis dans quatre secteurs. (Une attention particulière a été accordée aux projets d'infrastructure en vue d'améliorer la catégorie d'actifs de notre portefeuille.)

1. Le **secteur de l'électricité et de l'énergie** (infrastructures) représente l'allocation la plus élevée, à savoir un montant total de 92,3 millions USD, soit 37,3% des approbations du secteur des entreprises
2. Le **secteur de l'industrie et des mines** a connu le deuxième plus gros investissement, avec 80,2 millions USD, soit 32,4%.
3. **L'immobilier** était troisième, avec 42 millions USD, soit 17%.
4. Le **secteur de la santé et des services sociaux** (infrastructures) a obtenu des approbations d'un montant 32,8 millions USD, soit 13,2%.

Nous avons approuvé un montant total de 247,3 millions USD dans 17 nouvelles transactions réparties dans 12 pays.

ETUDE DE CAS : ELECTRICITÉ ET ENERGIE

Mali: Adaptation d'approches pour les projets énergétiques

Le Mali souffre d'une grave pénurie d'électricité, ce qui a un impact significatif sur sa croissance économique. La SID a approuvé une facilité de financement à terme de 22,3 millions USD pour soutenir la création et l'exploitation d'une centrale électrique alimentée au mazout lourd (HFO) dans le nord-ouest du Mali pour aider à augmenter la capacité à satisfaire la demande croissante en électricité du pays.

Nous intervenons par le biais d'un outil de financement à terme sur mesure, par lequel la SID prend en charge un quart de la facilité de créance prioritaire pour l'IPP d'Albatros Energy (Kayes). Le solde de la dette devrait provenir des financiers internationaux.

L'usine sera créée sous la forme d'un cadre BOOT (Construire, Posséder, Exploiter, Transférer) par Albatros Energy Mali, SA, la société de projet. Le projet est développé par un consortium d'investisseurs locaux et internationaux composé de l'IFU, du Fonds du Gouvernement danois, du Fonds d'infrastructure PPP Afrique et du Fonds d'Infrastructure Argan.

Le projet vise à :

- réduire l'écart dans l'approvisionnement en électricité de près de 30%
- développer et diversifier la capacité industrielle de la Région de Kayes
- faciliter la croissance d'infrastructures auxiliaires et de soutien
- contribuer à la stabilité et à l'accessibilité de l'électricité au Mali.



Le Mali souffre d'une grave pénurie d'électricité, ce qui a un impact significatif sur sa croissance économique.

NIGERIA

Nous appuyons un consortium pour mettre en place la première banque islamique à être agréée par la Banque centrale du Nigeria.

EN LIRE PLUS 31 ►



La SID a approuvé et a entièrement décaissé une facilité de financement à terme de 20 millions USD en vue de la création d'une nouvelle centrale électrique à Barisal.

ETUDE DE CAS : ELECTRICITÉ ET ENERGIE

Bangladesh: Amélioration de la fourniture d'électricité

En Avril 2016, une nouvelle centrale électrique alimentée par 110 MW de mazout lourd a commencé à fonctionner à Barisal, au Bangladesh. Summit Barisal Power Limited (SBPL) a été créée pour développer, financer, construire, s'approprier et exploiter la centrale, et était financée par Summit Group, l'un des groupes d'entreprises les plus importants du secteur de la production d'électricité au Bangladesh.

En accord avec la City Bank of Bangladesh, la SID a approuvé et a entièrement décaissé une facilité de financement à terme de 20 millions USD en faveur du projet. Ce qui constitue un peu moins de la moitié de la facilité de dette syndiquée requises de 50 millions. Infrastructure Development Company Limited a financé le reste.

INDE

Nous avons signé un Protocole d'accord avec Exim Bank en Inde pour explorer de nouvelles possibilités d'exportation vers les pays membres.

EN LIRE PLUS 38 ►



La SID a investi 25 millions USD pour le financement de sociétés dans Calik Enerji, à des fins d'investissement et pour les sociétés en général, en particulier dans le secteur des énergies renouvelables.



ETUDE DE CAS : ELECTRICITÉ ET ENERGIE

Turquie: Financement pour une énergie propre et emplois

En 2016, nous avons également investi 25 millions USD pour le financement d'activités d'investissement et de sociétés en général, en particulier dans le secteur des énergies renouvelables.

Calik Enerji est la branche d'électricité et d'énergie de Calik Holding, un conglomérat d'investissement leader en Turquie. Ses activités couvrent l'électricité et l'énergie, la construction et l'immobilier, l'exploitation minière, l'industrie textile, les télécommunications et les services financiers. La facilité de la SID appuiera l'investissement de la société dans les énergies renouvelables, ainsi que le renforcement de son portefeuille d'IPP. En améliorant ses perspectives d'avenir, l'investissement devrait entraîner une importante création d'emplois et une relance économique.



TURQUIE

Nous avons investi dans une société de crédit-bail proposant des solutions conformes à la charia aux participants du secteur privé, en particulier les PME, en Turquie.

← EN LIRE PLUS 16



ETUDE DE CAS : SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Turquie : Appui aux infrastructures sanitaires

Nous avons approuvé une facilité de financement à terme d'un montant de 24,5 millions USD pour aider à construire un campus santé de niveau mondial de 558 lits, y compris un hôpital, à Manisa, en Turquie.

Le projet est mis en œuvre dans le cadre d'un programme de Partenariats public-privé (PPP) développé par le Gouvernement turc en vue de stimuler la participation du secteur privé dans le développement de structures de santé. Le Gouvernement vise à compléter 35 campus santé et des hôpitaux urbains de cette façon, en ajoutant 40 000 à 50 000 nouveaux lits d'hôpital.

YDA Group, le promoteur du projet, est un acteur reconnu dans les projets d'infrastructures PPP et un leader du marché dans la construction d'aéroports et le campus santé. Nous finançons le projet conjointement avec d'autres institutions financières islamiques, dont la BID, la Banque de Participation Ziraat et la Siemens Bank.

Nous avons approuvé une facilité
de financement à terme d'un
montant de 24,5 millions USD
pour aider à construire un campus
santé de niveau mondial et un
hôpital à Manisa.

3.

Elargir notre domaine d'intervention

La SID collabore avec les gouvernements, les organismes de promotion des investissements, les organes de réglementation et d'autres parties prenantes en vue d'améliorer l'environnement de l'investissement du secteur privé dans les pays membres.



Elargir notre domaine d'intervention

En 2016, nous avons commencé à étendre ce que nous offrons aux nouveaux pays membres. Cela inclut certains de nos programmes ainsi que nos services de conseil soukouk, en plus de notre opération de financement et de notre structuration du projet de privatisation. La création de partenariats avec le secteur privé pour mobiliser des ressources favorise un environnement propice au développement, ainsi que la croissance de la finance islamique.

Comment y parvenir ?

GESTIONS DES ACTIFS

Nos activités visent offrir aux fonds souverains, aux institutions financières, aux caisses de retraite, aux compagnies d'assurances, aux fonds de dotation et même aux personnes très fortunées, des possibilités d'investissement à travers les marchés émergents et en développement.

Dans un effort visant à mobiliser des ressources pour le développement du secteur privé dans les pays membres, la SID structure, lance et gère des fonds avec des solutions couvrant toute la gamme des catégories d'actifs dans diverses industries. Ces fonds permettent à la SID de créer un effet multiplicateur pour ses propres ressources. Nos gammes de produits importants sont adaptées à des objectifs de rendement et de risque uniques dans plus de 50 pays.

A la fin de 2016, nous avions des actifs sous gestion (AUM) d'un montant de 866 millions USD sur les plates-formes suivantes et avons produit un effet multiplicateur de développement sur le capital engagé de la SID de plus du double :

1. revenus et marchés financiers
2. petites et moyennes entreprises (PME)
3. actions privées.

Nos activités de gestion d'actifs ont réalisé des approbations de 1,3 milliard de dollars américains avec des décaissements de 357,5 millions de dollars américains alloués à un large éventail de régions et de secteurs.

A la fin de 2016, nous avons des actifs sous gestion (AUM) d'un montant de 866 millions USD et avons produit un effet multiplicateur de développement sur le capital engagé de la SID de plus du double.

APPROBATIONS DE GESTION DES ACTIFS ET DÉCAISSEMENTS – PAR SECTEUR

	Approbation (USD)	Décaissement (USD)
Finance	1.045.826.218	243.826.218
Autre	115.000.000	26.500.000
Industrie	46.973.333	9.920.000
Agriculture	16.520.000	11.520.000
Energie	13.000.000	3.411.356
Santé	12.780.000	11.012.723
Vente au détail	10.000.000	10.000.000
Divers secteurs	10.000.000	10.000.000
Tourisme	6.750.000	6.670.000
Automobile	5.520.000	5.520.000
Alimentation & Boisson	5.330.000	5.330.000
Immobilier	5.000.000	5.000.000
Divertissement	3.730.000	3.730.000
Logistique	3.650.000	3.650.000
Crédit-bail	1.370.000	1.370.000
Total	1.301.449.551	357.460.297

APPROBATIONS DE GESTION DES ACTIFS ET DÉCAISSEMENTS – PAR RÉGION

	Approbation (USD)	Décaissement (USD)
MENA	881.790.000	204.431.356
EEAC	16.333.333	10.000.000
ASS	90.326.218	64.128.941
Asie du Sud-est	61.500.000	-
Asie du Sud	23.000.000	21.200.000
Diversifié	10.000.000	10.000.000
Europe	195.500.000	34.450.000
Amérique Latine	23.000.000	13.250.000
Total	1.301.449.551	357.460.297

Plateformes de gestion des actifs :

1. FONDS DE REVENUS ET MARCHÉS FINANCIERS (ICM)

C'était le premier programme de fonds lancé par la SID. Il promeut l'excellence dans notre gestion de la liquidité et du financement conforme à la charia dans un large éventail de secteurs et de régions géographiques.

Le Fonds de revenus et marchés financiers (ICM) vise à générer des rendements excédentaires supérieurs et constants en fournissant un flux de dividendes périodiques grâce à l'analyse des risques et des investissements intelligents. Le fonds a mis en place divers fonds de revenus et de gestion de la liquidité et pour les investisseurs dans l'ensemble du spectre des risques et des récompenses. A ce jour, il a généré 1,24 millions USD en approbations et 299,2 millions USD en décaissement spécifiquement de ses deux plus grands fonds, à savoir ICD Money Market Fund et ICD Unit Investment Fund.

Gros plan sur le Fonds du marché monétaire (FMM)

- Lancé comme investissement de démarrage de 50 millions USD en 2013.
- Le FMM a été plus performant que le fonds du Trésor dans sa catégorie : en 2014, il a généré en moyenne 3,8% (bien au-dessus du rendement cible du Libor + 200 BPS).
- Aujourd'hui, les actifs sous gestion s'élèvent à 230 millions USD.
- A la fin de 2016, le fonds avait réalisé un montant total d'approbations de 1,15 milliard USD et des décaissements de 265 millions USD sur une base diversifiée, grâce à une stratégie d'allocation d'actifs bien conçue, un cadre de risque, une équipe de gestion de portefeuille expérimentée et une équipe dévouée de relations avec les investisseurs capables d'atteindre les institutions ciblées.
- En 2016, le FMM a été primé par Wealth and Finance International : «



Au-delà de ses avantages économiques, ce projet favorise la durabilité (avantages environnementaux et sociaux) et facilite l'accès à la finance islamique par les institutions privées

Best Sharjah Compliant Open-Ended High-Yield Income Fund (depuis sa création) » (Meilleur fonds de revenu élevé à capital variable conforme à la Charia) et « *Most Innovative Asset Management Firm 2016, APAC –MEA Region* » (La Société de gestion d'actifs la plus innovante de 2016, Région Asie-pacifique – Moyen-Orient et Afrique ».

Gros plan sur le Fonds d'Investissement (UIF)

- Un portefeuille de produits à revenu fixe tels que le financement d'entreprise, le financement du commerce et les soukous.
- A ce jour, le fonds a fait l'objet d'importantes initiatives de

restructuration, notamment une répartition optimisée du portefeuille, un plan stratégique révisé, un nouveau statut réglementaire et un plan des investisseurs pour la commercialisation.

- En 2016, l'UIF a réalisé une distribution de dividendes de 4%, atteignant son rendement cible pour l'année.
- Le montant du fonds s'élève actuellement à 242 millions USD.
- En 2016, le fonds a approuvé 88,6 millions USD et a décaissé 44,2 millions USD de transactions au niveau des secteurs et des régions.

ETUDE DE CAS : EMIRATS ARABES UNIS

Comblent le déficit de logement pour les travailleurs de Dubaï

Dubaï se prépare en vue de l'Expo 2020 et vit une activité de construction accrue. Il y a toutefois un énorme déficit de 500 000 lits pour le logement des travailleurs de la construction. Pour aider à résoudre ce problème, l'UIF de la SID a financé la construction d'un complexe résidentiel de trois bâtiments de 58 750 pieds carrés à Jebel Ali, Emirats Arabes Unis, pour un conglomérat immobilier d'environ 9 millions USD. Le fonds a obtenu une marge bénéficiaire rentable de 6,5% avec une marge supérieure à son rendement cible.

Les éléments de conception du projet sont conformes à la dernière réglementation régissant le logement des travailleurs par la Municipalité de Dubaï et à la demande de prime de location. L'efficacité énergétique signifie que les coûts de fonctionnement sont bas, avec des systèmes HVAC (chauffage et climatisation) économiques et un système de recyclage des eaux ménagères – les économies de coûts sur ce seul système seraient de 105 000 AED par mois. Des économies supplémentaires devraient provenir de l'arrêt automatique du système de climatisation pendant les mois d'hiver.

Présentement, le lieu de résidence est entièrement occupé par 792 travailleurs. Le contrat de location a été renouvelé à long terme, avec la valeur immobilière actuelle et la hausse du loyer de 10%.

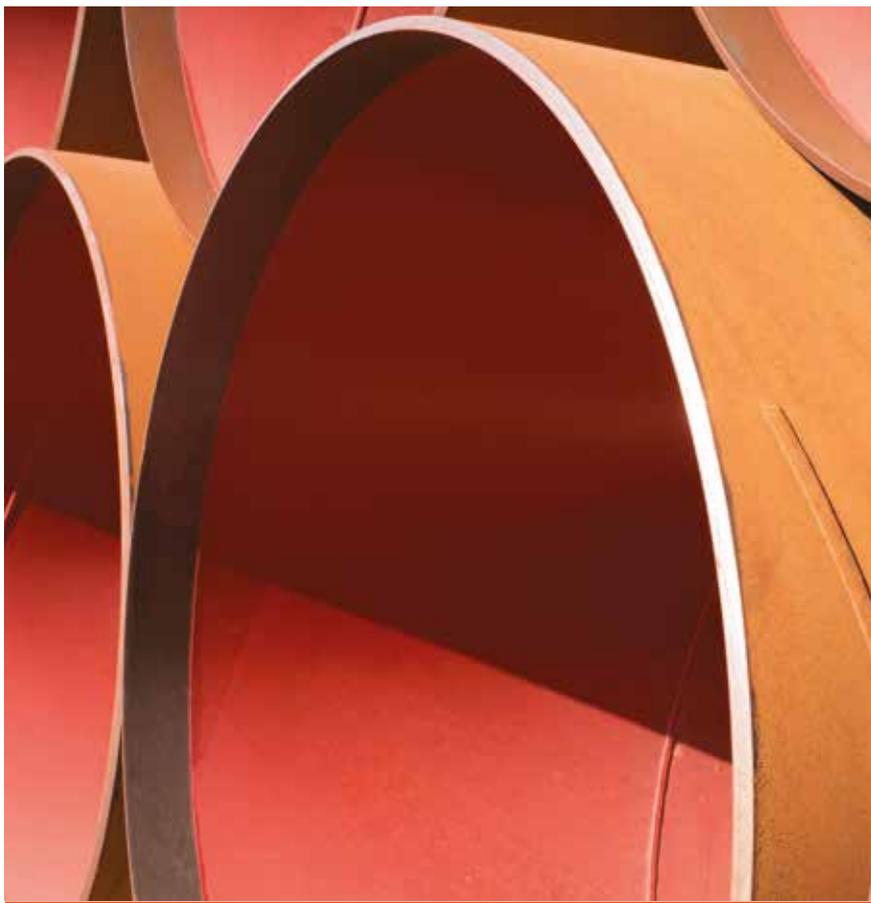
2.FONDS DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (PME)

La SID propose des solutions « d'accès au financement » pour le secteur des PME mal desservi en injectant des capitaux mezzanine dans des entreprises bien planifiées, correctement capitalisées et habilement gérées.

Malgré nos rendements annuels à deux chiffres ciblés réalisés grâce à l'investissement dans le secteur des PME, la gestion des fonds peut être difficile car les entreprises ont besoin d'un suivi étroit.

Au cours des dernières années, nous nous sommes concentrés sur la sélection des meilleurs gestionnaires de fonds stratégiques et sur l'établissement de structures de fonds appropriées pour maximiser les récompenses aux investisseurs et stimuler le développement dans les pays membres. Nous continuerons à investir dans des fonds des PME, essentiellement par le biais de sociétés de gestion de fonds externes. Toutefois, en cas de demande, nous pouvons constituer ou acquérir des sociétés de gestion de fonds.

**Beacon VC
fournit des fonds
de capital-risque
pour les start-
ups de haute
technologie dans
le Royaume
d'Arabie Saoudite
et la région.**



ETUDE DE CAS : ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE

Promotion de la croissance de jeunes entreprises en Arabie Saoudite

Le Royaume d'Arabie saoudite a mis l'accent sur la relance des différents secteurs et l'encouragement du développement du secteur privé. Le capital-risque (CR), principal catalyseur de la croissance économique, est largement sous-développé dans le pays : de nombreuses jeunes entreprises au Royaume ont encore un besoin urgent de financement.

Beacon VC Fund est une initiative conjointe entre la SID, l'Université des Sciences et Technologies du Roi Abdallah (KAUST) et Anfaal Capital ; il fournit des fonds de capital-risque aux jeunes entreprises de haute technologie dans le pays et dans la région dans son ensemble. Outre les campagnes de financement en capital de début de croissance pour attirer les investisseurs locaux et les investisseurs en capital risque, le fond investit dans des secteurs d'importance stratégique, encourage l'esprit d'entreprise et l'innovation technologique tout en stimulant la création d'emplois.

L'initiative tire parti de l'expérience du Fonds des PME de la SID dans le développement et la gestion de moyens d'investissement, l'expertise de KAUST dans les nouvelles technologies et l'expertise d'Anfaal dans le marché saoudien en tant que gestionnaire de fonds agréé.

Beacon VC Fund est un fonds d'actions domicilié au Royaume d'Arabie saoudite. Il a un montant cible définitif de 30 millions USD, avec une clôture initiale de 20 millions USD. A l'heure actuelle, la SID a déjà engagé 4,5 millions USD dans le fonds.

ETUDE DE CAS : TURQUIE

Relance de la liquidité et de la croissance des PME en Turquie

En 2016, la SID a lancé une société de gestion des actifs (AMC), conformément à la charia, après avoir obtenu du Conseil des Marchés Financiers de la Turquie une licence de gestion de portefeuille complète et l'autorisation d'exercer ses activités.

L'initiative, appelée Mukafat Portfoy Yonetimi, était dirigée, conçue, développée et exécutée par la SID, en collaboration avec Aktif Bank, une institution financière de premier plan. Il vise à exploiter les secteurs des fonds locaux institutionnels, de détail et de retraite et à contribuer au développement des marchés financiers islamiques et de l'écosystème en Turquie.

La SID fournira à l'AMC un soutien stratégique et opérationnel tout au long de sa durée de vie et supervisera la gouvernance d'entreprise afin de veiller à l'adoption de décisions judicieuses et de processus internes.

L'initiative lancera divers fonds conformes à la charia, qui seront tous domiciliés en Turquie, notamment :

- **Un fonds fermé** : Des stratégies alternatives incluant un fonds d'actions et de quasi-actions axé sur les PME et ciblant les investisseurs locaux et internationaux.

Sur son premier fonds de PME fermé et domicilié en Turquie, l'AMC a déjà réalisé un engagement d'un montant total de 20 millions USD, avec une cible de 50 millions USD à atteindre. Le fonds commencera à fonctionner en 2017 et ciblera les PME mal desservies, avec un fort potentiel de croissance dans diverses régions de la Turquie. D'autres fonds alternatifs fermés seront lancés ultérieurement.

- **Fonds de placement ouvert** : Des stratégies d'instruments de liquidité exclusivement à long terme cotés et gérés activement (exploitant la distribution externe en Turquie).

L'AMC a pour objectif de développer des fonds communs domiciliés en Turquie à travers des instruments de liquidité conformes à la charia, exclusivement à long terme et gérés activement (actions, soukouks et vecteurs équilibrés utilisant des stratégies commerciales alpha-bêta) et des portefeuilles sur les marchés financiers turcs. Les fonds communs gérés par la société de gestion de portefeuille seront essentiellement distribués à travers des circuits de distribution de détail constitués de succursales de banques commerciales / de participation (circuits de distribution externes), de la plateforme de fonds du Conseil des marchés financiers et d'une plateforme en ligne de l'AMC.



Cette initiative vise à contribuer au développement de l'écosystème et des marchés financiers en Turquie.

3.FONDS D'INVESTISSEMENT PRIVÉ

Le programme du Fonds d'investissement privé de la SID a été créé pour mettre en place des fonds adaptés pour aider à résoudre les problèmes spécifiques créés par les pénuries de ressources et l'urbanisation. Les améliorations opérationnelles sont le fondement essentiel de la réussite de l'investissement privé. Les sociétés ou fonds d'investissement privé doivent donc avoir une expertise dans le secteur afin de pouvoir se concentrer sur des thèmes particuliers.

A l'instar du programme des PME, le programme du fonds d'investissement privé vise à travailler en partenariat avec des sociétés internationales renommées dotées d'une expertise dans un secteur particulier. Le programme gère directement d'autres fonds alternatifs dans son principal domaine de compétence, comme le Fonds de croissance des Banques islamiques (IBGF) nouvellement créé, qui vise à rationaliser, à élargir et à améliorer l'efficacité du programme d'intervention de la SID dans le secteur financier.

Le programme prévoit également de lancer des fonds d'investissement privé dans les infrastructures, l'agriculture et les soins de santé à moyen terme.

Fonds de croissance des Banques islamiques

Lancé en 2015 avec une première clôture de 100 millions USD, l'IBGF est un vecteur de co-investissement unique, qui offre aux investisseurs l'occasion d'acquérir une exposition au niveau du secteur bancaire islamique tout en tirant parti de la vaste expérience et de la performance de la SID dans ce domaine.

L'IBGF identifie et investit dans des opportunités commercialement attractives dans les banques islamiques à l'échelle mondiale. Il est structuré comme un fonds d'investissement privé fermé avec un montant cible de 300 millions USD, une durée de vie de dix ans, et un objectif de rendement cible de +15% par an.

Les investisseurs tiers peuvent bénéficier de l'accès prioritaire aux pays membres et aux droits, privilèges et protections qui sont accordés à la SID en tant qu'institution multilatérale. Il s'agit notamment du statut de créancier privilégié et de la protection de l'actif, du rapatriement de capitaux et de l'immunité fiscale.

A la fin de 2016, le fonds a obtenu l'approbation d'investir en dehors des pays membres de la SID, de développer le secteur et de servir les

importantes populations musulmanes vivant dans des pays non membres. Cela a créé, pour le fonds, de nouvelles possibilités de recherche d'un impact de développement élevé dans les investissements commercialement attractifs, tout en stimulant l'omniprésence de la finance islamique. Des efforts sont actuellement déployés pour recueillir des fonds auprès d'investisseurs tiers.

Le fonds est encore en période d'investissement, sans décaissements ni approbations.



Services consultatifs

Les investissements que nous effectuons dans les pays membres, anciens comme nouveaux, ne constituent qu'un volet de l'accent que nous mettons sur le développement du secteur privé. Les services consultatifs, l'assistance technique et les activités de renforcement des capacités jouent un rôle tout aussi important pour nous aider à atteindre nos objectifs de développement.

Les services consultatifs jouent un rôle clé pour la SID en favorisant un environnement propice, en créant des conditions équitables pour le secteur privé et en mobilisant des ressources. La société vise à fournir des conseils de qualité supérieure aux pays membres et aux entités du secteur privé afin de les aider à mener à bien leur mission de développement et à mobiliser des capitaux. A cet égard, la SID a pour mission de se positionner comme le conseiller de choix dans ses domaines d'intervention sélectionnés et de fournir des services par le biais de divers programmes sur mesure.

La SID a signé 14 mandats consultatifs couvrant nos quatre programmes consultatifs.

1. Institutions financières islamiques (IFI)
2. Soukook et Marchés financiers
3. Appui à l'Environnement des Affaires et de l'Industrie (IBES)
4. Conseil sur la Privatisation et les Infrastructures

1. PROGRAMME DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES ISLAMIKES (IFI)

Ce programme donne des conseils sur la création de nouvelles institutions financières islamiques, la conversion des institutions financières classiques (IF) en institutions financières islamiques et la création de guichets islamiques dans les IF classiques. Le programme assure également le renforcement des capacités et conseille les gouvernements sur l'élaboration de cadres réglementaires.

En 2016, le programme des IFI a signé six nouveaux mandats couvrant quatre pays membres et deux régions (regroupant divers pays). Parmi ces pays on compte :

Le Nigeria : La SID a fourni des services consultatifs techniques complets à un consortium de promoteurs nigériens (MFB Consortium) en vue de l'établissement de la première banque islamique à être agréée (avec une licence nationale au démarrage) par la Banque centrale du Nigeria.

Le Maroc : La SID a conseillé sur la création d'une nouvelle Banque islamique, en collaboration avec le Crédit Agricole du Maroc.

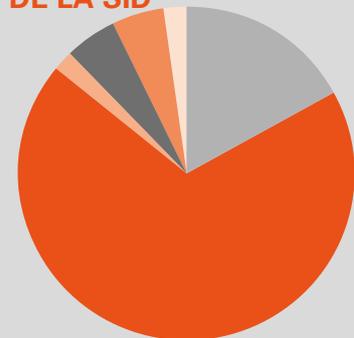
Ouverture de Guichets

La SID aide les institutions financières à ouvrir des Guichets islamiques pour l'introduction progressive d'opérations bancaires conformes à la charia – ou à se transformer en une banque islamique à part entière. Ce sont là quelques-uns des projets que nous avons conseillés en 2016.

Brunei : Nous avons appuyé Tabung Amanah Islam Brunei (TAIB), une société qui exerce à la fois des activités financières et non financières à Brunei Darussalam, afin de séparer ses activités financières et en faire une banque islamique à part entière.

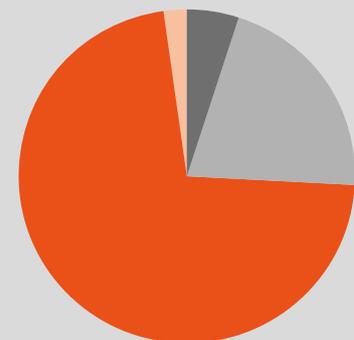
La Côte d'Ivoire : Après avoir fourni des services consultatifs sur la création d'un Guichet bancaire islamique à Afriland First Bank (AFB) au Cameroun, en 2015, nous avons assisté l'AFB dans la création d'un autre Guichet bancaire Islamique en Côte d'Ivoire en 2016.

STRUCTURE DU PORTEFEUILLE DES PROJETS CONSULTATIFS DE LA SID



Régional

■ Asie ■ Afrique ■ Europe
■ Amérique du Sud ■ Mondial



Sectoriel

■ Secteur des Infrastructures
■ Secteur de l'Agriculture
■ Secteur Financier ■ Industrie & Mine

Les services consultatifs jouent un rôle clé pour la SID en favorisant un environnement propice, en créant des conditions équitables pour le secteur privé et en mobilisant des ressources.

ETUDE DE CAS : AFRIQUE DE L'OUEST

Lancement de fenêtres financières islamiques

Nous avons conseillé la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) d'établir un Guichet islamique, ce qui en fait la première institution financière de développement classique sur le continent africain à établir un Guichet bancaire islamique. Nous proposons, entre autres services :

- la fourniture, à la banque, de produits conformes à la charia adaptés à leurs besoins ;
- l'assistance dans la mise en place d'un Conseil de la charia ;
- l'orientation dans la sélection et la mise en œuvre de solutions informatiques pour exécuter les activités bancaires islamiques ;
- la formation des ressources humaines au système bancaire islamique ;
- l'élaboration d'une stratégie de marketing et de communication adaptée pour le nouveau Guichet bancaire islamique.

Quels sont les avantages pour la BOAD ?

1. Promouvoir l'inclusion financière en fournissant un financement sans intérêt aux bénéficiaires qui étaient exclus dans les huit pays membres de la BOAD.
2. Débloquer un nouveau segment de marché et des sources de revenus supplémentaires pour la banque qu'elle peut utiliser pour les activités de développement.
3. Renforcer les capacités du personnel de la BOAD et aider à diffuser les connaissances et la compréhension des principes bénéfiques du système bancaire islamique au sein de la BOAD et de ses pays membres.

2. PROGRAMME SOUKOUK ET MARCHÉS FINANCIERS

Un soukook est un titre islamique qui est structuré pour générer des rendements aux investisseurs tout en se conformant à la loi islamique. Ce programme fournit des services consultatifs aux gouvernements et aux entreprises pour les orienter dans le processus d'émission de soukook, leur fournir les capacités nécessaires pour leur permettre de développer les marchés financiers locaux.

En 2016, la SID a signé quatre nouveaux mandats soukook dans quatre pays membres différents, soit en tant que premier ou deuxième tranche et a fermé le Soukook Souverain de Jordanie (mandaté en 2015).

Côte d'Ivoire : Nous avons aidé ce pays membre à émettre avec succès la deuxième tranche de son soukook souverain. C'était un soukook ijara de

266 millions USD au taux de 5,75%, avec une maturité de sept ans et un délai de grâce de deux ans. Cette deuxième émission a eu lieu moins d'un an après la première émission de soukook réussie de la Côte d'Ivoire, à laquelle la SID a également apporté son assistance

Sénégal : Un mandat consultatif similaire a été mis en œuvre lorsque nous avons habilité le pays à émettre avec succès la deuxième tranche de son soukook souverain. C'était un soukook ijara de 332 millions USD au taux de 6%, avec une maturité de dix ans et un délai de grâce de deux ans. Cette deuxième émission est intervenue deux ans après la première émission réussie du Sénégal qui avait été le premier soukook souverain en Afrique à faire partie du Marché financier international (ayant également bénéficié de l'assistance de la SID).



Togo : Pour un début, nous avons appuyé ce pays membre dans l'émission de leur premier soukook souverain. Au Togo, c'était un soukook ijara de 259 millions USD au taux de 6,5%, avec une maturité de dix ans et un délai de grâce de deux ans.

Suriname : La SID a été mandatée par le Suriname en 2016 pour l'assister dans l'émission de son premier Soukook souverain. Le Suriname vise à mobiliser des ressources auprès des marchés régionaux et internationaux en vue de financer des projets de développement/ d'infrastructures dans le pays.



ETUDE DE CAS : JORDANIE

Première émission de sukuk souverain en monnaie locale

Nous avons aidé le Gouvernement jordanien à émettre avec succès son premier soukook souverain en monnaie locale. Le but du soukook était de relever le défi persistant auquel font face les banques islamiques en Jordanie dans la gestion de la liquidité, tout en fournissant une source de financement au Gouvernement pour l'aider à financer ses activités de développement.

Faits saillants du projet

- L'émission de soukook était fixée au taux de 3,01%, en fonction du cours de l'obligation conventionnelle du pays, ce qui a permis d'obtenir une source de financement moins coûteuse. L'émission était trois fois surpassée.

- Cette transaction a favorisé un partenariat entre la SID et l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA). Nous avons servi de guide dans le processus d'émission, alors que la JICA a agi en tant que fournisseur d'assistance technique en finançant les dépenses liées à la transaction.

Parmi les avantages du Projet, on compte :

1. L'ouverture d'une nouvelle source de financement à une catégorie d'investisseurs exclus auparavant.
2. La facilitation, pour la Jordanie, d'utiliser les soukooks en toute autonomie pour financer ses futurs projets d'infrastructure.
3. L'acquisition de connaissances techniques et d'expérience pratique en matière d'émission de soukooks, ouvrant ainsi la voie au secteur privé pour l'émission de soukooks d'entreprise.
4. Le Lauréat du prix international de la finance islamique le plus prestigieux, le IFN Award, pour le « *Sovereign Deal of the Year 2016* » (Meilleure transaction souveraine de l'Année 2016). IFN a salué l'impact de la transaction sur le développement et ses effets d'entraînement attendus sur l'industrie, car il « comporte un certain nombre d'aspects uniques qui peuvent influencer sur l'évolution des Marchés financiers islamiques. »

3. PROGRAMME D'APPUI À L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES ET DE L'INDUSTRIE (IBES)

A travers l'IBES, nous cherchons à identifier les défis cruciaux qui freinent la croissance des entreprises et à travailler avec des partenaires publics et privés en vue d'identifier et de mettre en œuvre des solutions en mobilisant des partenariats stratégiques, des compétences et des ressources.

Le programme IBES est axé autour de quatre thèmes :

1. Les zones économiques spéciales – participation au niveau spatial
2. L'environnement des affaires – participation au niveau national
3. Les chaînes de valeur – participation au niveau sectoriel
4. La productivité et l'innovation des entreprises – participation au niveau de l'entreprise.

En 2016, la SID a signé trois nouveaux mandats dans le cadre de son programme IBES.

Djibouti : Notre mandat consistait à aider le pays à trouver les voies et moyens d'accroître sa capacité de production de 3% à 16% du PIB d'ici 2035 tout en maintenant un équilibre régional harmonieux à l'aide en utilisant les zones industrielles (ZI) dans le cadre de la vision 2035 du pays.

La Vision 2035 fait l'objet du programme d'assistance technique entre le Gouvernement djiboutien et la SID, qui a débuté en 2013. La première phase (2013-2015) a permis d'établir un diagnostic du cadre réglementaire et institutionnel et de faire une proposition d'investissement de 51 millions USD dans le cadre de l'Aménagement progressif de 219 hectares d'espace industriel. La deuxième phase, signée en 2016, visait à exécuter les principales activités conduisant à l'aménagement des zones. Le programme est déployé avec succès dans le cadre d'un accord de coopération sud-sud et constitue un modèle de notre synergie de groupe. Les partenaires

techniques sont l'Agence Tunisienne de Coopération Technique, l'Agence tunisienne d'aménagement foncier et l'Agence tunisienne de promotion des investissements étrangers.

Mauritanie : Notre participation s'inscrit dans le cadre d'un engagement global qui a débuté en 2011 pour appuyer le projet du Gouvernement de transformer Nouadhibou (la deuxième plus grande ville du pays) en zone franche afin de tirer le meilleur parti de ses abondantes ressources halieutiques.

Le programme de 1,5 million USD combine diverses interventions pour encourager les investissements du secteur privé et il a été financé conjointement par la SID, l'ITFC, le Gouvernement, l'Agence Turque de Coopération et de Développement, l'Initiative d'Aide au Commerce pour les Pays arabes et la BID.



ETUDE DE CAS : YÉMEN

Renforcer la résilience du modèle d'affaires des PME

Le projet *Business Resilience Assistance for Value-Added Enterprises* (BRAVE) apporte une intervention cruciale dans ce pays déchiré par le conflit. Le conflit a paralysé l'activité économique et mis en péril les PME et les entreprises dirigées par des femmes. Ce projet investit dans la résilience des entreprises et les initiatives de

continuité des activités pour aider les entreprises à gérer les risques et élaborer des stratégies d'atténuation de la crise.

Le projet BRAVE cible les groupes les plus touchés, à savoir les jeunes, les femmes et les PME. Son accent est mis sur les secteurs en faveur des pauvres, notamment l'agro-industrie, la pêche, la santé et l'industrie textile. Le projet est constitué de trois composantes :



4. PROGRAMME D'INFRASTRUCTURE ET DE PRIVATISATION (IPP)

Ce programme de la SID est créé pour conseiller sur le développement et le financement (trouver le bon capital) des projets d'infrastructure de petite et moyenne envergure. Ils peuvent être des projets du secteur privé ou des projets de PPP, et inclure des projets énergétiques indépendants, des services publics, les télécommunications et l'industrie (par e. le ciment, l'engrais, l'acier). La SID conseille également les gouvernements sur la stratégie de privatisation et sur les opérations de privatisation spécifiques pour attirer les investissements du secteur privé.

Fonds africain de financement islamique des infrastructures (AIIFF)

En 2016, la SID a approuvé la création du premier Fonds africain de financement islamique des infrastructures destiné à fournir un financement conforme à la charia pour des projets d'infrastructure dans certains pays membres africains.

Les besoins annuels en infrastructures de l'Afrique sont estimés à 93 milliards USD. L'AIIFF ciblera les projets d'infrastructure de catégorie 2 (50 à 250 millions USD), qui sont souvent mal desservis par des acteurs plus importants, en particulier dans le secteur privé. Beaucoup de transactions d'infrastructure de moindre envergure nécessitent des services consultatifs avant d'être considérés comme « escomptables », aussi l'objectif visé par l'AIIFF est de prendre en charge ce marché mal desservi. L'AIIFF s'appuiera également sur le statut multilatéral du Groupe de la BID et accroîtra les fonds grâce à des alliances stratégiques au sein de l'espace mondial du développement.

La SID assure la cogestion du fonds avec *Infrastructure Leasing & Financial Services* (IL&FS), un développeur d'infrastructures, un financier et un investisseur en actions dans les marchés émergents. Il est détenu par des actionnaires puissants et respectés tels que la Banque centrale de l'Inde et Abu Dhabi Investment Authority, entre autres.

1. Le renforcement des capacités de résilience des entreprises : former 500 entreprises qualifiées sur comment traiter les situations de conflit et préparer des plans de résilience.
2. La fourniture d'un soutien à la reprise des activités à 400 PME grâce à des subventions de contrepartie d'un montant de 15 000 USD par bénéficiaire, à investir principalement dans les biens d'équipement nécessaires à l'entreprise.
3. Le renforcement de la résilience de la chaîne pour les secteurs cibles et l'assistance à 20 entreprises chefs de file de la chaîne de valeur pour leur permettre d'adapter, d'améliorer ou de renforcer leurs modèles d'entreprise pour la nouvelle structure de marché. Cela se fera grâce à un système de subvention de contrepartie adapté, avec une allocation moyenne de 50 000 USD par entreprise chef de file.



4.

Exploiter nos partenariats

Nous comptons mettre à profit notre partenariat actuel avec la BID et d'autres institutions pour ouvrir de nouvelles sources de financement et d'expertise, et mobiliser l'investissement et l'action dans les pays membres.

Il est crucial pour toute institution multilatérale de développement comme la SID de créer des partenariats solides qui exploitent toutes les ressources potentielles disponibles pour ses activités d'investissement et de conseil. A travers notre travail de développement de partenariats, nous nous engageons à atteindre notre objectif de renforcer la prospérité partagée et durable entre nos pays membres.

Comment y parvenir ?

PROTOCOLE D'ACCORD

Nous nous engageons à fournir une assistance à long terme aux pays membres en établissant des bases solides pour de nouveaux partenariats. Plusieurs protocoles d'accord ont été signés en 2016 en vue de renforcer le soutien à nos pays membres afin qu'ils puissent se développer.

La création de partenariats solides avec d'autres banques de développement multilatérales, des agents du secteur privé et des gouvernements, rassemble toutes les ressources potentielles, aussi bien financières que non financières, et nous permet de mettre à la disposition de plus de bénéficiaires, un large éventail d'activités d'investissement et de conseil, créant ainsi un impact plus important sur le développement. A travers notre travail de développement de partenariats, nous sommes pleinement engagés dans l'atteinte de notre objectif de renforcement de la prospérité partagée entre nos pays membres, de manière durable.

Des accords de partenariat clés ont été conclus pour répondre aux divers aspects du mandat de la SID, à savoir :

- la relance de l'industrie de la finance islamique ;
- la diffusion des connaissances et le renforcement des capacités ;
- la collaboration au-delà de nos pays membres.

A travers notre travail de développement de partenariats, nous sommes pleinement engagés dans l'atteinte de notre objectif de renforcement de la prospérité partagée entre nos pays membres, de manière durable.

Relance de l'industrie de la finance islamique

Protocole d'accord avec Saturna Sdn Bhd partner

Saturna Sdn. Bhd. (Saturna) est une filiale en propriété exclusive de Saturna Capital Corporation basée aux Etats-Unis. La SID a signé un Protocole d'accord avec Saturna pour coopérer dans le cadre de la proposition de moyens de financement islamique durables aux investisseurs. Ce partenariat met en évidence le dévouement de la SID à la promotion de principes d'investissement responsables par l'adoption de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la finance islamique.

Diffusion de connaissances et renforcement des capacités

Accord-cadre de coopération avec la Société islamique de financement du commerce (ITFC)

L'ITFC et la SID ont signé un accord-cadre de coopération pour permettre à l'Autorité de Zone franche de Nouadhibou (AZFN), en Mauritanie, d'adopter des pratiques internationales en matière de conception organisationnelle, de gestion des ressources humaines, de planification et de gestion financières, grâce à un programme de jumelage avec le modèle principal de l'Autorité de la zone économique spéciale d'Aqaba (ASEZA), en Jordanie.

PACT sur le programme de financement islamique avec le Centre africain d'études supérieures en gestion (CESAG)

La SID et le CESAG ont signé un accord pour la mise en œuvre d'un programme universitaire de finance islamique en Afrique de l'Ouest. Cet accord implique l'Université de Paris-Dauphine comme troisième partenaire dans la dispense de la formation initiale, la recherche et les activités de conseil dans le domaine de la finance islamique. Il s'agit, en fin de compte, de créer une académie d'excellence en finance islamique en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Collaboration au-delà de nos pays membres

Protocole d'accord avec Exim Bank of India

Un protocole d'accord a été signé entre la SID et la Export-Import Bank of India (Exim Bank). Cela permettra d'étudier la faisabilité d'accorder à la SID une ligne de crédit commerciale de 100 millions USD, en vue de faciliter l'exportation de biens et services de l'Inde vers nos pays membres.

Protocole d'accord avec la China National Building Material Company Limited (CNBM) International Engineering Co (IE)

La SID et la CNBM-IE ont signé un Protocole d'accord pour conceptualiser, développer et structurer un plan global pour le développement de projets d'infrastructure sociale dans nos pays membres. Son objectif est d'utiliser un mode de développement de partenariat public-privé appelé « conception-financement-construction-location-transfert » pour combler le déficit de financement.

SYNDICATION ET ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

La SID finance et organise des opérations de financement pour permettre aux pays membres de mobiliser des financements auprès du secteur privé. Nos équipes de syndication et de mobilisation de ressources ont été actives tout au long de l'année 2016 en organisant un certain nombre d'opérations et d'activités de financement syndiquées.

Les opérations syndiquées comprennent :

La SID a été mandatée comme arrangeur principal pour Defacto, pour des opérations sécurisées d'une valeur de 50 millions USD.

Defacto a été créée et a ouvert son premier magasin en 2004. En 11 ans, elle a été l'une des principales marques du prêt-à-porter et de l'industrie de la mode en Turquie. Aujourd'hui, elle est la deuxième plus grande société d'habillement en Turquie, avec 283 magasins au niveau national. Elle est également présente hors de la Turquie, avec 45 magasins à l'étranger.

La SID comme co-financier du projet Summit Barisal Power Limited, pour un financement de 22 millions USD.

Summit Barisal Power Limited ou SBPL est un projet de centrale électrique de mazout lourd de 110 MW (net) qui sera créée à Barisal par Summit Group. La société du projet s'est engagée à concevoir, construire et exploiter la centrale pour produire et fournir de l'électricité au Bangladesh Power Development Board pour une période de 15 ans sur la base d'un accord d'exploitation. La SBPL a été retenue au terme d'un processus d'appel d'offres concurrentiel.

Les activités de financement comprennent :

- Dans le cadre du premier programme d'emprunts annuel de la SID approuvé en 2015, nous avons mobilisé un montant total de 1,1 milliard USD provenant d'émissions publiques et de placements privés. Au mois d'avril 2015, une opération d'émission publique de 300 millions USD a marqué la première émission de la SID dans le secteur public, ce qui nous a permis d'établir notre courbe en même temps que des transactions comparables globales en ASS.
- La création du Programme de billets à moyen terme a été l'un de nos principaux domaines d'intervention privilégiés en 2016. Ce sera la plateforme pour permettre à la SID d'émettre des soukous par le biais d'émissions publiques ou de placements privés cotés à la Bourse de Londres ainsi qu'au NASDAQ de Dubaï.
- L'année 2016 a été témoin du deuxième programme d'emprunts annuel de la SID, lorsque le Conseil d'administration a approuvé notre Programme annuel de Mobilisation de Ressources d'un montant pouvant atteindre 1,25 milliard USD. Le programme vise à identifier nos besoins en ressources pour l'exercice financier pour nous permettre d'atteindre nos objectifs opérationnels et financiers tout en maintenant le niveau de liquidité requis, conformément à notre politique de liquidité.



L'UNIVERSITÉ DE PARIS-DAUPHINE

Le troisième partenaire de l'ICD et le CESAG, l'exécution de la formation initiale, de la recherche et des activités de consultation dans le domaine de la finance islamique.



Organisation et gouvernance

Toutes les actions de la SID sont approuvées et examinées soigneusement par des personnalités très expérimentées qui se consacrent au développement de nos pays membres.

EXAMEN APPROFONDI ET POURSUITE DE L'EXCELLENCE

Toute action ou décision prise par la SID est régie par une vaste expérience. Tous ceux qui sont impliqués, allant de notre Président à notre Assemblée générale, au Conseil d'Administration et aux autres Conseils et Commissions, sont fiers de représenter équitablement et fidèlement nos pays et institutions membres.

NOMINATION DU PRÉSIDENT DE LA BID

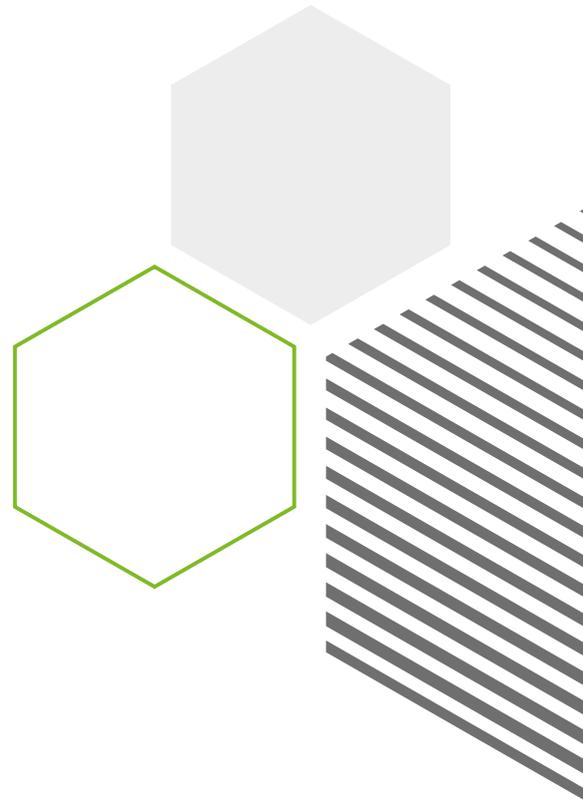
Suite au départ à la retraite du Dr Ahmad Mohamed Ali en qualité de Président de la BID, l'Assemblée générale a élu le Dr Bandar bin Mohammed bin Hamza Asaad Hajjar comme Président de la BID pour un mandat de cinq (5) ans à compter du 1er octobre 2016.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale est l'autorité suprême de la SID qui représente ses membres (pays et institutions). Ses principales fonctions consistent à définir les politiques régissant le travail et la supervision générale de la SID.

Au début de la séance inaugurale, l'Assemblée générale élit un représentant d'un pays membre pour agir à qualité de Président et un représentant d'un pays membre pour agir en qualité de Vice-président jusqu'à la fin de la première réunion annuelle de l'Assemblée générale. A la fin de chaque réunion annuelle, l'Assemblée générale élit un représentant d'un pays membre pour agir en qualité de Président et un représentant d'un pays membre pour agir en qualité de Vice-président jusqu'à la fin de la prochaine réunion annuelle de l'Assemblée générale.

Chaque membre de l'Assemblée Générale dispose d'une voix pour chaque action souscrite et payée, et toutes les questions sont décidées à la majorité des voix exprimées à chaque réunion.





Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est principalement responsable de l'adoption des politiques, de la stratégie opérationnelle, du budget et de la conduite générale des opérations de la SID dans le cadre des pouvoirs qui lui sont délégués par l'Assemblée générale.

Le Conseil est composé de 10 membres et est présidé par le Président du Groupe de la BID. Parmi les autres membres figurent le Directeur général de la SID ainsi que les représentants de la BID, des groupes des pays membres d'Afrique, d'Asie, de l'Asie arabe, des institutions financières publiques et un membre permanent d'Arabie saoudite (représentant le plus important actionnaire après la BID).

Conformément aux Statuts, le Conseil d'administration se réunit lorsque les affaires de la société l'exigent et la majorité des membres du Conseil constitue le quorum pour toute réunion, à condition que cette majorité représente au moins les deux tiers du nombre total des voix des membres. Une réunion extraordinaire peut également être convoquée à tout moment par le Président ou à la demande de trois membres du Conseil.

Les voix de la Banque sont réparties de manière équitable entre les membres du Conseil d'administration désignés par la Banque et chaque membre du Conseil d'administration a le droit d'exprimer les voix dont disposent les membres de la société dont le vote a compté pour son élection.

Conformément aux statuts de la société, le Conseil d'administration est autorisé à exercer tous les pouvoirs de la société, à l'exception des pouvoirs réservés à l'Assemblée générale, mais aussi à définir les conditions et procédures selon lesquelles le Président du Conseil peut présenter divers types de questions dans le cadre d'une procédure accélérée.



1.



2.



3.



4.



5.



6.



7.



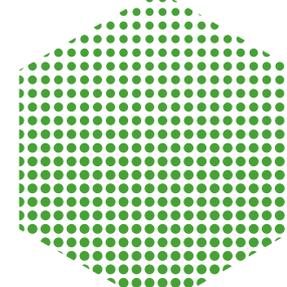
8.



9.



10.



CONSEIL D'ADMINISTRATION*

- | | |
|---|--|
| 1. Dr. Bandar Mohammed Hajjar,
Président du conseil | 6. M. Abdourahmane Cissé,
Représentant le Groupe d'Afrique |
| 2. M. Khaled Mohamed Al-Aboodi,
Président Directeur Général | 7. M. Mohammad Nizam bin Haji Ismi,
Représentant le Groupe d'Asie |
| 3. Dr. Abdullah bin Suleiman Alsakran,
Représentant l'Arabie Saoudite | 8. M. Bader Abdullah Abuaziza,
Représentant la BID |
| 4. M. Abdullah M.A. Al Zaabi,
Représentant le Groupe arabe | 9. Dr. Hosein Ghazawi Khourazgani,
Représentant la BID |
| 5. M. Omar Ahmed Al-Somali,
Représentant les institutions
financières | 10. M. Abdurahman Sharif, Représentant
la BID |

Le Conseil d'administration désigne parmi ses membres, les membres de son Comité exécutif (CE) qui est l'organe de prise de décision rapide. Il a le pouvoir d'approuver toutes les opérations de financement et d'investissement ainsi que tous les autres pouvoirs qui lui sont délégués par le Conseil. Le CE est composée de six membres au maximum, dont les trois sièges sont attribués en permanence au Président du Conseil, au PDG & Administrateur général et au représentant de l'Arabie saoudite, respectivement. Les membres du CE siègent par rotation annuelle, ce qui permet à tous les membres du Conseil d'administration de siéger au Comité.

LES MEMBRES DU CONSEIL ISSUS DU COMITÉ EXÉCUTIF*

1. Dr. Bandar Mohammed Hajar (Président du Conseil)
2. M. Khaled Mohamed Al-Aboodi (PDG & Directeur Général)
3. M. Abdullah Mohammed Abdullah Al Zaabi
4. Dr. Abdullah Bin Sulaiman Alsakran
5. M. Omar Ahmed Al-Somali
6. Dr. Hosen Ghazavi Khourazgani



1.



2.



3.



4.



5.



6.



7.



8.



9.

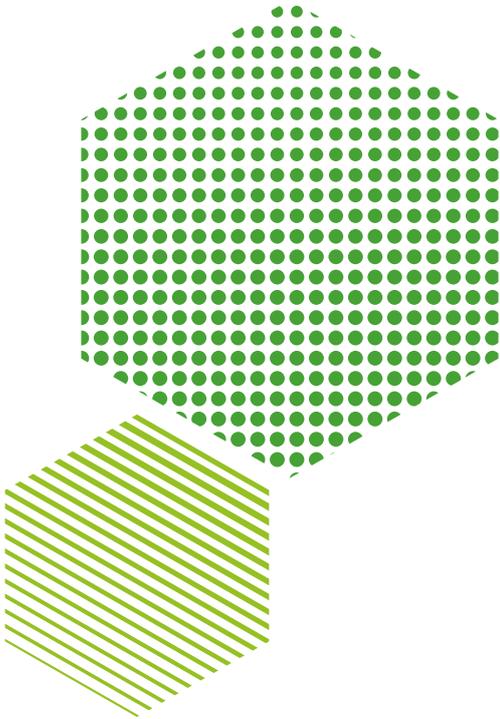


10.

ADMINISTRATION DE LA SID*

1. M. Khaled Mohamed Al-Aboodi, Président Directeur Général
2. Dr. Majid Sabbagh Kermani, Directeur, Stratégie et politiques
3. M. Juan Limandibhratha, Directeur, Gestion des risques
4. M. Najmul Al Hassan, Directeur, Développement des institutions financières
5. Mlle. Nida Fatima Raza, Directrice, Services Consultatifs et Directrice par intérim, Gestion d'actif
6. M. Mohammed Alamar, Directeur, Audit Interne
7. M. Suleiman Al-Sultan, Directeur, Soutien Institutionnel
8. M. Farid Masmoudi, Directeur, Investissements et financements directs
9. M. Basel Haj-Issa, Directeur, Redressement et gestion d'actif
10. M. Seedy Keita, Directeur, Département des finances

*Au 31 décembre 2016



PDG ET ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL

Le PDG, qui est également l'Administrateur général, sous la supervision générale du Président du Conseil d'Administration, dirige les activités quotidiennes de la SID. Le PDG est également responsable de la nomination des cadres et du personnel de la Société. Sur autorisation du Conseil d'administration, le PDG approuve le financement et les investissements de la SID. Le Conseil d'administration a renouvelé le mandat de M. Khaled Mohammed Al-Aboodi en qualité de PDG et Administrateur général de la SID le 10/09/1437H (2016) pour un nouveau mandat de trois ans.

COMITÉ DE LA CHARIA

En l'an 1433H (2012), le Comité de la Charia de la SID a été intégré dans celui de la BID, constituant ainsi le Comité de la Charia du Groupe de la BID. Il est chargé de conseiller le Groupe de la BID sur la conformité de ses produits et transactions à la charia. Le Comité est composé des éminents membres ci-après :

Comité de la Charia du Groupe de la BID*

1. Dr. Hussein Hamed Sayed Hassan (Président)
2. Dr. Abdulsattar Abughuddah (Vice-président)
3. Shaikh Abdulla Bin Sulaiman Al Manea
4. Shaikh Muhammad Taqi Usmani
5. Shaikh Mohammad Ali Taskhiri
6. Dr. Mohamed Raougui
7. Dr. Muhammad Syafii Antonio

COMITÉ D'AUDIT

Le Conseil d'administration désigne parmi ses membres, les membres d'un Comité d'Audit chargé de superviser les aspects financiers et de contrôle interne de la SID, ainsi que le respect de son mandat et de faire rapport de ses conclusions au Conseil d'administration.

Comité d'Audit*

1. Dr. Abdullah Bin Sulaiman Alsakran (Président)
2. M. Mohammad Nizam bin Haji Ismi
3. M. Abdirahman Sharif

LE CONSEIL CONSULTATIF

La SID dispose d'un Conseil consultatif composé de cinq experts de renommée internationale, qui connaissent bien nos activités. Le Conseil émet des points de vues et des avis sur toute question qui lui est soumise par l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration, le Comité Exécutif et le Président du Conseil d'Administration ou par le PDG.

Conseil consultatif*

1. M. Hamad Saud Al Sayari
2. M. Alhaji Aliko Dangote, GCON
3. M. Tan Sri Abdul Rashid Hussain
4. M. Assaad J. Jabre
5. Dr. Abdul Hafeez Shaikh





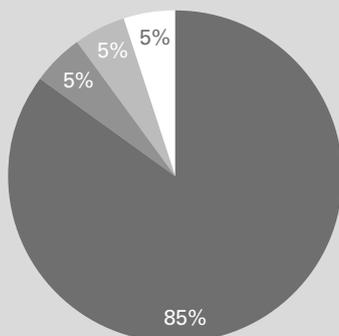
Nos collaborateurs

La SID s'étend sur le plan géographique, économique et linguistique, mais nos collaborateurs sont peu nombreux. Nous sélectionnons les plus brillants et les meilleurs pour rejoindre notre équipe, et nous leur proposons une formation de qualité supérieure et le développement.

La SID est composée de :

- 202 membres du personnel
- 92% (172 membres) sont basés à notre Siège en Arabie Saoudite. Le reste est réparti dans nos bureaux nationaux et régionaux.
- En 2016, nous avons recruté 36 nouveaux membres du personnel de 20 différentes nationalités.

VENTILATION DE PERSONNEL DE LA SID



■ équipes professionnelles
■ personnel d'appui
■ chefs de division
■ directeurs

Apprentissage et développement

Nous offrons à nos collaborateurs un large éventail de possibilités pour renforcer leurs capacités et leurs connaissances, et qui dépassent celles des autres institutions financières islamiques.

Programme Finance Islamique de développement du talent (IFTDP)

En 2016, nous avons inscrit la cinquième cohorte de collègues dans notre IFTDP. Il s'agit d'un programme de deux ans conçu pour fournir une expérience en finance islamique par le biais d'affectations par rotation en cours d'emploi, de sessions de formation en classe, de coaching et de mentorat. Les participants sont titulaires d'une Maîtrise en finance islamique de l'*IE Business School* s'ils réussissent au programme.

Corporate MBA de la SID

Notre équipe de RH dirige également la première promotion du Corporate MBA de la SID en 2016. Nous sommes en partenariat avec *IE Business School*, l'une des meilleures écoles de commerce au monde, pour offrir ce programme dispensé sur 15 mois et sanctionné d'un diplôme. Il est dispensé aux étudiants des connaissances et des compétences en gestion générale axées sur la finance.

En 2016, 13 étudiants de la SID ont obtenu leur diplôme, ainsi que 18 de la BID. Le programme est conçu comme un programme d'encadrement face à face avec 10 modules de cinq jours chacun ; deux modules en Espagne, deux modules aux Etats-Unis et six modules au Royaume d'Arabie saoudite. Il est décerné aux étudiants qui ont réussi au cours un MBA de l'*IE Business School*.

Coaching en Leadership et autre formation

En 2016, nous avons également établi des partenariats avec certains des meilleurs établissements de formation au Royaume-Uni afin de dispenser plus de 2 700 heures de formation au personnel de la SID, y compris le coaching en leadership avec le *Marshall Goldsmith Group*.

Renforcement de notre structure

Depuis notre dernière restructuration organisationnelle en 2000, nous avons élargi de manière considérable nos activités, en commençant par offrir de nouveaux produits et services et nous avons été confrontés à de nombreux nouveaux défis.

De plus, la deuxième augmentation générale de capital de la SID s'ajoutera à notre champ d'activité actuel. Ce qui a rendu inévitable une certaine décentralisation de nos opérations. En 2016, notre équipe de direction a revu la structure organisationnelle de la SID pour l'aligner sur le Business plan à moyen et long terme et, avec l'approbation du Conseil d'administration de la SID, nous avons amélioré notre structure à la fin de 2016 et ajouté de nouvelles fonctions. Parmi celles-ci, on compte un département du bureau régional, un poste de Conseiller juridique, un département juridique autonome et un département du Trésor. Nous avons également renommé et fusionné certaines fonctions.



Annexes

56 Annexe 1

Faits saillants financiers

57 Annexe 2

Approbations et décaissements
depuis la création

58 Annexe 3

Abréviations

59 Annexe 4

Rapport du Comité de la Charia

60 Annexe 5

Le rapport du vérificateur
indépendant

ANNEXE 1 : FAITS SAILLANTS FINANCIERS

en 000 USD	2016	1436H	1435H
Déclaration de revenus :			
Total Revenus	70 359	57 510	61 073
Total Coûts d'exploitation	50 269	36 999	34 813
Revenu net	20 090	20 511	26 260
Bilan :			
Actifs liquides	1 265 656	450 045	353 297
Actifs opérationnels nets	1 122 791	1 108 215	1 018 977
Autres Actifs	187 611	152 032	148 688
Total Actifs	2 576 058	1 710 292	1 520 962
Emprunts & Dette à long terme	1 491 335	683 553	509 666
Fonds propres	1 023 558	1 015 857	968 914
Ratios :			
Rendement sur Actifs	0,94%	1,27%	1,92%
Rendement sur Fonds propres	1,97%	2,07%	2,82%
Dette/Fonds propres	145,70%	67,29%	52,60%
Fonds propres/Actifs	39,73%	59,40%	63,70%
Liquidité/Total Actifs	49,13%	26,31%	23,23%

ANNEXE 2 : APPROBATIONS ET DÉCAISSEMENTS DEPUIS LA CRÉATION

Pays	Approuvé (Millions USD)	Décaissements (Millions USD)
Albanie	4,35	1,86
Algérie	33,00	
Azerbaïdjan	143,82	102,86
Bahreïn	83,81	18,24
Bangladesh	233,43	153,17
Bénin	13,15	
Brunei	3,66	
Burkina Faso	22,64	18,79
Cameroun	45,04	17,05
Tchad	28,15	5,50
Côte d'Ivoire	27,40	
Djibouti	4,00	4,00
Egypte	136,61	81,49
Gabon	46,71	
Gambie	22,35	1,15
Guinée	2,84	2,84
Indonésie	170,80	60,77
Iran	164,86	36,31
Iraq	25,00	
Jordanie	79,10	29,36
Kazakhstan	138,80	31,28
Koweït	14,13	14,13
Kirghizistan	29,90	10,20
Liban	7,00	
Libye	76,00	10,00
Malaisie	59,66	40,55
Maldives	33,40	31,44
Mali	60,49	10,05
Mauritanie	78,99	50,49
Maroc	8,24	
Mozambique	40,00	0,09
Niger	11,54	2,48
Nigeria	227,60	97,22
Pakistan	199,93	66,84
Palestine	4,00	4,00
Qatar	46,15	
Arabie Saoudite	567,83	306,40
Sénégal	98,28	45,85
Sierra Leone	6,00	
Soudan	79,49	51,58
Syrie	152,50	56,30
Tadjikistan	43,50	37,81
Tunisie	47,75	44,47
Turquie	296,35	196,95
Turkménistan	2,50	
EAU	83,90	40,90
Ouganda	50,00	
Ouzbékistan	282,33	196,60
Yémen	177,31	99,73
Mondial/Régional	744,63	386,05
Total	4 959	2 365



ANNEXE 3 : **ABRÉVIATIONS**

CA	Conseil d'administration
CE	Comité Exécutif
EEAC	Europe de l'Est et Asie centrale
IF	Institution Financière
GLOF	Ligne de financement globale
IBES	Appui à l'environnement des Affaires et de l'Industrie
SID	Société islamique pour le Développement du Secteur privé
BID	Banque Islamique de Développement
IFI	Institutions financières islamiques
ITFC	La Société internationale islamique de financement du Commerce
LOF	Ligne de financement
PM	Pays membres
BMD	Banques Multilatérales de Développement
MENA	Moyen-Orient et Afrique du Nord
FMM	Fonds du Marché Monétaire
PA	Protocole d'accord
IFNB	Institutions financières non bancaires
ZES	Zones Economiques Spéciales
ZIS	Zones Industrielles Spéciales
PME	Petites et Moyennes Entreprises
ASS	Afrique Subsaharienne
UIF	Fonds d'Investissement



ANNEXE 4 : **RAPPORT DU COMITÉ DE LA CHARI'A DE LA SID**

Au nom d'Allah, le Clément, le Miséricordieux

Rapport du Comité de la Chari'a de la SID – 31 Décembre 2016

Au : Conseil d'administration de la Société islamique pour le développement du secteur privé
B.P. 54069, Djeddah 21514
Royaume d'Arabie Saoudite

Assalamu Alaikum Wa Rahmatullahi Wa Baratuhu

Le Comité de la Chari'a de la Société Islamique pour le Développement du Secteur Privé (SID) a été établi conformément à l'Article 29 de l'Accord portant création de la SID. Conformément aux dispositions de cet article et pour accomplir sa mission, le Comité est tenu de présenter le rapport suivant :

Il est de la responsabilité du Comité d'émettre un avis indépendant sur les opérations de la SID couvrant la période de son mandat et de le consigner dans un rapport adressé au Conseil d'administration.

Le Comité a examiné les contrats relatifs aux opérations approuvées par la SID pour l'exercice clos au 31 décembre 2016, afin de s'assurer de leur conformité avec les principes et les règles de la Chari'a islamique. Le Comité a reçu toutes les explications nécessaires de la part de la Direction de la SID et en a discuté avec ses hauts fonctionnaires. En outre, il a noté l'intérêt de la Direction de la SID pour mettre en oeuvre les recommandations nécessaires pour améliorer les aspects de la Chari'a des contrats approuvés.

Sur la base de ce qui précède, le Comité a conclu qu'il n'y avait aucune violation des principes et provisions de la Chari'a islamique concernant la gestion des liquidités et les opérations de la SID au cours de l'exercice allant du 14 octobre 2015 au 31 décembre 2016.

Le Comité saisit cette occasion pour remercier la Direction et l'ensemble du personnel de la SID pour leurs efforts entrepris pour assurer la conformité de toutes les opérations avec les principes de la Chari'a, en recourant au Comité pour atteindre cet objectif.

Le Comité prie le Tout-Puissant de d'accorder tout le succès ainsi que la guidée à la SID dans ses activités.

Wassalamou Alaikoum wa Rahmatu Allah wa Barakatouh.



Le Président du Comité

Dr. Hussein Hamid Hassan



L'Auditeur interne chargé de la Chari'a
du Groupe de la BID

Aboubacar Salihou KANTE

ANNEXE 5 : LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT

Excellence Monsieur le Président
 Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil des Directeurs
 Société islamique pour le développement du Secteur privé
 Djeddah
 Royaume d'Arabie Saoudite

Rapport sur les états financiers

Nous avons vérifié les états financiers de la Société islamique pour le développement du secteur privé (« la Société ») au 31 décembre 2016 et les documents qui les accompagnent, relatifs au bilan, à l'état des flux de trésorerie et l'état des variations des capitaux propres, pour l'exercice allant du 14 octobre 2015 au 31 décembre 2016. La responsabilité de ces états financiers et du respect de l'engagement pris par la Société de mener ses opérations conformément aux principes de la Charia, incombe aux dirigeants de la Société. La nôtre consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nous avons réalisé notre audit en nous conformant aux normes définies en la matière pour les institutions financières islamiques par l'Organisation de comptabilité et d'audit pour les institutions financières islamiques (OCAIFI). Ces normes nous imposent de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'inexactitudes significatives. Un audit consiste à examiner, sur la base de sondages, les éléments probants justifiant les montants et informations contenus dans les états financiers. Il consiste également à porter une appréciation sur les principes comptables suivis et les estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'à évaluer la présentation des états financiers dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments recueillis dans le cadre de cet audit sont suffisants pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2016, du résultat de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice allant du 14 octobre 2015 au 31 décembre 2016, en conformité avec les règles et principes de la Charia déterminés par le Comité de la Charia de la Société et les normes comptables de l'OCAIFI.

Autre question

Les états financiers de la Société pour l'exercice ayant pris fin le 13 octobre 2015 (correspondant au 30 Dhul Hijjah 1436H), ont été vérifiés par un autre Commissaire aux comptes qui a donné un avis non modifié sur ces états, le 20 avril 2016 (correspondant au 13 Rajab, 1437H).

Rapport du commissaire aux comptes indépendant



Ernst & Young & Co.

(Experts-comptables)
 13ème étage – Tour de la route du Roi
 B.P. 1994
 La route du Roi Abdulaziz (Route du Malek)
 Djeddah 21441
 Royaume d'Arabie Saoudite
 Numéro d'enregistrement: 45

www.ey.com
 Tel: +966 12 221 8400
 Fax: +966 12 221 8575

pour Ernst & Young

Ahmed I. Reda

Expert comptable
 Licence numéro 356
 09 Rajab 1438H
 06 Avril 2017
 Djeddah
 16/OS/O



ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

Au 31 décembre 2016

	Note	31 décembre 2016 USD	13 octobre 2015 USD
Actif			
Trésorerie et soldes bancaires	4	433 010 216	216 263 052
Placements de produits via les institutions financières	5	450 401 046	220 231 984
Placements dans les Soukook	6	382 244 396	13 550 195
Financement Mourabaha	7	72 913 966	60 763 402
Financement de la Vente à tempérament	8	176 584 438	147 960 283
Ijarah Muntahia Bittamleek (IMB) net	9	117 808 275	68 214 860
Investissements en fonds propres	10	755 483 873	831 276 107
Autres actifs	11	187 145 221	151 042 521
Immobilisations corporelles	12	466 155	989 898
Total actif		2,576,057,586	1 710 292 302
Passif et fonds propres			
Passif			
Passif Soukook	13	1 096 335 079	-
Emprunts Wakala	14	395 000 000	683 552 515
Charges à payer et autres passifs	15	46 252 434	9 955 407
Passif au titre du régime de retraite du personnel	16	14 042 479	-
Montants dus au Fonds de solidarité de la SID	17	870 026	927 513
Total passif		1 552 500 018	694 435 435
Fonds propres			
Capital-actions	18	882 368 110	865 430 770
Réserve	19	153 207 968	150 426 097
Déficit actuariel de la pension de retraite	16	(12 018 510)	-
Total fonds propres		1 023 557 568	1 015 856 867
Total passif et fonds propres		2 576 057 586	1 710 292 302

COMPTE DES RESULTATS

Pour l'exercice du 14 octobre 2015 au 31 décembre 2016

	Note	Pour l'exercice du 14 octobre 2015 au 31 décembre 2016 USD	Pour l'exercice du 25 oct. 2014 au 13 octobre 2015 USD
Revenu			
Placements de liquidités			
Placements de produits via les institutions financières		16 321 408	7 348 634
Placements dans les Soukook		9 044 298	799 637
		25 365 706	8 148 271
Investissements en fonds propres, nets	10,4	46 621 852	34 739 427
Actifs Financiers			
Financement de la Vente à tempérament		11 215 343	13 160 322
Ijarah Muntahia Bittamleek (IMB), net	21	6 757 013	7 454 521
Financement Mourabaha		4 893 909	3 379 226
		22 866 265	23 994 069
Produits des Principaux Financements		94,853,823	66,881,767
Provision pour dépréciation pour le financement de l'actif	22	(19 578 321)	(5 224 276)
Coût de financement		(22 236 416)	(7 740 882)
Autre Revenu			
Frais administratifs		5 418 929	2 164 401
Commissions de Moudarib		4 032 026	309 034
Honoraires d'experts-conseils		2 148 673	566 667
Total Benefice D'exploitation		64 638 714	56 956 711
Gains sur juste valeur de produits islamiques dérivés nets des pertes de devises	23	5 720 489	553 113
Produits de placements non conformes à la charia	17	22 847	203 419
Transfert au Fonds de solidarité de la SID	17	(22 847)	(203 419)
Total des Produits Conformes a la Charia		70 359 203	57 509 824
Dépenses de personnel		(39 613 438)	(26 508 002)
Autres dépenses administratives		(9 973 273)	(9 849 415)
Amortissement		(682 009)	(641 742)
Total Depenses D'exploitation		(50 268 720)	(36 999 159)
Revenu Net		20 090 483	20 510 665

ETAT DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Pour l'exercice du 14 octobre 2015 au 31 décembre 2016

	Note	Capital-actions USD	Réserve USD	Revenu net USD	Déficit actuariel de la pension de retraite USD	Total USD
Solde au 24 octobre 2014		798 998 280	169 915 432	-	-	968 913 712
Prises de participations au titre de l'exercice		30 115 555	-	-	-	30 115 555
Revenu net de l'exercice		-	-	20 510 665	-	20 510 665
Transfert à la Réserve		-	20 510 665	(20 510 665)	-	-
Dividende sous forme de :						
• actions	19	36 316 935	(36 316 935)	-	-	-
• espèce	19	-	(3 683 065)	-	-	(3 683 065)
Solde au 13 octobre 2015		865 430 770	150 426 097	-	-	1 015 856 867
Prises de participations au titre de l'exercice		1 192 105	-	-	-	1 192 105
Revenu net de l'exercice		-	-	20 090 483	-	20 090 483
Transfert à la Réserve		-	20 090 483	(20 090 483)	-	-
Allocation de déficit actuariel sur le passif de la pension de retraite	16	-	-	-	(11 119 670)	(11 119 670)
Déficit actuariel de l'exercice	16, 3	-	-	-	(898 840)	(898 840)
Dividende sous forme de :						
• actions	19	15 745 235	(15 745 235)	-	-	-
• espèce	19	-	(1 563 377)	-	-	(1 563 377)
Solde au 31 décembre 2016		882 368 110	153 207 968	-	(12 018 510)	1 023 557 568

ÉTAT DES FLUX DE TRESORERIE

Pour l'exercice du 14 octobre 2015 au 31 décembre 2016

	Note	Pour l'exercice du 14 oct. 2015 au 31 décembre 2016 USD	Pour l'exercice du 25 oct. 2014 au 13 octobre 2015 USD
Activites d'exploitation			
Revenu net de l'exercice		20 090 483	20 510 665
Ajustements pour :			
Perte de juste valeur non réalisée sur les placements Soukook	6	838 405	-
Gains sur la juste valeur d'investissements en fonds propres, net	10	(42 896 726)	(23 318 665)
Amortissement	12 & 21	22 611 875	13 041 078
Passif au titre du régime de retraite du personnel	16,3	5 140 628	-
Provision pour dépréciation pour le financement de l'actif, net	22	19 578 321	5 224 276
Gains sur juste valeur de produits dérivés nets des pertes de devises	23	(5 720 489)	(553 113)
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles		(7 253)	-
		19 635 244	14 904 241
Variations de l'actif et du passif du financement :			
Placements de produits via les institutions financières		(86 533 161)	(32 222 023)
Financement Mourabaha net de perte de valeur		(14 844 881)	4 498 912
Autre actif net de perte de valeur		(33 016 897)	(5 364 183)
Financement de la vente à tempérament net de perte de valeur		(28 623 745)	6 915 243
Investissements en fonds propres		(3 852 121)	(83 921 705)
Placements dans les Soukook		(369 532 606)	4 110 955
Ijarah Muntahia Bittamleek, net de perte de valeur		(85 773 008)	(8 998 934)
Charges à payer et autres passifs		15 740 709	(35 220 135)
Fonds de Solidarité de la SID		(57 487)	37 027
Montants en espèces utilisés dans les activités d'exploitation		(586 857 953)	(135 260 602)
Passif au titre du régime de retraite du personnel, payé		(3 116 660)	-
Montant net en espèces utilisé dans les activités d'exploitation		(589 974 613)	(135 260 602)
Activites d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	12	(158 266)	(104 435)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles		7 253	-
Montant net utilisé pour les activités d'investissement		(151 013)	(104 435)
Activites de financement			
Produit du Soukook émis	13	1 096 335 079	-
Produit du financement Wakala	14	529 999 990	668 552 507
Remboursements au titre du financement Wakala	14	(818 552 505)	(494 665 772)
Participation au capital-actions		1 192 105	30 115 555
Dividende payé en espèces	15 & 19	(2 101 879)	-
Montant net provenant des activités de financement		806 872 790	204 002 290
Accroissement net de trésorerie et équivalents de trésorerie			
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		216 747 164	68 637 253
		216 263 052	147 625 799
Trésorerie et équivalents de trésorerie a la cloture de l'exercice	4	433 010 216	216 263 052
Transcations scripturales			
Restructuration des investissements en actions	10 (a) & (b)	143 635 901	-
Achat d'actions	15	21 094 820	-

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

Au 31 décembre 2016

1 Activities

La Société islamique pour le développement du Secteur privé (la « Société ») est une institution spécialisée internationale créée en vertu de l'Acte constitutif (l'accord) signé et ratifié par ses membres. Elle a démarré ses opérations à la suite de la réunion inaugurale de l'Assemblée générale tenue le 6 Rabi Thani 1421H (8 juillet 2000).

Aux termes de l'Acte constitutif, l'objectif de la Société est de promouvoir, en se conformant aux principes de la Charia, le développement économique de ses pays membres, à travers des actions en faveur de la mise en place, de l'expansion et de la modernisation d'entreprises privées produisant des biens et services, de manière à appuyer les efforts de la Banque islamique de développement (« BID »).

En sa qualité d'institution financière multilatérale, la Société n'est soumise à aucune autorité de réglementation extérieure. Elle mène ses activités conformément aux dispositions de son Acte constitutif et à ses règles et réglementations internes.

Par ailleurs, la Société exerce ses activités à partir de son siège basé à Djeddah, en Arabie Saoudite.

Le Conseil des Directeurs a adopté une résolution BOD 79/5/436 datée du 3 septembre 2015, approuvant l'utilisation du calendrier Solaire Hijri pour déterminer les dates du début et de la fin de l'exercice, tout en maintenant le Hijri lunaire comme calendrier officiel de la société. Ainsi, tous les exercices financiers futurs de la Société couvriront la période équivalente du 1er janvier au 31 décembre.

Les états financiers actuels couvrent une période de 444 jours, allant du 14 octobre 2015 au 31 décembre 2016 (« exercice clôturé le 31 décembre 2016 »). En conséquence, les chiffres comparatifs, couvrant la période lunaire Hijri correspondant au 25 octobre 2014 – 13 octobre 2015 (« exercice clôturé le 13 octobre 2015 ») (égal à 353 jours), ne sont pas comparables.

2 Base de la présentation et resume des politiques comptables importantes

Base de présentation

Les présents états financiers ont été établis conformément aux normes comptables publiées par l'Organisation de comptabilité et d'audit pour les institutions financières islamiques (OCAIFI) et aux règles et principes édictés en la matière par le Comité de la Charia de la Société. S'agissant des questions qui ne sont pas prises en compte par les normes de l'OCAIFI, la Société applique les normes internationales d'information financière (IFRS) établies ou adoptées par le Conseil des normes comptables internationales (IASB) et se fonde sur l'interprétation faite par le Comité d'interprétation des normes internationales d'information financière (IFRIC) de l'IASB compétent en la matière.

La préparation d'états financiers nécessite l'utilisation de certaines estimations et hypothèses comptables déterminantes qui influent sur les montants constatés des actifs et passifs. Elle requiert également que la direction fasse preuve de jugement dans le cadre de l'application des politiques comptables de la Société. Les aspects auxquels il convient d'accorder le plus d'attention ou qui revêtent une plus grande complexité, ou pour lesquels les hypothèses et estimations sont particulièrement significatifs, sont détaillés à la Note 3.

Durant l'exercice clos au 20 Dhul Hijjah, 1434H (3 novembre 2013), la Société a procédé sans délai à l'adoption des amendements relatifs aux « Entités de placement » contenus dans l'IFRS 10 « états financiers consolidés » et les modifications apportées dans l'IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités » et dans l'IAS 27 « états financiers séparés » (les 'Amendements'), effectifs à compter du 1er janvier 2015. En conséquence, elle n'a pas préparé les états financiers consolidés et appliqué les mesures de transition concernant les modifications aux IFRS 10 et 12, pour autant qu'elles se rapportent aux amendements relatifs aux entités de placement.

Entité de placements

Est considérée comme entité de placement, une entité qui : (a) obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, dans l'objectif de fournir à cet/ces investisseur(s) des services de gestion d'investissements ; (b) s'est engagée auprès de ses investisseurs à ce que son objectif d'affaires consiste à n'investir des fonds que dans le seul but d'obtenir en retour un gain en capital, un produit financier ou les deux à la fois ; c) mesure et évalue la performance de l'ensemble de ses investissements sur la base de la juste valeur.

La Société répond à la définition et présente les caractéristiques typiques d'une « entité de placement » selon la description qui en est donnée dans les Amendements.

Aux termes des Amendements, une entité d'investissement est tenue de justifier ses placements auprès de filiales et d'associés à la juste valeur, à travers le compte de résultat.

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Au 31 décembre 2016

2 Base de la présentation et resume des politiques comptables importantes (suite)

Résumé des principales méthodes comptables appliquées

Ci-après un résumé des principales méthodes comptables de la Société :

Convention comptable

Les états financiers sont établis selon la méthode du coût historique, sauf pour l'évaluation de la juste valeur des investissements en fonds propres, des instruments financiers islamiques dérivés et des investissements soukook.

Transactions en devises

i) Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les présents états financiers sont libellés en Dollar des États-Unis ("USD"), qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société.

ii) Transactions et soldes

Les transactions dans des monnaies autres que le Dollar des États-Unis ("USD") sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont reconvertis au taux de change en vigueur à la date du bilan. Toutes les différences sont imputées au compte de résultat.

Les éléments non monétaires évalués au coût historique et libellés en devises étrangères, sont convertis au taux de change en vigueur à la date de comptabilisation initiale.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Aux fins de l'état de flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les soldes bancaires et les placements de produits via des institutions financières dont l'échéance est de trois mois au plus à la date d'acquisition.

Placements de produits via les institutions financières

Les placements de produits sont effectués par le biais d'institutions financières et utilisés pour l'achat et la cession de produit avec un bénéfice fixe. L'achat et la vente de produits sont limités par les termes de l'accord entre la Société et d'autres institutions financières islamiques ou conventionnelles. Les placements de produits sont initialement comptabilisés au coût réel, y compris les charges d'acquisition liées au placement et évalués par la suite au coût amorti minoré de toute dépréciation.

Mourabaha

Les créances au titre du financement du Mourabaha sont des accords par lesquels la Société cède à un client un produit ou un bien, qu'elle avait acheté et acquis sur la foi d'une promesse d'achat par le client. Le prix de vente comprend le coût majoré d'une marge bénéficiaire convenue.

Les montants à recevoir au titre du financement de Mourabaha sont comptabilisés au prix d'achat du produit ou du bien, majoré des bénéfices accumulés, moins les remboursements reçus et la provision pour dépréciation.

Financement de la vente à tempérament

Les montants à recevoir au titre de la vente à tempérament sont liés à des accords par lesquels la Société cède à un client un produit ou un bien, qu'elle avait acheté et acquis sur la foi d'une promesse d'achat par le client. Le prix de vente comprend le coût majoré d'une marge bénéficiaire convenue.

Les montants à recevoir au titre de la vente à tempérament sont comptabilisés au prix de vente du produit ou du bien minoré du revenu non acquis à la date du bilan, moins les remboursements reçus et la provision pour dépréciation.

Ijarah Muntahia Bittamleek (IMB)

Il s'agit de biens achetés par la Société, à titre individuel ou en participation avec d'autres entités, puis loués aux bénéficiaires pour utilisation, conformément à un accord d'Ijarah Muntahia Bittamleek. Selon les termes dudit accord, la propriété des biens loués est transférée aux bénéficiaires à l'expiration de la période de crédit-bail et après règlement de l'intégralité du montant prévu par l'accord. Les biens sont comptabilisés à leur coût d'acquisition moins l'amortissement accumulé jusqu'à la date du bilan. Ces biens sont amortis selon la méthode linéaire suivant la période de la location. L'amortissement n'est pas comptabilisé pour des biens non encore utilisés.

Actifs liés à l'Istisna'a

L'Istisna'a est un accord conclu entre la Société et un client, en vertu duquel la Société cède audit client un bien qui est fabriqué ou acquis par l'acheteur pour le compte de la Société, selon des spécifications et à un prix convenus d'avance.

Les actifs liés à l'Istisna'a représentent les décaissements effectués à la date du bilan au regard des biens acquis pour des projets Istisna'a, auxquels s'ajoutent le revenu comptabilisé moins les remboursements reçus et la provision pour dépréciation.

Après la réalisation du projet, l'actif Istisna'a est transféré au compte des créances Istisna'a.

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Au 31 décembre 2016

2 Base de la présentation et résumé des politiques comptables importantes (suite)

Résumé des principales méthodes comptables appliquées (suite)

Placements

Les placements de la Société comprennent des placements de type Soukook et actions, et sont classés par catégories comme suit :

i) Filiales

Une entité est classée comme filiale de la Société si cette dernière peut exercer un contrôle sur ladite entité. Le contrôle concerne le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité, dans l'objectif de tirer un bénéfice de ses opérations. Il est supposé exister lorsque la Société détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de ses filiales, au moins 50% des droits de vote dans l'entité, à moins qu'il ne soit possible d'apporter une démonstration claire du contraire. Par ailleurs, le contrôle peut également exister en vertu d'un accord avec les autres actionnaires de l'entité ou avec l'entité elle-même, indépendamment du niveau de participation de la Société au capital de l'entité concernée.

L'adoption des Amendements a permis à la SID d'être dispensée de la consolidation de ses filiales. La Société mesure et évalue la performance de l'essentiel de ses filiales sur la base de la juste valeur parce que cette méthode permet d'obtenir des informations plus pertinentes. Aux termes des Amendements, les investissements dans des filiales sont évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Les gains ou pertes résultant de l'évaluation des filiales à la juste valeur, sont comptabilisés directement sur le compte de résultat.

ii) Entreprises associées

Est classée comme entreprise associée de la Société toute entreprise sur laquelle la Société peut exercer une influence significative. L'influence significative est présumée lorsque la Société détient, directement ou à travers ses filiales, au moins 20 pour cent des droits de vote dans l'entité, sauf s'il est possible de démontrer le contraire. L'influence significative peut également exister par le biais d'un accord avec les autres actionnaires de l'entité ou avec l'entité elle-même, indépendamment du niveau de la participation de la Société au capital de l'entité concernée.

L'adoption des Amendements entraîne la nécessité de se conformer aux exigences selon lesquelles les investissements dans des entreprises associées doivent être évalués à la juste valeur sur le compte de résultat. Ces investissements sont initialement et ultérieurement évalués à la juste valeur. Les éventuels gains ou pertes non réalisés résultant de l'évaluation à la juste valeur des entreprises associées, sont comptabilisés directement sur le compte de résultat.

iii) Autres investissements

Les entités où la Société n'exerce pas de contrôle ou d'influence significative sont classées sous la catégorie : autres investissements.

iv) Placements dans les Soukook

Les Soukook sont des titres de créance à date de règlement déterminé et maturité fixe, avec un rendement de coupon.

v) Évaluation initiale

Tous les investissements sont initialement enregistrés dans le bilan à la juste valeur. Tous les coûts de transaction sont comptabilisés directement en perte ou profit.

vi) Évaluations ultérieures

Après la comptabilisation initiale, tous les investissements sont évalués à la juste valeur et tout gain ou perte découlant d'une modification à juste valeur est inclus dans le compte de résultat dans l'exercice au cours duquel il est survenu.

Dépréciation et non recouvrement d'actifs financiers

A la date du bilan, une évaluation est faite afin de déterminer s'il existe des éléments permettant de conclure qu'un actif financier ou groupe d'actifs financiers a subi une dépréciation. Plusieurs étapes sont nécessaires pour déterminer le niveau de dépréciation approprié. Un actif financier ou un groupe d'actifs financiers est déprécié lorsque la preuve objective démontre qu'un événement de perte est survenu après la comptabilisation initiale de l'actif/des actifs et que l'événement de perte a une incidence sur les flux de trésorerie futurs de l'actif/des actifs qui peut être évaluée de manière fiable.

La preuve objective que les actifs financiers sont dépréciés peut inclure des difficultés financières importantes de l'emprunteur ou de l'émetteur, le manquement ou la défaillance d'un emprunteur, la restructuration des créances par la Société selon des termes et conditions que la Société n'aurait pas envisagé autrement, les indications qu'un emprunteur ou un émetteur sera en faillite, la disparition d'un marché actif pour une sécurité ou d'autres données observables relatives à un groupe d'actifs tels que des changements défavorables dans le statut de paiement des emprunteurs ou des émetteurs du groupe ou des conditions économiques en rapport avec les manquements du groupe.

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Au 31 décembre 2016

2 Base de la présentation et résumé des politiques comptables importantes (suite)

Résumé des principales méthodes comptables appliquées (suite)

La Société considère la preuve d'une dépréciation tant au niveau d'un actif spécifique, qu'au niveau collectif. Tous les actifs de financement individuels importants sont évalués pour des pertes de valeur spécifiques. La provision collective pour dépréciation pourrait être basée sur la détérioration dans le classement interne, les notes de crédit externes attribuées à l'emprunteur ou au groupe d'emprunteurs, le climat économique actuel dans lequel interviennent les emprunteurs et sur l'expérience et les modèles de manquement historiques intégrés dans les composantes des actifs de financement.

Les pertes de valeur sur les actifs de financement sont évaluées en tant que différence entre la valeur comptable des actifs de financement et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus, actualisée au taux de rentabilité effectif initial de l'actif.

Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat et reflétées dans la provision pour dépréciation. Les ajustements à la provision pour dépréciation sont comptabilisés à titre de charge ou de crédit dans le compte de résultat de la Société. La dépréciation est déduite de la catégorie d'actifs de financement dans le bilan.

Lorsque des actifs de financement sont jugés irrécouvrables, ils sont sortis du bilan contre la provision pour dépréciation associée, et toute perte excédentaire est comptabilisée dans le compte de résultat. Ces actifs ne sortent du bilan qu'après l'achèvement de toutes les procédures nécessaires et la détermination du montant de la perte. Les recouvrements ultérieurs au titre de montants antérieurement sortis du bilan, sont crédités sur le compte de résultat de la Société.

Instruments financiers islamiques dérivés

Les instruments financiers islamiques dérivés représentent les contrats en devises à durée différée, et les swaps de taux bénéficiaire. Ils sont basés sur les modèles du marché financier international islamique (IIFM) et l'association internationale des swaps et dérivés (ISDA). Ils sont utilisés par la Société pour atténuer le risque de fluctuation des devises et le coût des emprunts pour les placements dans les institutions financières, les investissements Soukook, les actifs de financement et les passifs Soukook. Ils sont d'abord comptabilisés à la juste valeur à la date de la signature du contrat, puis réévalués à leur juste valeur à la fin de la période de clôture. Les gains ou pertes qui en résultent sont comptabilisés dans le compte de résultat. Les instruments dérivés ayant une juste valeur positive ou négative sont présentés au bilan dans la rubrique « autres actifs » ou « revenus accumulés et autres éléments de passif », respectivement.

Zakat et Taxes

En sa qualité d'institution financière multilatérale, la Société n'est pas assujettie à la Zakat ou à l'impôt dans les pays membres. Ses fonds propres font partie du Baitul Mal, qui est exonéré de la Zakat.

Sortie du bilan des actifs financiers et des passifs financiers

Actifs financiers :

Un actif financier (ou, lorsque applicable, une partie de l'actif financier ou une partie d'un groupe d'actifs financiers similaires) est sorti du bilan lorsque :

- Les droits de recevoir des flux de trésorerie provenant de l'actif a expiré ;
- La Société a transféré ses droits de recevoir des flux de trésorerie provenant d'un actif et (a) a transféré la quasi-totalité des risques et avantages de l'actif, ou (b) n'a ni transféré, ni conservé la quasi-totalité de tous les risques et avantages des actifs, mais a plutôt transféré le contrôle de l'actif ; ou
- la Société a conservé le droit de recevoir des flux de trésorerie provenant de l'actif, mais a pris l'engagement de les payer intégralement à un tiers, sans retard important, en vertu d'un « *pass through* » arrangement (accord de rétrocession).

Lorsque la Société a transféré ses droits de recevoir des flux de trésorerie provenant d'un actif ou a conclu un accord de rétrocession, et n'a ni transféré, ni conservé la quasi-totalité des risques et avantages de l'actif, ni transféré le contrôle de l'actif, ce dernier est comptabilisé tant que la Société continue de participer à l'actif.

Passifs financiers :

Un passif financier est sorti du bilan lorsque l'obligation spécifiée dans le contrat n'est pas acquittée, a été annulée ou a expiré.

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Au 31 décembre 2016

2 Base de la présentation et résumé des politiques comptables importantes (suite)

Résumé des principales méthodes comptables appliquées (suite)

Compensation

Les actifs et passifs financiers ne sont comptabilisés, avec compensation des montants nets, que s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants enregistrés et que la Société a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et régler le passif simultanément. Les revenus et les dépenses ne sont présentés que sur une base nette, lorsque cela est autorisé dans le cadre des procédures comptables et d'établissement de rapport applicables, ou pour les gains et pertes découlant d'un groupe de transactions similaires.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût net d'amortissement accumulé et de toute dépréciation dans la valeur. Le coût moins la valeur résiduelle estimée des immobilisations corporelles fait l'objet d'amortissement par la méthode linéaire sur la période de leur vie utile estimée, selon la formule suivante :

- Meubles et accessoires 15%
- Équipement informatique 33%
- Automobiles 25%
- Autres équipements 20%

Les valeurs comptables des immobilisations corporelles sont revues pour dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable peut ne pas être recouvrable. Si une telle indication existe et lorsque les valeurs comptables sont plus élevées que le montant recouvrable estimé, les actifs sont ramenés à leur montant recouvrable, soit la plus élevée de leur juste valeur minorée des coûts de vente et de leur valeur d'utilité.

Les éventuels coûts de maintenance et réparation sont imputés au compte de résultat. Les améliorations qui accroissent la valeur ou augmentent de manière considérable la durée de vie des actifs y relatifs sont capitalisées.

Passif au titre du régime de retraite du personnel

La Société dispose de deux régimes définis d'avantages postérieurs à l'emploi, partagés avec le fonds de retraite des entités du groupe de la BID, qui comprennent le régime de retraite du personnel et le régime médical post-emploi, qui nécessitent tous les deux des contributions à verser dans les fonds gérés séparément.

Un régime de prestations défini est un régime de retraite qui définit un montant de prestations de retraite qu'un employé recevra à la retraite, et qui dépend généralement d'un ou de plusieurs facteurs tels que l'âge, les années de service et le pourcentage du dernier salaire brut. Les actuaires indépendants calculent l'obligation au titre des prestations définies sur une base annuelle en adoptant la méthode des unités de crédit projetées pour déterminer la valeur actuelle du régime de prestations défini et les coûts de service connexes. Les hypothèses actuarielles sous-jacentes sont utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations prévues. La valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies jusqu'à la détermination de la date de la retraite par l'escompte des flux de trésorerie futures estimés (liées au service accumulé à la date de clôture) en utilisant les rendements disponibles sur les obligations de sociétés de haute qualité. Pour les années intermédiaires, l'obligation au titre des prestations définies est estimée à l'aide de techniques de reconduction actuarielles qui permettent une accumulation de prestations supplémentaire, des flux de trésorerie réels et des variations dans les hypothèses actuarielles sous-jacentes. Les pertes ou les gains actuariels, le cas échéant, sont comptabilisés immédiatement dans les réserves au titre des capitaux propres des membres au cours de l'exercice concerné. Le passif du régime de retraite est comptabilisé en tant que partie des autres passifs dans le bilan. Le passif représente la valeur actuelle des obligations au titre des prestations définies de la Société, déduction faite de la juste valeur des actifs du régime de retraite. Les contributions de la Société au régime de prestations définies sont déterminées par le Comité de Régime de Retraite, avec les conseils des actuaires de la BID, et les cotisations sont transférées aux gestionnaires indépendants du régime de retraite pour l'obligation médicale et la charge de retraite.

L'obligation médicale et la charge de retraite ainsi que les frais relatifs pour l'exercice concerné sont déterminés à l'aide d'évaluations actuarielles. L'évaluation actuarielle consiste à faire des hypothèses sur les taux d'escompte, les hausses de salaire futures, etc. En raison de la nature à long terme de telles obligations, ces estimations sont assez incertaines.

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Au 31 décembre 2016

2 Base de la présentation et resume des politiques comptables importantes (suite)

Résumé des principales méthodes comptables appliquées (suite)

Passifs financiers

Tous les passifs Soukoug, les emprunts Wakala et d'autres passifs émis sont initialement reconnus au coût, net de frais de transaction, car étant la juste valeur de la contrepartie reçue. Par la suite, tous les passifs financiers à rendement sont évalués au coût amorti en tenant compte de tout escompte ou prime. Les primes sont amorties et les escomptes sont comptabilisés selon la rentabilité effective jusqu'à l'échéance et sont passés au « coût de financement » dans le compte de résultat.

Actifs fiduciaires

Les actifs détenus en fiducie ou à titre fiduciaire ne sont pas traités comme des actifs de la Société et ne sont donc pas inclus dans les états financiers.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation (juridique ou implicite) découlant d'un événement passé, et les coûts de règlement de l'obligation sont probables et peuvent être évalués de manière fiable.

Comptabilisation des Revenus

(i) Placements de produits via les institutions financières

Le revenu issu du placement de produits par le biais d'institutions financières est comptabilisé en fonction du temps écoulé entre le décaissement effectif des crédits et la date d'échéance.

(ii) Placements non conformes à la Charia

Tout revenu lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux placements de produits par le biais d'institutions financières et à d'autres investissements, considéré par la direction comme étant incompatible avec la Charia, n'est pas inscrit dans le compte de résultat de la Société mais comptabilisé comme passif à utiliser à des fins caritatives.

(iii) Financement du Mourabaha et de la vente à tempérament

Les produits du financement du Mourabaha et de la vente à tempérament sont accumulés sur la base du temps écoulé entre la date effective du décaissement et la date prévue du remboursement des versements.

(iv) Istisna'a

La Société utilise la méthode des bénéfices différés pour la comptabilisation du revenu tiré des actifs de l'Istisna'a, méthode par laquelle une répartition proportionnelle des bénéfices différés est faite sur la période financière future du crédit.

(v) Ijarah Muntahia Bittamleek

Les produits de l'Ijarah Muntahia Bittamleek et de l'Ijarah sont répartis de manière proportionnelle entre les périodes financières couvertes par le contrat Ijarah.

(vi) Dividendes

Les dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de percevoir un dividende est établi.

(vii) Commission de Moudarib

La commission de Moudarib est comptabilisée sur la base des engagements, une fois que les services ont été exécutés.

(viii) Commissions d'administration et de consultation

Le revenu issu des services administratifs et consultatifs est constaté sur la base de la fourniture des services selon les termes des accords conclus.

(ix) Investissement Soukoug

Les produits d'investissements dans des Soukoug sont accumulés sur la base du temps écoulé, au taux nominal, suivant les termes de l'investissement Soukoug.

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Au 31 décembre 2016

3 Estimations et jugements comptables

Les estimations, les hypothèses et jugements font l'objet d'une évaluation continue et se fondent sur l'expérience antérieure et d'autres facteurs, notamment les avis professionnels et l'attente d'évènements futurs qui sont jugés raisonnables au regard des circonstances du moment. Les principaux domaines pour lesquels la Direction a eu recours à des estimations et hypothèses ou exercé son jugement, sont les suivants :

i) Entité de placement

En déterminant ce qu'est une entité de placement, la Société a pris en considération ce qui suit :

- a) La Société fournit des services de gestion d'investissements à un certain nombre d'investisseurs, par rapport à l'investissement dans le fonds géré ;
- b) La Société génère des capitaux et des revenus à partir de ses placements qui, à leur tour, seront distribués aux investisseurs actuels et futurs ; et
- c) La Société évalue la performance de ses investissements sur une base de juste valeur, conformément aux politiques définies dans ces états financiers, à l'exception des actifs de financement. La Direction estime que, si la Société avait porté ces actifs de financement à leur juste valeur, les montants n'auraient pas été sensiblement différents de leurs valeurs comptables.

Le Conseil des Directeurs a conclu que la Société se conforme à la définition d'une entité de placement. La conclusion des Directeurs sera réévaluée sur une base annuelle, concernant l'un quelconque des critères ou changements de circonstances.

ii) Provision pour dépréciation d'actifs financiers

La Société fait appel à son jugement pour l'estimation de la provision pour dépréciation d'actifs financiers. La méthode d'estimation de la provision pour dépréciation d'actifs financiers est exposée à la note 2.

iii) Détermination de la juste valeur

La Société détermine la juste valeur de la quasi-totalité de ses investissements à la clôture de chaque exercice. La majorité des investissements de la Société ne sont pas cotés. La juste valeur d'investissements qui ne sont pas cotés sur un marché actif est déterminée par le biais de techniques d'évaluation, notamment la technique des flux de trésorerie actualisés (DCF), les comparaisons entre coûts et valeur comptable (P/B), les récentes transactions et, le cas échéant, la valeur nette de l'actif (NAV). Lorsque cela est nécessaire, la Société fait appel à des tiers évaluateurs. Dans le cas des start-ups et des sociétés se trouvant encore au stade de décaissement du capital, la direction considère le coût de tels investissements comme étant une approximation de la juste valeur à la date du bilan.

Les modèles utilisés pour déterminer la juste valeur sont validés et périodiquement révisés par la direction. Pour ce qui est des modèles DCF et multiples de P/B comparables, l'on a recours notamment à des données observables tels que les taux d'escompte, le taux de croissance terminale, les multiples P/B de sociétés/banques comparables par rapport au portefeuille pertinent de la société/banque, ainsi que des données non observables, comme la décote de négociabilité. La Société tient également compte de la situation géopolitique des pays d'implantation des compagnies de son portefeuille et applique le taux d'actualisation approprié. Dans certains cas, la Société a eu à appliquer des décotes de négociabilité et de liquidité, variant entre 10% et 26%.

(iv) Passif au titre du régime de retraite du personnel

L'obligation médicale et la charge de retraite ainsi que les frais relatifs pour l'exercice concerné sont déterminés à l'aide d'évaluations actuarielles. L'évaluation actuarielle consiste à faire des hypothèses sur les taux d'escompte, les hausses de salaire futures, etc. En raison de la nature à long terme de telles obligations, ces estimations sont assez incertaines.

iv) Information sectorielle

Le Conseil des Directeurs est l'organe de décision suprême, car étant responsable de l'ensemble des décisions concernant l'affectation de ressources aux initiatives de développement menées dans ses pays membres. Lesdites initiatives sont entreprises par le recours à un certain nombre de produits financiers islamiques, ainsi qu'indiqué dans le bilan, lesquels produits sont financés essentiellement par les capitaux propres de la Société et les emprunts. La direction n'a pas identifié de secteurs opérationnels distincts au sens de la définition de la norme FAS 22 « Information sectorielle » puisque le Conseil des Directeurs assure le suivi de la performance et de la situation financière de la Société dans son ensemble. Par ailleurs, les rapports internes fournis au Conseil des Directeurs ne présentent pas des informations financières distinctes en ce qui concerne la performance de la Société, au niveau envisagé dans le cadre de la norme FAS 22 ; la répartition des actifs de la Société par région et par secteur économique, est présentée à la Note 26.

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Au 31 décembre 2016

4 Trésorerie et soldes bancaires

	31 décembre 2016 USD	13 octobre 2015 USD
Avoirs en banque	65 140 172	41 312 674
Placements de produits via les institutions financières (Note 5)	367 000 000	174 000 000
	432 140 172	215 312 674
Solde bancaire lié au Fonds de solidarité de la SID	870 044	950 378
Tresorerie et equivalent de tresorerie	433 010 216	216 263 052

Certains comptes bancaires dont le solde est 2 575 488 USD (13 octobre 2015 : 4 533 641 USD), sont au nom de la Banque islamique de développement (BID). Cependant, ces comptes bancaires sont détenus au bénéfice de la Société qui en assure de ce fait la gestion et l'exploitation.

5 Placements de produits via les institutions financières

	31 décembre 2016 USD	13 octobre 2015 USD
Placements de produits via les institutions financières	817 401 046	394 231 984
Moins : Placements de produits via les institutions financières pour une période de trois mois au maximum (Note 4)	(367 000 000)	(174 000 000)
	450 401 046	220 231 984

Les Placements de produits via les institutions financières comportent un montant de 48 million USD investi dans le Fonds du marché monétaire (FMM), un fonds géré par la SID (Note 10b).

6 Placements dans les soukook

	31 décembre 2016 USD	13 octobre 2015 USD
Bilan d'ouverture	13 550 195	18 228 082
Ajouts de l'exercice	426 930 815	-
Rachat	(56 414 351)	(3 979 182)
Pertes de change	(983 858)	(698 705)
Pertes à la juste valeur non réalisées	(838 405)	-
	382 244 396	13 550 195

	31 décembre 2016 USD	13 octobre 2015 USD
Institutions financières	279 692 826	4 966 150
Gouvernements	102 551 570	8 584 045
	382 244 396	13 550 195

	Note de contrepartie					Total USD
	AAA USD	AA+ à AA- USD	A+ à A- USD	BBB ou inférieur USD	Pas noté USD	
31 décembre 2016	11 031 701	30 347 212	220 707 957	87 987 018	32 170 508	382 244 396
13 octobre 2015	-	-	-	-	13 550 195	13 550 195

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Au 31 décembre 2016

7 Financement Mourabaha

	31 décembre 2016 USD	13 octobre 2015 USD
Financement Mourabaha	80 855 430	66 010 549
Moins : Provision pour dépréciation (note 22)	(7 941 464)	(5 247 147)
	72 913 966	60 763 402

Tous les achats de biens effectués dans l'objectif d'une revente par le biais d'un financement Mourabaha sont spécifiquement motivés par le client. La promesse de ce dernier l'engage entièrement. En conséquence, toute perte subie par la Société du fait d'une défaillance du client, avant la vente du bien, est imputée au client.

8 Financement de la vente à tempérament

	31 décembre 2016 USD	13 octobre 2015 USD
Montant brut à percevoir	192 416 709	170 323 308
Moins : revenu accumulé/différé	(5 146 509)	(11 676 854)
	187 270 200	158 646 454
Moins : Provision pour dépréciation (note 22)	(10 685 762)	(10 686 171)
	176 584 438	147 960 283

Tous les biens achetés aux fins de revente, au titre du financement lié à la vente à tempérament, concernent spécifiquement la revente ultérieure au client. La promesse de ce dernier l'engage entièrement. En conséquence, toute perte subie par la Société du fait d'une défaillance du client, avant la vente du bien, est imputée au client.

9 Ijarah Muntahia Bittamleek (IMB), net

	31 décembre 2016 USD	13 octobre 2015 USD
Coût :		
<i>Actifs non encore utilisés :</i>		
Au début de l'exercice	-	-
Ajouts de l'exercice	75 955 880	8 998 934
Transferts aux actifs utilisés	(75 955 880)	(8 998 934)
A la fin de l'exercice	-	-
<i>Actifs utilisés :</i>		
Au début de l'exercice	195 599 510	186 600 576
Transfert à partir des actifs non utilisés	75 955 880	8 998 934
Reclassés à partir du financement Mourabaha	17 998 726	-
A la fin de l'exercice	289 554 116	195 599 510
Coût total	289 554 116	195 599 510
Amortissement cumulé :		
Au début de l'exercice	111 450 787	99 051 451
Charges de l'exercice	21 929 866	12 399 336
Charges pour les actifs reclassés à partir du financement Mourabaha	8 181 598	-
A la fin de l'exercice	141 562 251	111 450 787
Solde à la fin de l'exercice	147 991 865	84 148 723
Moins : Provision pour dépréciation (note 22)	(30 183 590)	(15 933 863)
Ijarah Muntahia Bittamleek net	117 808 275	68 214 860

Certains des actifs mentionnés ci-dessus représentent la part de la Société dans des accords liés à l'Ijarah Muntahia Bittamleek.

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Au 31 décembre 2016

10 Investissements en fonds propres

Le tableau ci-après présente la situation des investissements en fonds propres à la fin de l'exercice :

	31 décembre 2016 USD	13 octobre 2015 USD
Filiales (Note 10.1)	423 584 142	347 588 270
Entreprises associées (Note 10.2)	232 818 291	392 092 529
Autres investissements	99 081 440	91 595 308
	755 483 873	831 276 107

L'évolution des placements de l'exercice est présentée ci-après :

	31 décembre 2016 USD	13 octobre 2015 USD
Au début de l'exercice	831 276 107	724 035 737
Ajouts de l'exercice	80 130 231	86 735 735
Transferts et restructuré (note (a) & note (b))	(193 357 538)	-
Cessions	(5 461 652)	(2 814 030)
Gains de juste valeur, net (Note 10.4)	42 896 725	23 318 665
A la fin de l'exercice	755 483 873	831 276 107

(a) Au cours de l'exercice, la Société a cédé son investissement dans *ICD Unit Investment Fund (Labuan) LLP* (« le Fonds ») à *ICD Asset Management Labuan limited (IAML)*, une filiale en propriété exclusive de la Société comme suit:

- i) Augmentation du capital versé de IAML limited de 45 295 426 USD et ;
 - ii) investissement de 100 000 000 USD en tant que placement de produits auprès d'IAML.
- (b) Au cours de l'exercice, *ICD Equity Partners Limited* (« le partenaire désigné ») avait distribué le capital et les bénéfices accumulés de la Société dans *IB Growth Fund (Labuan) LLP* ("IBGF") d'un montant de 48 062 121 USD et la Société a investi le même montant dans *ICD Money Market Fund (Labuan) LLP* en tant que placement avec Fonds du marché monétaire (FMM) de la SID (note 5)

10.1 Placements dans des filiales

Le pourcentage de participation effective dans des filiales et les pays d'immatriculation de celles-ci, et la nature de l'activité se présentaient comme suit :

Nom de l'entité	Pays d'immatriculation	Nature de l'activité	% Participation effective	
			31 décembre 2016 USD	13 octobre 2015 USD
Azerbaijan Leasing	Azerbaïdjan	Crédit-bail	100	100
Taiba Leasing	Ouzbékistan	Crédit-bail	100	100
Tamweel Africa Holding	Sénégal	Banque	100	60
ICD Asset Management	Malaisie	Gestion d'actifs	100	100
Ijarah Management Company	Arabie Saoudite	Crédit-bail	99	99
Maldives Islamic Bank	Maldives	Banque	80	85
ASR Leasing LLC	Tadjikistan	Crédit-bail	67	67
Enmaa Ijarah Company	Egypte	Crédit-bail	60	60
Al Majmoua Al Mauritania	Mauritanie	Immobilier	53	50
Catalyst International	Arabie Saoudite	Services consultatifs	51	51
Taha Alam Sdn Bhd	Malaisie	Services consultatifs	50	33
Ewaan Al Fareeda Residential Co.	Arabie Saoudite	Immobilier	50	50
Unit Investment Fund	Arabie Saoudite	Fonds de placement	-	56
IB Growth Fund	Malaisie	Fonds d'investissement privé	-	100

En plus des investissements ci-dessus, il y a certaines filiales portées à leur valeur nulle ou la SID a investi dans les années précédentes.

Il n'existe aucune disposition réglementaire ou contractuelle limitant la possibilité pour les filiales de transférer des fonds sous forme de dividende en espèces ou de rembourser des prêts ou avances qui leur ont été accordés. Il arrive à la Société d'apporter une assistance financière sous forme d'avances versées aux filiales.

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Au 31 décembre 2016

10.2 Investissements dans des entreprises associées

Le pourcentage de participation effective dans des filiales et les pays d'immatriculation de celles-ci, à la clôture de l'exercice et la nature de leurs activités se présentaient comme suit :

Nom de l'entité	Pays d'immatriculation	Nature de l'activité	% Participation effective	
			31 décembre 2016 USD	13 octobre 2015 USD
Theemar Investment Fund	Tunisie	Fonds	43	43
Anfaal Capital Company	Arabie Saoudite	Services-conseils en placement	38	38
Kazakhstan Ijara Company	Kazakhstan	Crédit-bail	36	36
Albania Leasing	Albanie	Crédit-bail	36	36
Sante Alexandra Company	Égypte	Manufacture	35	35
Al Fareeda Residential Fund	Arabie Saoudite	Immobilier	33	33
Palestine Ijarah Company	Palestine	Crédit-bail	33	33
Kyrgyzstan Ijara Company	Kirghizstan	Crédit-bail	33	33
El Wifack Leasing	Tunisie	Crédit-bail	30	30
Halic Finansal Kiralama A.S.	Turquie	Crédit-bail	33	-
Royal Atlantic Residence	Gambie	Immobilier	25	25
Adritech Group International	Jordanie	Agriculture	25	25
Saudi SME Fund (Afaq)	Arabie Saoudite	Fonds	25	25
Al Sharkeya Sugar	Egypte	Manufacture	25	25
Jordan Pharmaceutical Manufacturing Co.	Jordanie	Manufacture	22	22
Saba Islamic Bank	Yémen	Banque	20	20
Arab Leasing Company	Soudan	Crédit-bail	20	20
Bidaya Home Finance Company	Arabie Saoudite	Crédit-bail	20	20
PMB Tijari Berhad	Malaisie	Crédit-bail	20	20
Turkish Asset Management (K. A. M. P)	Turquie	Fonds	20	-
Al Baraka Group (ancienne Burj Bank)	Pakistan	Banque	12	34
Injazat Technology Fund	Bahreïn	Fonds	-	30

En plus des investissements ci-dessus, il y a certaines entreprises associées portées à leur valeur nulle ou la SID a investi dans les années précédentes.

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Au 31 décembre 2016

10.3 Juste valeur des investissements

La norme SFAS 25 établit une hiérarchie de techniques d'évaluation, selon que les données de ces évaluations sont observables ou non. Les données observables reflètent les informations du marché obtenues de sources indépendantes; les données non observables traduisent les hypothèses de la Société à propos du marché. Ces deux types de données ont donné naissance à la hiérarchie des évaluations à la juste valeur suivante :

Niveau 1 – Prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des placements identiques.

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés du Niveau 1 qui sont observables pour les placements, soit directement (en tant que prix) ou indirectement (découlant du prix).

Niveau 3 – données concernant les placements qui ne sont pas fondés sur des paramètres observables du marché (données inobservables).

Cette hiérarchisation requiert l'utilisation des données observables lorsqu'elles sont disponibles. La Société prend en compte, chaque fois que possible, les prix pertinents et observables du marché, aux fins d'évaluation.

	Placements évalués à la juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
31 décembre 2016 (USD)	34 696 715	-	720 787 158	755 483 873
13 octobre 2015 (USD)	38 734 499	-	792 541 608	831 276 107

Opération de rapprochement des éléments du Niveau 3

	31 décembre 2016 USD	13 octobre 2015 USD
Au début de l'exercice	792 541 608	656 469 733
Ajouts de l'exercice	80 130 231	62 512 665
Transferts et structurés note 10 (a) & (b)	(193 357 538)	-
Cessions	(4 840 375)	(2 814 030)
Gains nets de juste valeur non réalisés	46 313 232	13 256 236
Transferts	-	63 117 004
A la fin de l'exercice	720 787 158	792 541 608

10.4 Investissements en fonds propres, net

	31 décembre 2016 USD	13 octobre 2015 USD
Gains de juste valeur, net	42 896 725	23 318 665
Dividende	3 725 127	11 420 762
	46 621 852	34 739 427

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Au 31 décembre 2016

11 Autres actifs

	31 décembre 2016 USD	13 octobre 2015 USD
Créances liées à l'Ijarah Muntahia Bittamleek	96 053 155	97 464 185
Solde à payer par les parties liées (Note 20.2)	25 682 120	19 878 470
Produits à recevoir de la cession d'actions (Note a)	16 844 093	9 561 338
Juste valeur positive des instruments financiers islamiques dérivés (Note b)	14 900 261	1 947 556
Revenu accumulé	11 856 200	10 036 979
Avances aux employés	9 836 665	10 276 427
Produits à recevoir à l'échéance des certificats du Trésor/ Soukook (Note c)	8 077 352	8 077 352
Portion non amortie des frais d'émission du Soukook	6 853 728	-
Autres créances	15 726 517	9 850 398
	205 830 091	167 092 705
Moins : Provision pour dépréciation (note 22)	(18 684 870)	(16 050 184)
	187 145 221	151 042 521

(a) Cela représente le produit à recevoir sur la vente des actions. La transaction a été soumise à des procédures d'arbitrage par les autorités de réglementation compétentes d'un pays membre. Le Comité d'arbitrage a tranché l'affaire en faveur de la Société et l'exécution du jugement est en cours.

(b) Les instruments financiers islamiques dérivés représentent les contrats de change à terme et les contrats de swap de devises. Les swaps de taux bénéficiaire à terme et de devises croisées sont détenus pour atténuer le risque de fluctuation de la devise pour les placements auprès des institutions financières, les investissements de Soukook, les actifs de financement et les passifs de Soukook. Les swaps de taux bénéficiaire sont détenus pour atténuer les effets de la fluctuation dans l'évolution du coût d'emprunt en faisant correspondre l'emprunt à taux variable avec le revenu à taux variable. Le tableau ci-dessous comporte la juste valeur positive et négative des instruments financiers islamiques dérivés.

Instrument financier islamique dérivé	Montant Notionnel (USD)	Juste valeur positive (USD)	Juste valeur négative (USD)
Swaps de devise croisée	362 411 970	8 014 701	(768 941)
Swaps de taux bénéficiaire	312 500 000	4 473 171	-
Contrats à terme	56 846 966	2 412 389	-
31 décembre 2016	731 758 936	14 900 261	(768 941)

Au 13 octobre 2015, la juste valeur positive des contrats à terme avec le montant national de 7 567 115 USDD était 1 947 556 USD.

(c) Le montant de 8,1 millions USD pour lequel une provision pour dépréciation de 4,3 millions USD a été faite représente la créance à l'échéance du Soukook. Le 23 juillet 2008 (20 Radjaab 1429H), la Société a conclu un accord avec la partie concernée pour un placement en Soukook avec option de conversion en actions de ladite partie au moment du lancement d'une première introduction en Bourse (IPO) par cette dernière. Ces Soukook sont échus en 1431H et le montant est à recevoir de la contrepartie puisque les procédures d'introduction en bourse n'ont pas encore commencé. Au cours de l'exercice, le promoteur du projet a engagé le processus avec la Société pour finaliser le règlement de la dette.

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Au 31 décembre 2016

12 Immobilisations corporelles

	Mobilier et accessoires USD	Équipement informatique USD	Automobiles USD	Autres équipements USD	31 décembre 2016 USD	13 octobre 2015 USD
Coût :						
Au début de l'exercice	797 922	3 244 899	337 157	205 262	4 585 240	4 480 805
Ajouts de l'exercice	25 141	-	83 819	49 306	158 266	104 435
Cessions	-	-	(16 613)	-	(16 613)	-
A la fin de l'exercice	823 063	3 244 899	404 363	254 568	4 726 893	4 585 240
Amortissement :						
Au début de l'exercice	617 587	2 690 633	158 406	128 716	3 595 342	2 953 600
Charges de l'exercice	40 789	512 880	85 855	42 485	682 009	641 742
Cessions	-	-	(16 613)	-	(16 613)	-
A la fin de l'exercice	658 376	3 203 513	227 648	171 201	4 260 738	3 595 342
Valeur comptable nette :						
31 décembre 2016	164 687	41 386	176 715	83 367	466 155	-
13 octobre 2015	180 335	554 266	178 751	76 546		989 898

13 Passifs soukook

Date d'émission	Date de maturité	Monnaie d'émission	Montant émis USD	Taux	31 décembre 2016 USD
Coté (note a)					
13/04/2016	13/04/2021	USD	300 000 000	2.468% Fixe	300 000 000
Non coté (note b)					
22/02/2016	22/02/2018	KWD	200 000 000	3.4% Fixe	196 335 079
24/02/2016	24/02/2024	USD	350 000 000	3 mois LIBOR + 0.55%	350 000 000
19/07/2016	19/07/2024	USD	250 000 000	3 mois LIBOR + 0.75%	250 000 000
			1 100 000 000		1 096 335 079

(a) Au cours de la période, la Société par l'intermédiaire d'une entité ad hoc (SPV), une entité enregistrée dans les îles Caïmans, a émis des Soukook d'une valeur de 300 millions USD qui sont cotés à la Bourse de Londres et à Nasdaq Dubaï. La période de maturité de ces Soukook est de cinq ans avec la date d'échéance du 13 avril 2021. Le taux de coupons est de 2,468% et est payé semestriellement. Les Soukook sont protégés contre certains actifs de la Société, y compris le Mourabaha, l'Istisna'a, la Vente à tempérament, les actifs Ijarah, les investissements autorisés conformes à la charia et tout actif remplacé. Ces actifs sont sous le contrôle de la Société et doivent continuer à être assurés par la Société.

(b) Les certificats de fiducie (Soukook) confèrent aux détenteurs de certificats le droit de recevoir à intervalles convenus, des paiements (distributions périodiques) sur les éléments de profit de la vente à tempérament de la Société, les actifs Istisna'a et Ijarah vendus à chaque émission par la Société aux fiduciaires. La Société, en tant que tierce partie, garantit aux fiduciaires une performance ponctuelle des actifs constitutifs du portefeuille. Le coût du financement engagé sur le Soukook émis en 2016 était de 15,58 millions USD (25 octobre 2014 – 13 octobre 2015 : néant).

14 Emprunts wakala

Les montants des emprunts Wakala sont reçus d'institutions financières auxquelles la Société verse périodiquement entre 0,4% et 1,6% du bénéfice Muwakkil par an. Ces emprunts ont des échéances qui varient d'une semaine à 3 ans.

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Au 31 décembre 2016

15 Charges à payer et autres passifs

	31 décembre 2016 USD	13 octobre 2015 USD
Solde à payer pour l'achat d'actions	21 094 820	-
Solde à payer aux parties liées (Note 20.3)	13 599 798	741 942
Bénéfice accumulé sur les passifs Soukook	4 477 932	-
Dividende à verser (note 19)	3 144 563	3 683 065
Bénéfice cumulé à verser au titre de l'emprunt Wakala	1 069 648	1 063 022
Autres montants à payer	2 096 732	4 467 378
Juste valeur des dérivés islamiques (note 11(b)).	768 941	-
	46 252 434	9 955 407

16 Passif au titre du régime de retraite du personnel**Régime de Retraite du Personnel (SPP)**

Le SPP est un régime de retraite à prestations déterminé, qui est entré en vigueur le 1 Rajab 1399H. Toute personne employée à temps plein par la Société, à l'exception des employés à durée déterminée, tel que défini dans les politiques d'emploi de la Société, est éligible pour participer au SPP, à l'achèvement de la période de stage, généralement 1 an.

Le Comité de la Pension dont les membres sont nommés par le Président du Groupe de la BID, au nom de ses employés, administre le SPP en tant que fonds distinct. Le de gestion des investissements de la Caisse de retraite est responsable de la supervision des activités de placement et actuarielles du SPP. Les actifs du SPP sont investis conformément aux politiques définies par le Comité de gestion des investissements de la Caisse de retraite. La BID et ses filiales souscrivent au risque des activités de placement et actuarielles de la SRP et partagent les dépenses administratives.

Les principales caractéristiques du SPP sont :

- (i) L'âge normal de départ à la retraite est 62 ans.
- (ii) Arrivé à l'âge de retraite, l'employé a droit à 2,5% de la rémunération moyenne la plus élevée (salaire de base + indemnité compensatrice du coût de la vie) pour chaque année de service ouvrant droit à pension.

Au titre du régime, l'employé contribue à hauteur de 9% de son salaire de base annuel, tandis que la contribution de la BID et de ses filiales s'élève à 21%.

Système de couverture médicale post-emploi du Personnel (SRMP)

Dès le 1er Mouharram 1421H, la Banque a établi le système de couverture médicale pour son personnel retraité conformément à la résolution du Conseil des Directeurs exécutifs en date du 18 Chawwal 1418H. Ce système de couverture médicale a été étendu aux membres du personnel des filiales du Groupe, c.-à-d. sur le SPP. La BID et ses filiales financent le SRMP à hauteur de 1% et son personnel à hauteur de 0,5% des salaires de base, respectivement.

Le système de couverture médicale post-emploi est conçu pour verser un montant mensuel aux employés retraités éligibles pour couvrir leurs frais médicaux. La gestion du système de couverture médicale post-emploi (SRMP) est indépendante du régime de retraite du personnel (SPP). Les contributions sont investies de la même manière que pour le régime de retraite du personnel sous la responsabilité du Comité de gestion des investissements de la Caisse de retraite.

Les droits mensuels payables à chaque retraité sont calculés selon la formule suivante :

Rémunération mensuelle moyenne la plus élevée x période minimum de contribution x 0,18%/12.

A partir du 14 octobre 2015, le comité de la pension a décidé de transférer les actifs et les passifs du régime de retraite du personnel et système de couverture médicale post-emploi aux entités participantes aux plans gérés par la BID. Ceci a entraîné l'allocation du montant de 11.1 millions USD à la Société par la BID qui a été comptabilisé directement dans l'état des capitaux propres des membres.

	Passifs de la pension de retraite alloués par la BID		
	SPP	SRMP	Total
	USD	USD	USD
Actifs du régime alloués par la BID (note 16.1)	29 376 791	1 278 952	30 655 743
Obligations au titre des prestations définies allouées par la BID (note 16.2)	(38 935 669)	(2 839 744)	(41 775 413)
Passifs net du régime de retraite du personnel alloué par la BID	(9 558 878)	(1 560 792)	(11 119 670)

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Au 31 décembre 2016

La répartition des passifs nets de retraite du personnel au 31 décembre 2016 est la suivante :

	31 décembre 2016 (USD)		
	SPP	SRMP	Total
	USD	USD	USD
Actifs du régime (note 16.1)	31 842 820	1 501 482	33 344 302
Obligations au titre des prestations définies (DBO) (note 16.2)	(43 934 811)	(3 451 970)	(47 386 781)
Passifs net du régime de retraite du personnel	(12 091 991)	(1 950 488)	(14 042 479)

16.1 Le mouvement de la valeur actuelle des actifs du régime se résume ainsi qu'il suit :

	31 décembre 2016 (USD)		
	SPP	SRMP	Total
	USD	USD	USD
Actifs du régime alloués par la BID	29 376 791	1 278 952	30 655 743
Revenu des actifs du régime	1 327 350	70 225	1 397 575
Rendement des actifs du régime inférieur au taux d'escompte	(1 496 966)	(11 130)	(1 508 096)
Contributions aux participations du régime	1 295 442	70 820	1 366 262
Contribution de l'employeur	2 974 203	142 457	3 116 660
Décassements à partir des actifs du régime	(1 634 000)	(49 842)	(1 683 842)
	31 842 820	1 501 482	33 344 302

16.2 Le mouvement de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies se présente comme suit :

	31 décembre 2016 (USD)		
	SPP	SRMP	Total
	USD	USD	USD
Obligations au titre des prestations définies allouées par la BID	38 935 669	2 839 744	41 775 413
Coûts de service actuels	4 123 566	257 371	4 380 937
Coût des obligations au titre des prestations définies	1 994 003	163 263	2 157 266
Contributions aux participations du régime	1 295 443	70 820	1 366 263
Décassements à partir des actifs du régime	(1 634 000)	(49 842)	(1 683 842)
Déficit actuariel net	(779 870)	170 614	(609 256)
	43 934 811	3 451 970	47 386 781

16.3 Sur la base des évaluations actuarielles, les dépenses du régime de retraite et de couverture médicale pour l'exercice se présentent comme suit :

	Pour l'exercice du 14 octobre 2015 au 31 décembre 2016		
	SPP	SRMP	Total
	USD	USD	USD
Coûts des services rendus – bruts	4 123 566	257 371	4 380 937
Coût de l'obligation au titre des prestations définies	1 994 003	163 263	2 157 266
Revenu des actifs du régime	(1 327 350)	(70 225)	(1 397 575)
Coût comptabilisé dans le compte de résultat	4 790 219	350 409	5 140 628
Pertes actuarielles résultant des hypothèses	(779 870)	170 614	(609 256)
Rendement des actifs du régime supérieur au taux d'escompte	1 496 966	11 130	1 508 096
Perte actuarielle comptabilisée dans l'état des capitaux propres des membres	717 096	181 744	898 840

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Au 31 décembre 2016

16.4 Le tableau ci-dessous présente les actifs du régime par catégories principales :

	31 décembre 2016 (USD)		
	SPP	SRMP	Total
	USD	USD	USD
Trésorerie et équivalent de trésorerie et placements en produits	1 877 311	96 056	1 973 367
Murabaha syndiqué	990 802	81 930	1 072 732
Fonds géré et ventes à tempérament	6 677 649	1 300 024	7 977 673
Investissements Soukook	17 626 251	13 924	17 640 175
Terres	3 809 655	9 548	3 819 203
Autres	861 152	-	861 152
	31 842 820	1 501 482	33 344 302

	31 décembre 2016	
	SPP	SRMP
Taux d'escompte	4,15%	4,15%
Taux d'augmentation prévu des salaires	4,50%	4,50%

Le taux d'escompte utilisé pour définir les prestations est choisi en référence aux taux à long terme des obligations d'entreprise AA.

17 Fonds de solidarité de La SID

Le montant indiqué représente le revenu net accumulé au 31 décembre 2016, provenant de placements de liquidités auprès de certaines banques et institutions financières conventionnelles, ainsi que des dons jugés non conformes aux principes de la Charia. Selon les recommandations du Comité de la Charia de la Société, ce revenu doit être utilisé à des fins caritatives et par conséquent, il est assimilé à un passif. L'utilisation de ce passif relève de la responsabilité du Comité des Œuvres de bienfaisance mis en place au sein de la Société. Les sources et l'utilisation du Fonds de solidarité de la SID à la clôture de l'exercice visé, sont présentées ci-dessous :

	31 décembre 2016 USD	13 octobre 2015 USD
Sources		
Au début de l'exercice	927 513	890 486
Transfert à partir du Compte de résultat durant l'exercice	22 847	203 419
Revenu réalisé	2 856	1 131
	953 216	1 095 036
Utilisateurs		
Œuvres de bienfaisance	(83 190)	(167 523)
A la fin de l'exercice	870 026	927 513

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Au 31 décembre 2016

18 Capital-actions

A la clôture de l'exercice, la situation du capital social de la Société était la suivante :

	31 décembre 2016 USD	13 octobre 2015 USD
Capital-actions autorisé : 400 000 actions à 10 000 USD l'unité	4 000 000 000	4 000 000 000
Capital-actions souscrit :		
Disponibles à la souscription : 200 000 actions à 10 000 USD l'unité	2 000 000 000	2 000 000 000
Capital-actions non encore souscrit	(329 243 139)	(1 124 723 065)
	1 670 756 861	875 276 935
Versements dus et non encore réglés	(788 388 751)	(9 846 165)
Capital libéré	882 368 110	865 430 770

Le capital libéré de la Société représente des montants reçus des membres suivants :

	31 décembre 2016 USD	13 octobre 2015 USD
Banque islamique de développement (BID)	401 648 979	393 773 507
Pays membres	402 519 131	393 488 239
Iran Foreign Investment Company	40 000 000	39 969 024
Saudi Public Investment Fund	30 000 000	30 000 000
Bank Keshavarzi	6 000 000	6 000 000
Bank Melli	2 000 000	2 000 000
Banque Nationale d'Algérie	200 000	200 000
Capital libéré	882 368 110	865 430 770

19 Reserve et dividende

Conformément aux dispositions prévues à la Section 1 de l'article 33 des Statuts de la Société, il appartient à l'Assemblée générale de déterminer, après déduction du montant à affecter aux réserves, la proportion du revenu net et des excédents devant être distribuée à titre de dividende, mais seulement une fois que le niveau desdites réserves a atteint 12,5% du capital souscrit.

Lors de sa séance plénière tenue le 12 Sha'aban 1437H (correspondant au 19 mai 2016) à Jakarta, en Indonésie, l'Assemblée générale, en vertu de la résolution GA16/3/437, a approuvé un dividende de 17 308 615 USD (13 octobre 2015 : 40 000 000) en proportion du capital versé détenue par chaque membre comme suit :

- Pour la BID, 7 875 472 USD (13 octobre 2015 : 8 773 505) seront alloués sous forme d'actions.
- Pour les institutions financières publiques, un dividende en espèces de 1 563 377 USD (13 octobre 2015: 3 683 065).
- Pour les pays membres, un dividende de 7 869 763 USD (13 octobre 2015 : 17 543 430) à distribuer sous forme d'actions.

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Au 31 décembre 2016

20 Transactions et soldes liés aux parties apparentées

Les parties liées représentent les filiales, les sociétés associées, les actionnaires, les directeurs et le personnel de gestion clé de la Société, et les entités contrôlées, contrôlées conjointement ou fortement influencées par ces parties. Les politiques de tarification et les termes de ces opérations sont approuvés par la direction de la Société.

20.1 Ci-après les détails des principales transactions liées aux parties apparentées effectuées pendant l'exercice :

Parties apparentées	Nature des transactions	Pour l'exercice du 14 octobre 2015 au 31 décembre 2016 USD	Pour l'exercice du 25 oct. 2014 au 13 octobre 2015 USD
Groupe de la Banque islamique de développement	Déficit actuariel retraite et location (note a)	12 645 927	951 120
Sante Alexandra	Avance	6 843 598	-
Bidaya Home Financing Company	Coûts d'établissement	4 174 263	241 389
Fonds d'investissement de la SID (UIF)	Commission Moudarib	1 779 220	617 780
Fonds du marché monétaire de la SID (FMM)	Location et refacturation inter-fonds	1 715 212	926 814
Al Majmoua Mouritania (MMI)	Avance	1 426 500	-
Tamweel Africa Holding	Avance	623 719	-
Catalyst Group International	Avance	605 604	-
Ijarah Management Company	Avance	554 905	-
El Wifack Leasing	Avance	505 651	-
Membres / Directeurs / actionnaires	Indemnités & Honoraires	421 414	631 004
Al Hadha Silos	Avance	125 004	-
Anfaal Capital	Frais	106 667	56 864
Maldives Islamic Bank	Refacturations	103 212	-
Saba Islamic Bank	Refacturations	51 443	-
ASR Leasing	Refacturations	30 020	-
Al Barka Bank	Refacturations	21 532	-

(a) Il comprend un déficit actuariel lié aux passifs du régime de retraite du personnel d'un montant de 11 119 670 USD attribué par la BID, conformément à la décision prise par le Comité de la Pension de Retraite du Groupe de la BID, tel que mentionné à la note 16.

20.2 Solde à payer par les parties liées comprennent les éléments suivants :

	31 décembre 2016 USD	13 octobre 2015 USD
Sante Alexandra	6 483 597	-
Tamweel Africa Holding	4 772 867	5 396 586
Catalyst Group International	3 617 126	4 222 730
Bidaya Home Financing Company	2 863 645	7 037 908
Fonds d'investissement de la SID (UIF)	2 311 766	532 546
Fonds du marché monétaire de la SID (FMM)	2 250 764	535 552
Al Majmoua Mouritania (MMI)	1 426 500	-
Société internationale islamique de financement du commerce (ITFC)	562 789	470 211
Ijarah Management Company	554 905	-
El Wifack Leasing	505 651	-
Al Hadha Silos	125 004	-
Maldives Islamic Bank	103 212	-
Saba Islamic Bank	51 443	-
ASR Leasing	30 020	-
Burj Bank	21 532	-
Fonds de Solidarité islamique	1 299	-
Société islamique pour l'assurance des investissements et des crédits à l'exportation (SIACE)	-	305 806
Anfaal Capital Company	-	56 863
Al Fareeda Residential Fund	-	1 320 268
	25 682 120	19 878 470

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Au 31 décembre 2016

20.3 Solde à payer aux parties liées comprennent les:

	31 décembre 2016 USD	13 octobre 2015 USD
Banque islamique de développement (BID)	10 593 889	741 942
Fonds Waqf	2 968 317	-
Société islamique pour l'assurance des investissements et des crédits à l'exportation (SIACE)	35 752	-
Adahi	1 840	-
	13 599 798	741 942

20.4 La compensation payée ou payable au personnel de gestion clé est comme suit :

	31 décembre 2016 USD	13 octobre 2015 USD
Salaires et autres avantages à court terme	680 945	700 319
Avantages postérieurs à l'emploi	91 299	51 125
	772 244	751 444

21 Ijarah Muntahia Bittamleek, Net

	31 décembre 2016 USD	13 octobre 2015 USD
Revenu de Ijarah Muntahia Bittamleek,	28 686 879	19 853 857
Amortissement	(21 929 866)	(12 399 336)
A la fin de l'exercice	6 757 013	7 454 521

22 Allocation de dépréciation pour l'actif de financement

Le mouvement dans la provision pour dépréciation des actifs de financement est présenté comme suit :

	31 décembre 2016 USD	13 octobre 2015 USD
Au début de l'exercice	47 917 365	44 572 277
Charges de l'exercice	19 578 321	5 224 276
Annulation	-	(1 879 188)
A la fin de l'exercice	67 495 686	47 917 365

La répartition de la provision pour dépréciation d'actifs financiers est la suivante :

	31 décembre 2016 USD	13 octobre 2015 USD
Financement Mourabaha (Note 7)	7 941 464	5 247 147
Vente à tempérament (Note 8)	10 685 762	10 686 171
Ijarah Muntahia Bittamleek (Note 9)	30 183 590	15 933 863
Autres actifs (Note 11)	18 684 870	16 050 184
	67 495 686	47 917 365

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Au 31 décembre 2016

23 Gains sur juste valeur de produits dérivés nets des pertes de devises

	Pour l'exercice du 14 octobre 2015 au 31 décembre 2016 USD	Pour l'exercice du 25 oct. 2014 au 13 octobre 2015 USD
Gains sur la juste valeur de produits dérivés	14 131 322	776 374
Pertes de change	(8 410 833)	(223 261)
	5 720 489	553 113

24 Actifs fiduciaires**24.1 Fonds d'investissement**

Le Fonds d'investissement de la BID (« le Fonds ») est un fonds fiduciaire créé aux termes de l'article 23 des Statuts de la Banque. Il a pour objectif de contribuer au développement économique des pays membres, par la mobilisation de l'épargne des institutions et des investisseurs individuels et son placement dans des projets productifs mis en œuvre dans les pays membres concernés.

La gestion du Fonds est supervisée par un Comité exécutif, qui est placé sous l'autorité du Président de la BID. La Société assure la gestion du Fonds en qualité de Moudarib et applique une commission de Moudarib qui est enregistrée dans le compte de résultat sous le titre Commissions de Moudarib.

Au 31 décembre 2016, le montant total des actifs du fonds sous gestion, était de 268,06 millions USD (1435H : 270,99 millions USD).

24.2 Fonds du Marché Monétaire

Le Fonds du Marché monétaire de la SID (Labuan) LP ("FMM") est une société islamique à responsabilité limitée de Labuan (LLP) enregistrée au titre de la Loi 2010 du 22 juillet 2014. L'objectif du partenariat est de réaliser un revenu périodique par le biais de placements, d'investissement et de financement de produits conformes à la Charia. La Société fait office de Moudarib (gestionnaire de placements), de dépositaire et d'administrateur du fonds ; elle perçoit pour cela une commission de Moudarib qui varie entre 0,001 % et 30% du revenu, en fonction du pourcentage du revenu, et figure au compte de résultat sous le titre « Commissions de Moudarib ».

Au 31 décembre 2016, le montant total des actifs du FMM sous gestion, était de 277,47 millions USD (1436H : 270,78 millions USD).

Le Fonds d'investissement de la BID et le fonds du marché monétaire sont cogérés par l'entité ad hoc (SPV) *ICD Asset Management Labuan (IAML)*.

24.3 Autres

Certains placements en produits, investissements Soukouk et en capitaux sont au nom de la Société, sont dans l'intérêt des entités du groupe de la BID et sont gérés par les entités respectives.

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Au 31 décembre 2016

25 Montant net des avoirs en devises étrangères

Ci-après la répartition de ces actifs nets par devises, en montants équivalents en USD à la clôture de l'exercice considéré :

	31 décembre 2016 USD	13 octobre 2015 USD
Euro	179 818 274	39 804 753
Riyal saoudien	111 266 628	81 701 197
Roupie pakistanaise	16 046 639	18 620 226
Tenge du Kazakhstan	10 982 974	11 649 000
Dinar jordanien	5 350 995	5 350 995
Livre sterling	162 856	68 720
Ringgit malaisien	40 344	57 602
Franc CFA (XOF)	(3 660)	(2 532)
Livre turque	(49 442)	-
Roupie indonésienne	(57 621)	3 803 136
Dirham marocain	(63 415)	-
Dirham des Émirats Arabes Unis	(258 591)	(626 191)
Dinar Islamique	(2 974 541)	-
	320 261 440	160 426 906

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Au 31 décembre 2016

26 Concentration des actifs

26.1 La concentration des actifs par zone géographique est comme suit :

Pays membres	Trésorerie et soldes bancaires	Placements de produits et financement Mourabaha	Financement de la vente à tempérament	Ijarah Muntahia Bittamleek	Soukook et investissements en fonds propres	Autres actifs et immobilisations corporelles	31 décembre 2016 Total	13 octobre 2015 Total
	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD
Afrique	-	214 632 011	52 958 649	32 772 978	441 631 988	57 412 395	799 408 021	517 901 146
Asie	66 010 216	675 683 001	123 625 789	85 035 297	696 096 281	130 198 981	1 776 649 565	1 192 391 156
	66 010 216	890 315 012	176 584 438	117 808 275	1 137 728 269	187 611 376	2 576 057 586	1 710 292 302

26.2 La concentration des actifs par le secteur économique à la clôture de l'exercice est analysée ci-après :

	Trésorerie et soldes bancaires	Placements de produits et financement Mourabaha	Financement de la vente à tempérament	Ijarah Muntahia Bittamleek	Soukook et investissements en fonds propres	Autres actifs et immobilisations corporelles	31 décembre 2016 Total	13 octobre 2015 Total
	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD
Services financiers	66 010 216	816 965 971	176 584 438	-	739 417 765	65 549 091	1 864 527 481	1 136 629 304
Industrie et Mines	-	32 635 508	-	108 807 095	79 763 267	101 205 450	322 411 320	247 252 354
Services sociaux	-	26 935 110	-	9 001 180	318 547 237	-	354 483 527	303 046 704
Autres	-	13 778 423	-	-	-	20 856 835	34 635 258	23 363 940
	66 010 216	890 315 012	176 584 438	117 808 275	1 137 728 269	187 611 376	2 576 057 586	1 710 292 302

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Au 31 décembre 2016

27 Echéances Contractuelles De L'actif Et Du Passif

Les échéances contractuelles des éléments de l'actif et du passif de la Société, en fonction de leur durée respective ou de la période prévue pour leur conversion en espèces, étaient comme suit à la clôture de l'exercice :

	Moins de 3 mois	3 à 12 mois	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Pas de maturité fixe	Total
	USD	USD	USD	USD	USD	USD
Actifs						
Trésorerie et soldes bancaires	66 010 216	-	-	-	-	66 010 216
Placements de produits et financement Mourabaha	305 803 670	299 988 584	165 245 867	71 140 341	48 136 550	890 315 012
Placements Soukook	-	1 164 102	331 080 294	50 000 000	-	382 244 396
Financement de la vente à tempérament	35 947 262	34 824 955	105 812 221	-	-	176 584 438
Ijarah Muntahia Bittamleek, net	17 503 753	19 867 424	62 084 812	18 352 286	-	117 808 275
Investissements en fonds propres	-	-	-	-	755 483 873	755 483 873
Autres actifs et immobilisations corporelles	85 640 738	101 504 483	466 155	-	-	187 611 376
31 décembre 2016	510 905 639	457 349 548	664 689 349	139 492 627	803 620 423	2 576 057 586
13 octobre 2015	371 453 635	318 591 782	185 773 834	3 196 944	831 276 107	1 710 292 302
Passifs						
Passifs Soukook	-	-	496 335 079	600 000 000	-	1 096 335 079
Emprunts Wakala	145 000 000	250 000 000	-	-	-	395 000 000
Charges à payer et autres passifs	46 252 434	-	-	-	-	46 252 434
Passifs au titre du régime de retraite du personnel	-	-	-	-	14 042 479	14 042 479
Montants dus au Fonds de solidarité de la SID	870 026	-	-	-	-	870 026
31 décembre 2016	192 122 460	250 000 000	496 335 079	600 000 000	14 042 479	1 552 500 018
13 octobre 2015	92 534 662	501 900 773	100 000 000	-	-	694 435 435

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Au 31 décembre 2016

28 Supervision du comité de la charia

Aux termes de l'article 29 (1) de ses Statuts, la Société doit avoir un comité de la Charia. Étant membre du Groupe de la BID, elle a recours au Comité de la Charia du Groupe de la BID. Ce comité décide si certaines catégories d'investissement sont conformes à la Charia et examine toutes questions qui lui sont soumises par le Conseil des Directeurs, le Comité exécutif ou la Direction de la Société.

29 Gestion du risque

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations, faisant ainsi subir à l'autre partie une perte financière.

La Société est exposée au risque de crédit aussi bien dans ses opérations financières que ses activités de trésorerie. Le risque de crédit existe parce que les bénéficiaires et les contreparties de la trésorerie pourraient manquer à leurs obligations contractuelles ou les investissements de la Société pourraient subir une baisse de valeur.

Pour toutes les catégories d'actifs financiers détenus par la Société, le plafond de l'exposition au risque de crédit correspond à leur valeur comptable indiquée au bilan. Les éléments d'actif contribuant à soumettre la Société au risque de crédit sont notamment les soldes bancaires, les placements de produits par les institutions financières, les investissements Soukouk, le financement Mourabaha, le financement de la vente à tempérament, le financement Ijarah Muntahia Bittamleek et les autres actifs. Ce risque est atténué de la manière suivante :

Les placements de produits par le biais d'institutions financières et les investissements Soukouk sont gérés par le Département du Trésor de la Société. La Société a effectué des placements auprès d'institutions financières dans le cadre d'un mécanisme Wakala Bil Istismar. Des études adéquates avec la diligence requise sont réalisées avant tout placement et, à la clôture de l'exercice, la direction considère qu'aucun risque de crédit majeur ne pèse sur ces investissements.

La Société procède à une évaluation du financement Mourabaha, de la vente à tempérament et de l'Ijarah Muntahia Bittamleek (actifs de financement). Une évaluation du crédit est effectuée en interne et il est fait appel à l'expertise extérieure en cas de besoin. Le Comité exécutif du Conseil des Directeurs de la Société approuve tous les financements et ceux-ci sont généralement obtenus sur la base de garanties adéquates pour le financement. Dans le cadre des contrats de l'Ijarah Muntahia Bittamleek, la Société conserve la propriété du bien concerné qui n'est transférée au bénéficiaire qu'après règlement de tous les montants dus à l'expiration de la période de crédit-bail. La valeur comptable nette des biens de l'Ijarah Muntahia Bittamleek, après prise en compte de la provision pour dépréciation, ainsi qu'indiqué dans l'état de la situation financière, est considérée par la direction de la Société comme étant intégralement recouvrable. La concentration du risque de crédit de la Société fait l'objet de la Note 26.

A la date de clôture, l'ancienneté des actifs financiers de la Société échus et soumis à un test de dépréciation, est la suivante :

	Financement Mourabaha	Financement de la vente à tempérament	Créances Ijarah Muntahia Bittamleek	Autres actifs
	USD	USD	USD	USD
0-90 jours	1 900 000	-	2 491 291	-
91-180 jours	160 000	-	4 683 600	-
181 jours et plus	9 827 747	10 685 763	61 005 403	27 006 105
31 décembre 2016	11 887 747	10 685 763	68 180 294	27 006 105
0-90 jours	-	-	676 148	-
91-180 jours	-	-	4 643 642	-
181 jours et plus	5 247 147	10 686 171	28 634 810	19 783 350
13 octobre 2015	5 247 147	10 686 171	33 954 600	19 783 350

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Au 31 décembre 2016

29 Gestion du risque (suite)

Risque de crédit (suite)

Il est présenté ci-après l'ancienneté des actifs financiers échus de la Société mais qui n'étaient pas considérés par la direction comme étant dépréciés, compte tenu du fait qu'il n'y a pas eu de changement en ce qui concerne leur qualité de crédit :

	Financement Mourabaha	Financement de la vente à tempérament	Créances Ijarah Muntahia Bittamleek	Autres actifs
	USD	USD	USD	USD
0-90 jours	246 604	-	2 013 686	-
91-180 jours	3 114 651	-	187 914	-
181 jours et plus	1 447 242	-	38 375 306	-
31 décembre 2016	4 808 497	-	40 576 906	-
0-90 jours	-	-	16 343 152	-
91-180 jours	318 872	-	5 622 876	-
181 jours et plus	4 967 065	-	34 937 111	-
13 octobre 2015	5 285 937	-	56 903 139	-

La Société fait en sorte d'obtenir des garanties adéquates et emploie d'autres méthodes de rehaussement du crédit propres à lui permettre de préserver la valeur de ses investissements. Dans ce cadre, elle exige notamment des garanties bancaires, des garanties de société, le nantissement d'actifs, la possession d'un titre pour la propriété faisant l'objet de financement, etc. Dans l'ensemble, la valeur des garanties et autres formes de nantissement détenus par la Société en ce qui concerne ces éléments d'actif à la date de clôture, ont été jugés suffisants par rapport à l'encours total des risques. Chaque fois que la direction de la Société et son comité chargé des provisionnements jugent peu probable le recouvrement de la valeur intégrale d'une créance, une provision adéquate est constituée. La politique suivie par la Société en ce qui concerne les garanties et sûretés, dans le cadre d'opérations de financement à terme, est que la somme des garanties doit être supérieure ou égale à 125% de la valeur des actifs devant être financés.

Risque de marché

La Société, du fait de l'utilisation d'instruments financiers, est exposée à des risques de marché et, plus spécifiquement, au risque monétaire, au risque de taux de marge bénéficiaire et à certains autres risques liés au prix.

Risque de change

Le risque de change découle de la possibilité de variations des cours des monnaies étrangères susceptibles d'affecter la valeur des actifs et passifs financiers libellés en monnaies étrangères, au cas où l'entité concernée n'aurait pas eu recours à des instruments de couverture pour limiter son exposition à ce risque.

La Société est exposée à un risque de change puisqu'une partie de son portefeuille de liquidités et certains de ses placements en capital sont dans des monnaies autres que le Dollar des États-Unis, qui est la monnaie de présentation de ses états financiers. Elle a minimisé son exposition au risque de change lié aux liquidités, en faisant en sorte que toutes ses opérations concernant des liquidités soient effectuées sur la base du Dollar des États-Unis ou de monnaies indexées sur le Dollar. Pour les actifs et passifs monétaires, le risque de change est géré par le biais d'un alignement approprié des actifs et passifs libellés en devises étrangères.

La Société est exposée à des risques de marché, liés à des fluctuations défavorables du taux de change concernant une opération de Soukouk libellée en devise. Elle gère ces risques en ayant recours à diverses stratégies, y compris celle concernant les contrats de change à terme.

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Au 31 décembre 2016

Risque de taux de marge bénéficiaire

Le risque de taux de marge bénéficiaire découle de la possibilité que des variations des taux de marges aient un effet négatif sur la valeur des instruments financiers. La Société est principalement exposée à des variations de taux de marge bénéficiaire sur ses investissements Soukook, ses opérations de Mourabaha, ses ventes à tempérament et le financement Ijarah Muntahia Bittamleek, par rapport à la référence du marché, le LIBOR. Les autres arrangements financiers sont normalement basés sur des taux fixes. La politique de gestion de l'actif et du passif approuvée par le Conseil exige que la Société respecte le principe du financement de contrepartie dans la gestion de ses actifs et de ses passifs. Ainsi, la Société s'assure que le taux de marge bénéficiaire et les devises de tous les actifs financés par la dette correspondent à ceux des passifs sous-jacents. Une telle approche garantit que la répartition du revenu des placements de la Société demeure largement constante, quel que soit le taux de marge bénéficiaire et les mouvements de taux de change.

Risque lié au prix

La Société est exposée à un risque sur instruments de capitaux propres pour ses placements détenus à la juste valeur. Un seul de ses placements concerne un instrument coté en bourse, d'où le fait que son exposition au risque lié au prix soit relativement limitée.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité concerne l'indisponibilité de ressources suffisantes pour faire face aux décaissements et aux autres engagements financiers à l'échéance.

Afin de se prémunir de ce risque, la Société suit une démarche prudente consistant à maintenir les niveaux élevés de liquidités investies sous forme de trésorerie et équivalents de trésorerie, de placements de produits par le biais d'institutions financières et de financement Mourabaha avec une échéance à court terme (de trois à douze mois). Voir la Note 27 pour les dates d'échéance des actifs.

30 Juste valeur

La juste valeur correspond au montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre des parties bien informées et consentantes, dans le cadre d'une transaction effectuée dans des conditions de concurrence normales. Par conséquent, des différences peuvent apparaître entre les estimations de la valeur comptable et de la juste valeur. L'évaluation à la juste valeur des placements est présentée à la Note 10.

31 Engagements

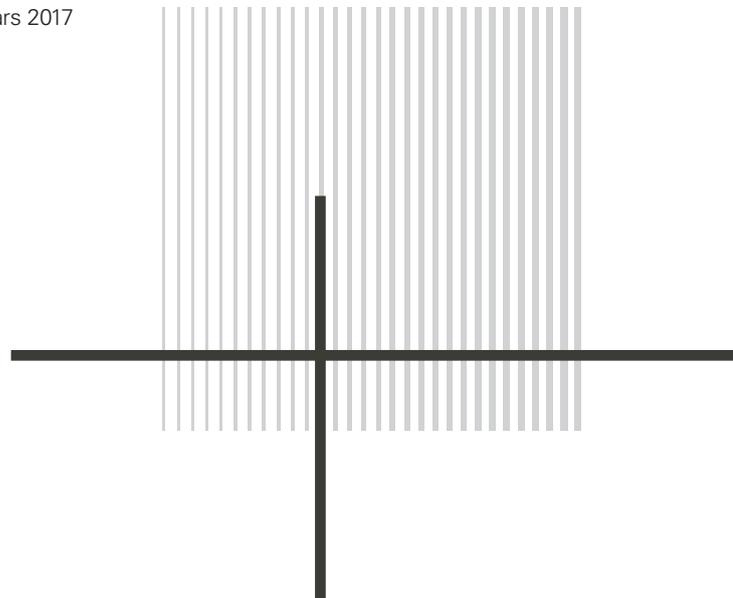
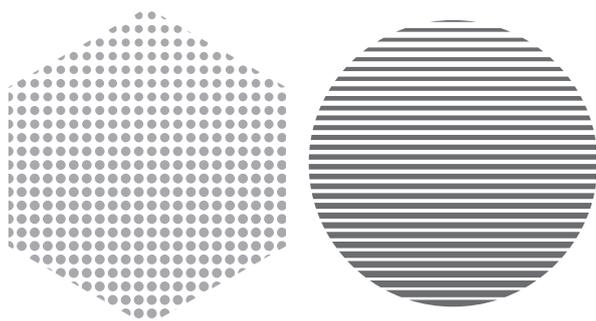
Au 31 décembre 2016, les engagements non décaissés pour des opérations et divers autres placements, se chiffraient à 452,69 millions USD (1436H : 336,9 millions USD).

32 Données comparatives

Certains des montants avant l'exercice ont été reclassés pour se conformer à la présentation durant l'exercice en cours.

33 Approbation des états financiers

Les états financiers ont été approuvés par le Conseil des Directeurs le 27 mars 2017 (correspondant au 28 Jumada II 1438H).



RAPPORT ANNUEL 2016

© La Société islamique pour le développement du secteur privé

Tous les droits sont réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ou transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, y compris la photocopie et l'enregistrement, sans l'autorisation écrite du titulaire du droit d'auteur. Une telle autorisation écrite doit également être obtenue avant qu'une partie de cette publication ne soit stockée dans un système de récupération de quelque nature que ce soit. Les demandes d'autorisation doivent être adressées à icd@isdb.org

Conçu et produit par Blackwood Creative Ltd
(www.weareblackwood.com) et la SID.

2016 (Français/500)



Imprimé par GDS | ejada (gdsiddiqui.com).



Société islamique pour le Développement du Secteur privé
PO Box 54069, Jeddah 21514
Arabie Saoudite
Tel: +966 12 644 1644
Fax: +966 12 644 4427
www.icd-ps.org

ELARGISSEMENT DE NOS
CIRCUITS FINANCIERS

CIBLER NOS
PRIORITÉS



EXPLOITER NOS
PARTENARIATS

ELARGIR NOTRE DOMAINE
D'INTERVENTION